



Le réseau
de transport
d'électricité

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

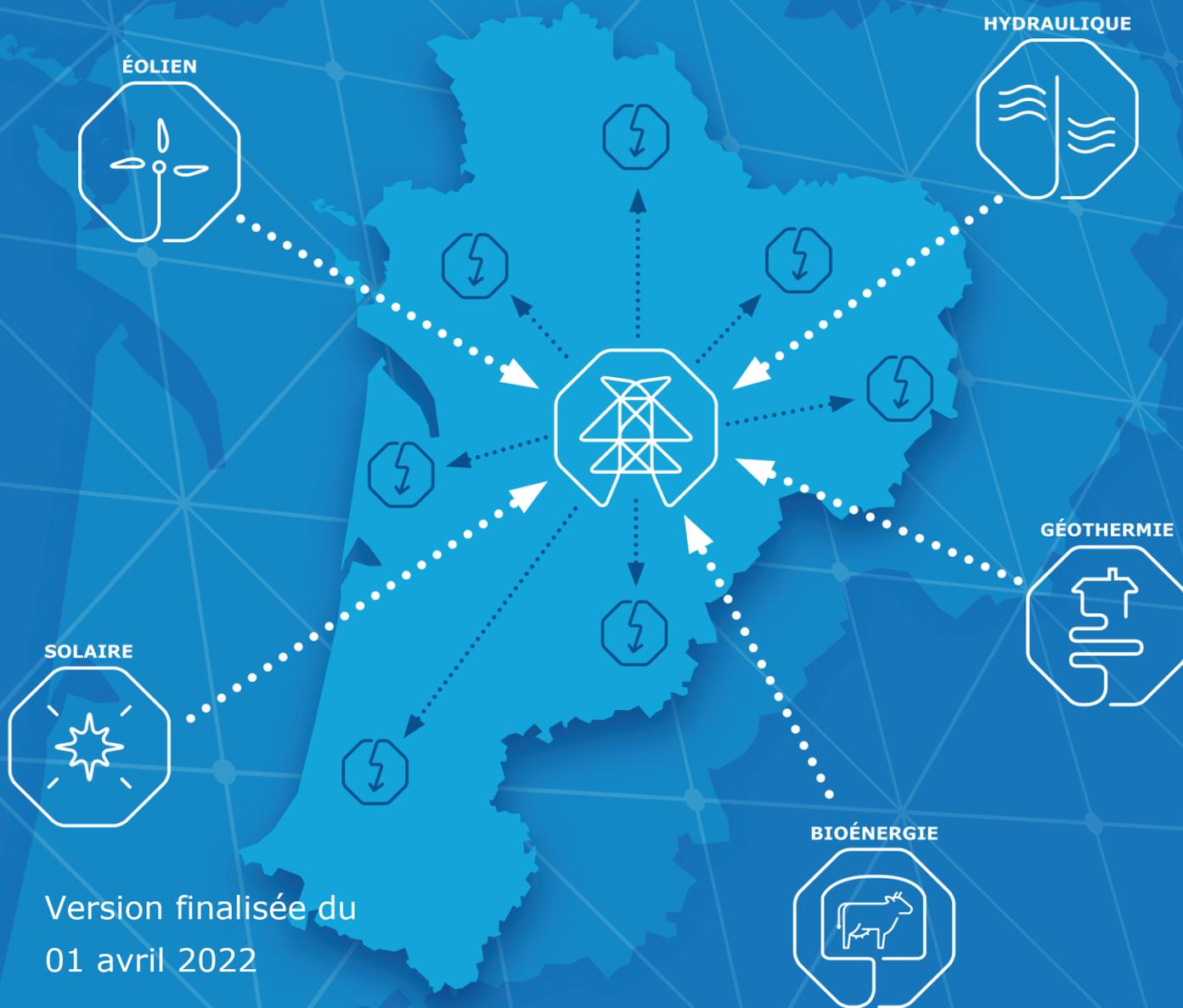
GÉRÉDIS
Deux-Sèvres



SCHÉMA RÉGIONAL DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (S3REnR) DE NOUVELLE-AQUITAINE

ÉTAT TECHNIQUE ET FINANCIER

DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA A FIN 2021



Version finalisée du
01 avril 2022

SOMMAIRE

Sommaire	2
Préambule	3
Evolution de la production ENR.....	15
1. Dynamique de raccordement EnR	15
2. Affectation des capacités réservées	17
Aménagements du schéma	19
Cartographie des travaux	21
Avancement des travaux	22
Etat financier du schéma	24
indicateurs de suivi de mise en œuvre du schéma	29
Conclusion	31
Annexes et clés de lecture	32
1. Evolution de la production EnR.....	32
2. Aménagements du schéma	33
3. Avancement des travaux	35
4. Etat financier du schéma	70
5. Capacités réservées par poste	71

La dynamique portée par les S3REnR (Schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables) **connaît un regain de croissance en 2021.**

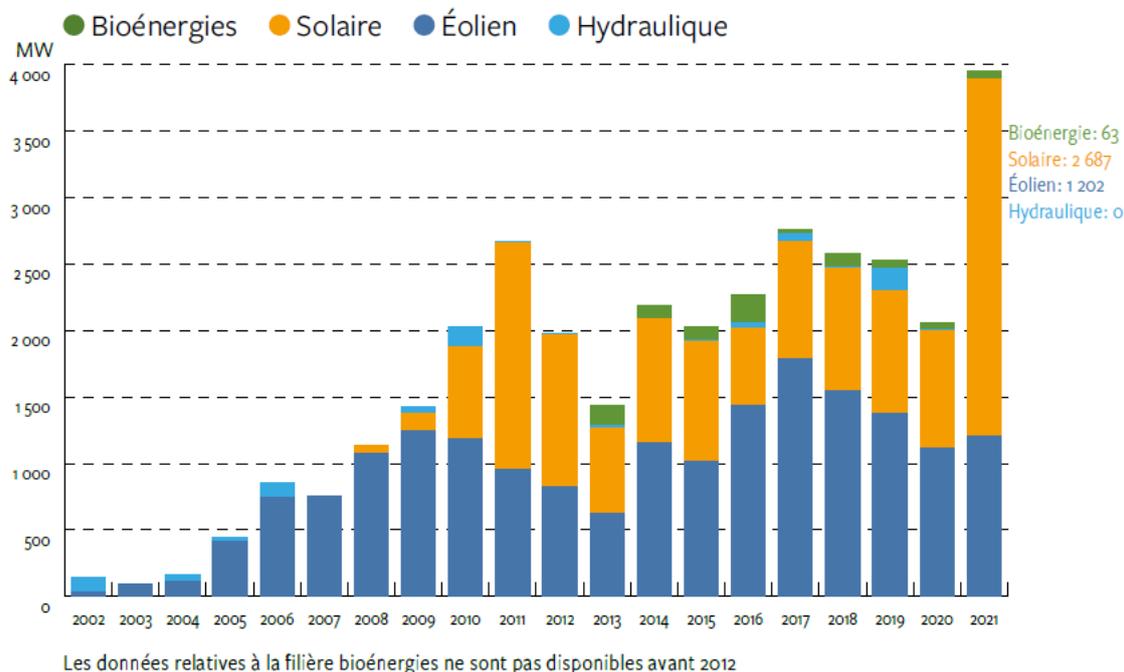
En effet, les raccordements et le développement des projets de parcs EnR atteignent un point haut historique, tiré par la croissance exceptionnelle des raccordements des installations photovoltaïques (accélééré par l'arrêté tarifaire photovoltaïque dit « S21 » favorisant les raccordements inférieurs à 500 kWc, les volumes annuels raccordés en BT atteignent environ 900 MW).

D'un rythme de développement des EnR en France déjà soutenu depuis une dizaine d'années avec un volume annuel moyen raccordé de plus de 2 000 MW, les raccordements en 2021 ont connu une hausse de 70% (par rapport à 2020) **pour atteindre 3 951 MW**. Malgré ce succès de grande ampleur atteint grâce aux efforts coordonnés des pouvoirs publics, des producteurs et des gestionnaires de réseau, quelques problématiques locales de raccordement (en particulier en BT) apparaissent avec des délais de raccordement proposés relativement longs et au-delà des attendus des porteurs de projets. Ces délais de raccordement peuvent être en partie dus aux processus d'obtention des autorisations administratives ou aux processus régissant les S3R. Sur ce dernier point, les gestionnaires de réseaux font face et adaptent les modes opératoires pour permettre un raccordement de tous les projets au meilleur coût collectif.

Ainsi fin 2021, la France compte **plus de 59 781 MW** de capacité de production à base d'énergies renouvelables électriques (EnR) raccordée aux réseaux publics. Le parc hydraulique représente un peu moins de la moitié de la capacité installée, les installations éoliennes et photovoltaïques représentant désormais environ 53% du parc¹.

¹ Source : [Panorama de l'électricité renouvelable en 2021](#)

Évolution de la puissance raccordée



Source : Panorama de l'électricité renouvelable en 2021

3 315 MW ont été raccordés aux réseau en 2021 dans le cadre des S3REnR, confirmant le rôle prépondérant de ces schémas dans le développement des EnR terrestres, grâce en particulier à la mobilisation des gestionnaires de réseau et des différentes parties prenantes pour partager la meilleure vision possible par anticipation des gisements et des travaux à moyen terme.

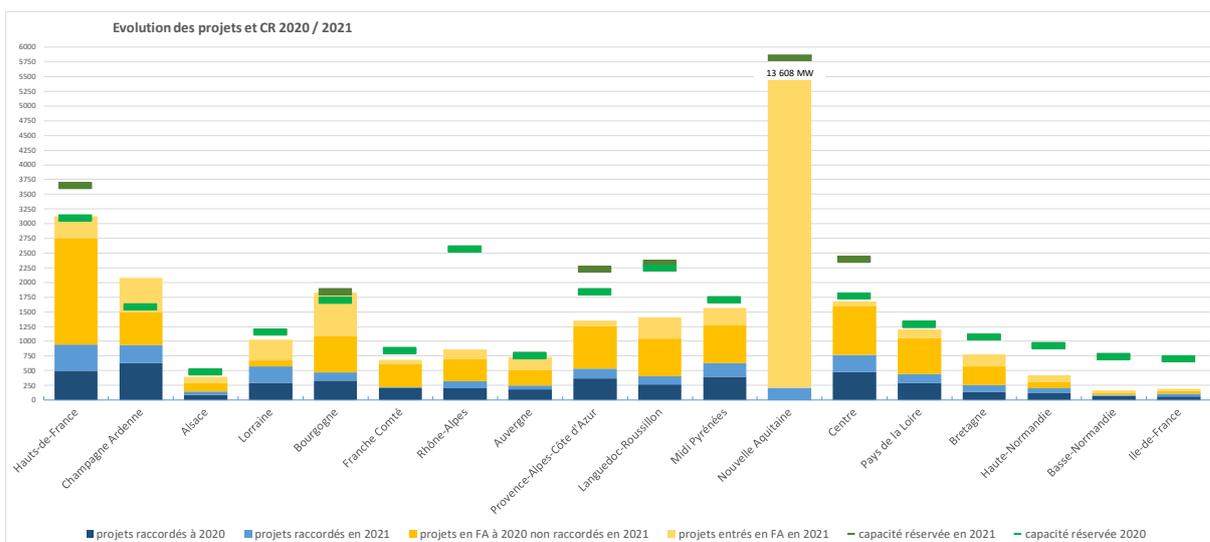
Cette dynamique de projets EnR a pour effet de saturer plusieurs schémas : Champagne-Ardenne (depuis septembre 2020) ainsi qu'Auvergne et Bourgogne, schémas adossés aux régions suivant le découpage administratif précédant la réforme territoriale de 2016.

Pour 11 des 18 schémas actuellement en vigueur, plus des deux tiers de la capacité réservée régionale a déjà été affectée à des projets EnR, seuil permettant le déclenchement du processus de révision.

Toutefois, au vu du volume de projets raccordés et en développement et malgré cette année remarquable, un effort supplémentaire (par rapport au rythme de 2021) sera nécessaire de la part de l'ensemble des parties prenante pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2023 dans le cadre de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Ainsi au rythme de l'an passé poursuivi sur les 2 prochaines années, il manquerait de l'ordre de 3 GW d'EnR raccordées pour s'inscrire dans la cible.

Au 31 décembre 2021, **63% de la capacité réservée** aux projets EnR **sur l'ensemble des S3REnR est désormais affectée**, avec une attraction territoriale différenciée.

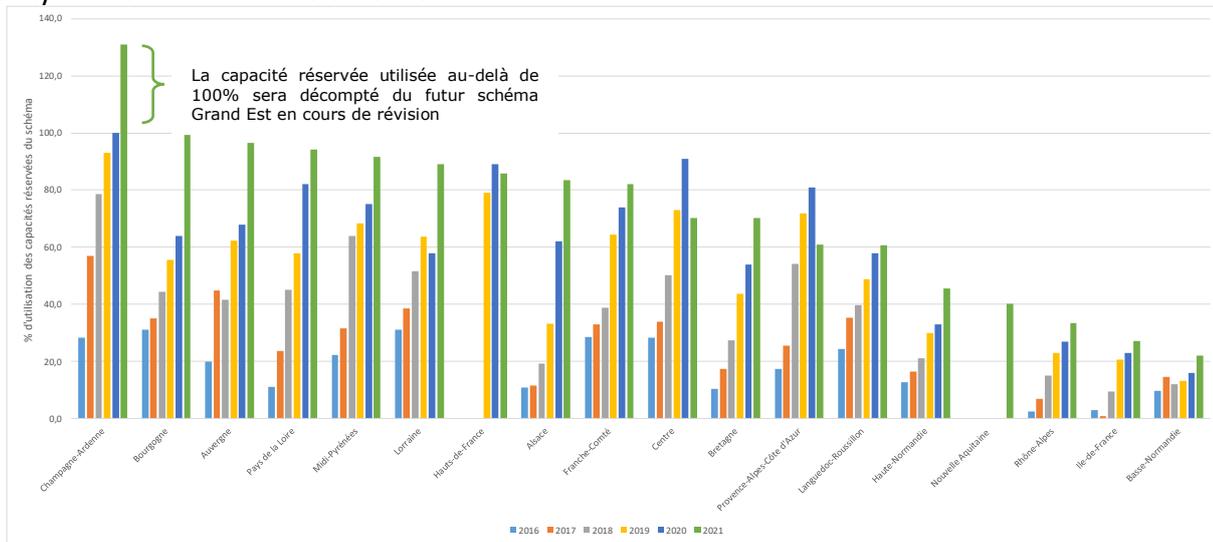
Evolution des projets raccordés, projets en développement et capacité réservée disponible sur l'ensemble des S3REnR et par schéma



Exemple de lecture : sur le schéma Hauts de France, les raccordements ont été nombreux en 2021 (bleu ciel) et ont permis de doubler le volume raccordé par rapport à 2020 (bleu foncé). Les volumes entrés en file d'attente en 2021 (jaune clair) complètent ceux déjà présents en 2020 (jaune paille) pour saturer la capacité réservée du schéma avant adaptation (barre vert clair). Toutefois l'adaptation réalisée en 2021 a permis d'augmenter de façon significative la capacité réservée (barre vert foncé) et libérer de la capacité dans l'attente de la révision en cours de réalisation

Remarque : les adaptations sont à l'origine de l'augmentation annuelle de la capacité réservée disponible et matérialisés par les tirets vert foncé.

Evolution des puissances des projets raccordés et en développement, rapportées à la capacité réservée disponible dans le cadre du schéma :



La dynamique des S3REnR, déjà soutenue depuis 2016, s’est fortement accélérée cette année 2021. Ainsi, au-delà des schémas Auvergne et Champagne-Ardenne - saturés - les schémas Bourgogne, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, Lorraine et Hauts-de-France approchent eux aussi de la saturation.

Les adaptations des schémas engagées par les gestionnaires de réseau permettent **à court terme de répondre à la dynamique des projets EnR**, relayées sur **le moyen terme par les révisions**, également engagées pour bon nombre de régions. Ces adaptations permettent de mettre à disposition de nouvelles capacités en attendant les prochaines révisions, permettant d’éviter de ralentir les raccordements.

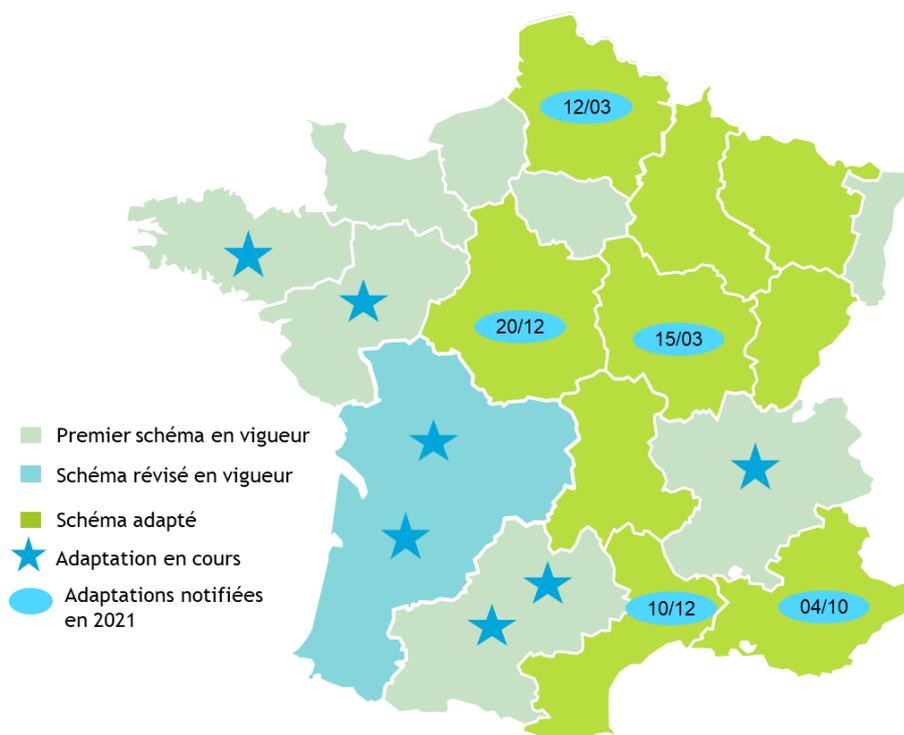
En 2021, **5 adaptations** de schémas ont été notifiées aux préfets (contre 7 en 2020) avec un volume de capacités réservées supplémentaires mises à disposition de **1 780 MW** (soit 400 MW de plus qu’en 2020). Elles ont un effet immédiat et visible (confère graphique supra) : les créations d’ouvrages engagées via ces adaptation permettent de dégager des capacités réservées entraînant de facto une baisse du taux d’utilisation desdites capacités.

Ces **adaptations** constituent ainsi un levier pour ajuster les schémas à la dynamique de développement des EnR et permettre aux gestionnaires de réseau d’adapter leur réseau à des besoins évolutifs. Néanmoins, l’allongement des durées de mise en œuvre de ces adaptations grève en partie l’agilité espérée par ce levier. De plus ces adaptations peuvent être considérées comme révélateur de **l’enjeu de fiabilité et d’exhaustivité des gisements** lors de l’élaboration des schémas, dans la mesure où ces gisements sont indicatifs et certains producteurs ou développeurs de projets ne déclarent pas leurs projets. A titre d’exemple, **une des deux adaptations lancées sur le schéma Nouvelle Aquitaine quelques mois seulement après l’approbation de la quote-part par le préfet concernait un ensemble de projets de grandes envergures non identifiés lors de la phase de collecte et déclaration des gisements**. Même si cela ne remet pas en cause l’intérêt de procéder à des réactualisations des schémas (originellement d’une pérennité de 10 ans), on pourra regretter dans ce type de cas une étape supplémentaire matérialisée par les processus liés à

l'adaptation (consultation, étude environnementale) qui ajoute des délais au développement des réseaux pour la transition énergétique.

Au-delà de ces problématiques, les adaptations ont permis d'améliorer la qualité des offres de raccordement au travers de travaux supplémentaires dans les zones dynamiques et en adaptant la consistance technique de projets en cours à l'augmentation du gisement à accueillir.

Adaptations de schémas réalisées et en cours à fin 2021



Le recours systématisé à des solutions flexibles (automates d'écrêtement de production en cas de contrainte ou monitoring des liaisons), mis en œuvre par RTE pour repousser les limites d'utilisation du réseau existant et optimiser le dimensionnement du réseau, est un facteur essentiel pour accélérer les raccordements de production EnR au moindre coût pour la collectivité.

Les réseaux poursuivent leur évolution pour accueillir les EnR

Au périmètre de la France continentale, les 21 premiers S3REnR avaient été élaborés entre 2012 et 2016, afin de préparer les réseaux de transport et de distribution d'électricité à l'atteinte des objectifs de développement des EnR fixés par les anciennes régions administratives, dans le cadre de leurs Schémas régionaux climat air énergie (SRCAE). Ces premiers schémas avaient permis l'accueil d'environ 25 GW de production renouvelable.

Aujourd'hui, les régions, acteurs majeurs de la transition énergétique sur leurs territoires, sont engagées dans des réflexions sur le développement des EnR aux horizons 2030 et 2050. Le processus en cours de révision des S3REnR est bien avancé dans plusieurs des nouvelles régions administratives avec une entrée en vigueur du schéma Auvergne Rhône Alpes le 15 février 2022, et attendue au cours

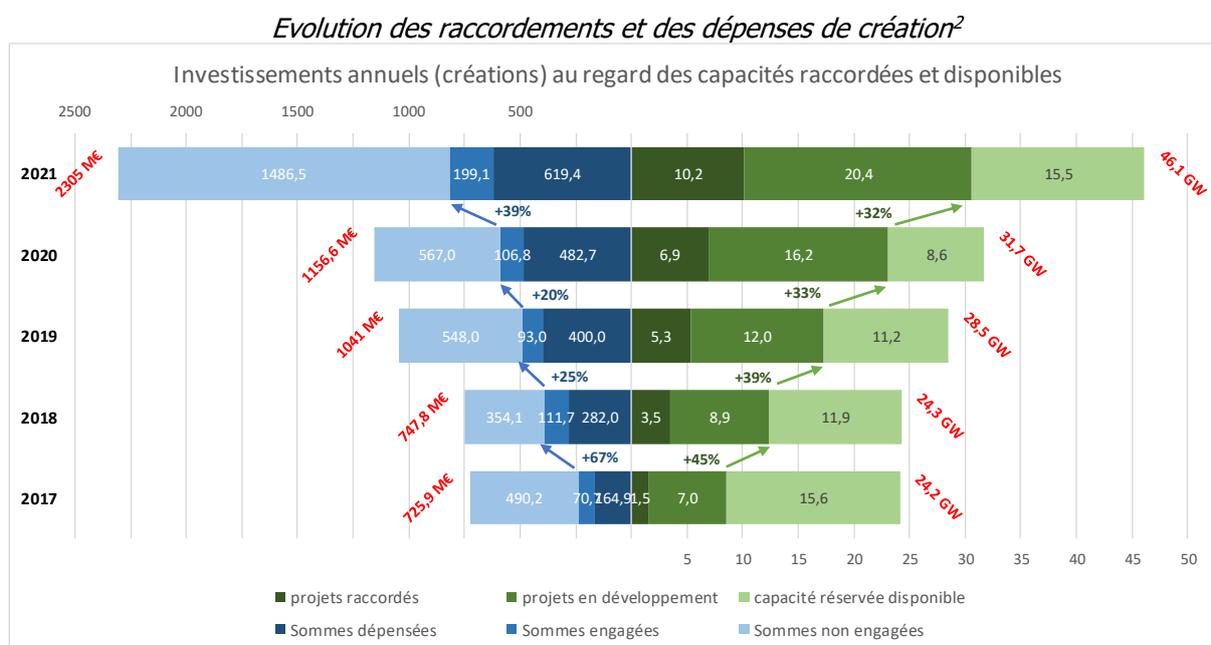
de l'année 2022 pour les schémas Bourgogne-Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Grand Est et Occitanie. D'autres révisions de schémas sont en cours, avec des horizons plus éloignés.

Dans le cadre de ces révisions, l'intégration des objectifs de développement des EnR issus de la PPE de 2019 (de l'ordre d'une centaine de GW de production renouvelable terrestre à l'horizon 2035) fait l'objet d'échanges approfondis avec les préfets, pour définir l'ambition d'intégration de production EnR en cohérence avec les objectifs de la PPE, les dynamiques locales et l'intégration à l'environnement local. Ces objectifs nécessiteront des évolutions structurantes des réseaux.

Ce bilan globalement positif d'accueil et d'évolution de capacité est sous-tendu par **une tendance haussière et constante des investissements engagés par les gestionnaires de réseau.**

Le Bilan financier de l'ensemble des S3REnR au 31 décembre 2021 témoigne de la dynamique des investissements engagés par les gestionnaires de réseau.

Pour les créations d'ouvrages financées *via* la quote-part :



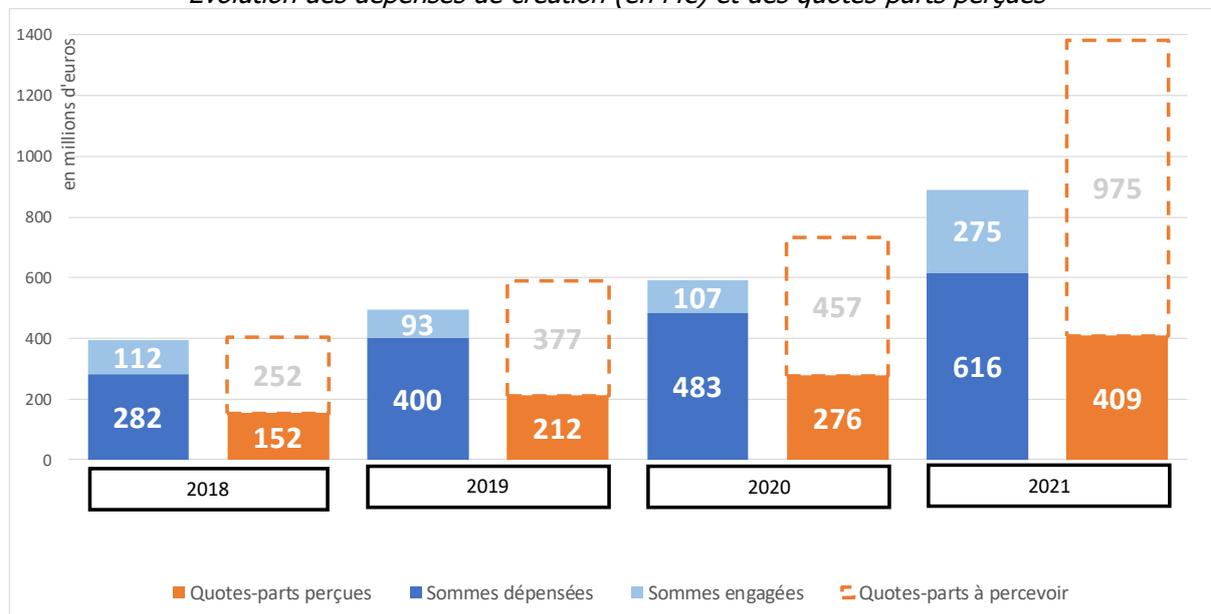
En 2021, les demandes de raccordement ont considérablement augmenté par rapport aux années précédentes. La prédominance de projets PV est notable notamment du fait d'une meilleure acceptabilité des projets (impact visuel plus faible, notamment pour les nombreux projets BT). De même les raccordements ont fortement crû, grâce à la mise à disposition de capacités sur les réseaux et du fait d'une bonne maturité des projets.

Les dépenses de création progressent également, à un rythme soutenu et cohérent avec celui des projets de production, permettant de générer de la capacité réservée disponible dans les S3R concernés.

² Le taux d'accroissement annuel des capacités se base sur la somme des projets raccordés et en développement. Le taux d'accroissement annuel des investissements se base sur l'addition des sommes engagées et dépensées.

Il est à noter que ces sommes comprennent les dépenses des ouvrages de création mis en service et les montants estimés des travaux engagés³. Ces montants incluent les investissements de création supplémentaires induits par les adaptations de schémas.

Evolution des dépenses de création (en M€) et des quotes-parts perçues



A fin 2021, les sommes perçues au titre des quotes-parts auprès des producteurs représentent environ deux tiers des sommes dépensées par les gestionnaires de réseau pour la réalisation des ouvrages de création des S3REnR (409 M€ versus 616 M€). Les gestionnaires de réseau poursuivent les efforts d'adaptation de réseau pour favoriser l'accueil des ENR en engageant des investissements et en anticipant le recouvrement des charges associées par la quote-part qu'ils doivent percevoir auprès des producteurs.

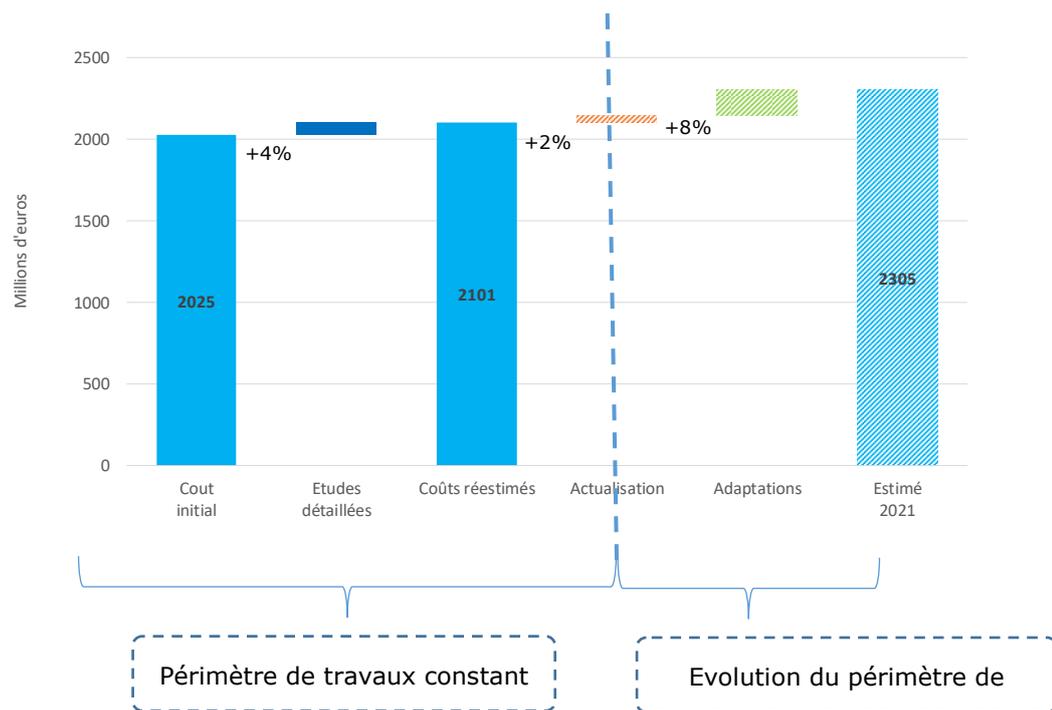
Le graphe ci-dessus présente également les quotes-parts à percevoir. L'écart entre le montant global des quotes-parts et les dépenses de création se trouvent reversé dans le calcul de la nouvelle contribution des producteurs à la révision du schéma.

Le montant total des coûts prévisionnels de création évolue légèrement au cours du temps, du fait de l'actualisation annuelle des coûts⁴, de l'avancement des études de détails et des investissements supplémentaires introduits par les adaptations de schéma. Le graphique ci-dessous présente l'évolution de ces coûts de création.

³ Travaux pour lesquels au moins une commande de matériel et/ou de travaux a été réalisée

⁴ Selon l'index publié par l'INSEE qui tient compte de l'évolution des coûts des travaux publics sur les réseaux d'énergie et de communication (TP12a)

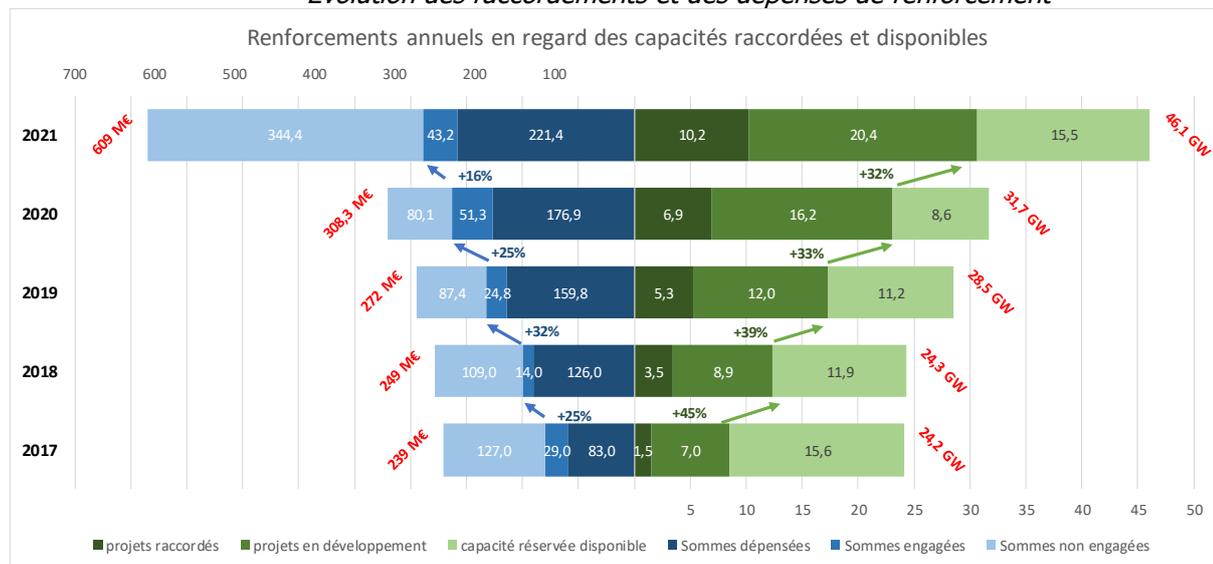
Décomposition de l'évolution des coûts prévisionnels des créations



L'avancement des études de détail et de la concertation se traduit en moyenne par **une hausse modérée (4%) du montant estimé des investissements de création par rapport au chiffrage initial** des schémas, **traduisant des chiffrages initiaux globalement fiables**. Les adaptations donnant de la souplesse aux schémas S3REnR entraînent quant à elles une augmentation globale de 8%. Le montant des créations, estimé à fin 2021, atteint ainsi 2 305 M€.

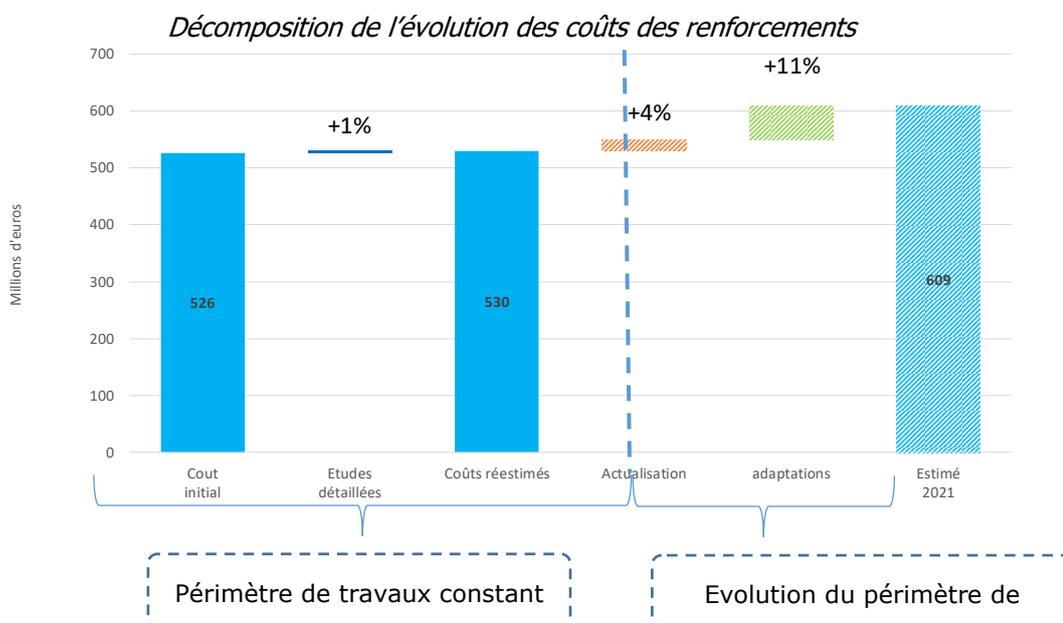
Pour les projets de renforcements à la charge des gestionnaires de réseau :

Evolution des raccordements et des dépenses de renforcement⁵



A fin 2021, les dépenses de renforcements à la charge des gestionnaires de réseau se poursuivent à un rythme soutenu. Les sommes dépensées et engagées correspondent à environ 41,6% des montants prévisionnels des renforcements sur l'ensemble des schémas en vigueur.

A fin 2021, l'avancement des études de détails et de la concertation se traduit par une hausse du montant des investissements de 1% par rapport au chiffrage initial des schémas, qui atteint 634 M€ en prenant en compte l'actualisation et les adaptations.



⁵ Le taux d'accroissement annuel des capacités se base sur la somme des projets rattachés et en développement. Le taux d'accroissement annuel des investissements se base sur l'addition des sommes engagées et dépensées.

Des révisions des schémas avancées dans huit des douze régions administratives.

Afin d'être au rendez-vous des objectifs de la transition énergétique, les projets de schéma en cours intègrent l'accélération du développement des EnR, en identifiant les évolutions structurantes des réseaux qui sont nécessaires à leur accueil. Comme indiqué dans son Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) de 2019 et conforté par les résultats de l'étude Futurs Energétiques 2050 publiée fin 2021, RTE estime que les adaptations du réseau de transport resteront dans la tendance actuellement constatée jusqu'à 50 GW d'EnR terrestres installés. Au-delà de cette puissance, des adaptations plus profondes du réseau de transport seront alors nécessaires pour accompagner la transition énergétique. RTE a ainsi lancé pour la totalité des ouvrages structurants de très haute tension (400 kV) les études techniques. Il est à noter que ces ouvrages, induits par de nombreux inducteurs, ne font pas partie des ouvrages éligibles à une contribution des producteurs.

Pour contribuer à ces objectifs de long terme, l'année 2022 devrait être marquée notamment par l'entrée en vigueur de plusieurs schémas révisés (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes) ainsi que par plusieurs adaptations (Midi-Pyrénées, Bretagne, Nouvelle Aquitaine...).

Pour accompagner ces évolutions de réseau incluses dans les révisions et adaptations, les leviers d'optimisation déjà mis en œuvre par les gestionnaires de réseau trouveront un intérêt croissant. En particulier, l'évolution des réseaux électriques fondée sur un recours raisonné à des écrêtements de production permettra des économies substantielles à la collectivité et une limitation de l'empreinte des réseaux dans les territoires. En 2022, RTE et Enedis poursuivent leurs travaux communs pour consolider la valeur collective des flexibilités, en s'appuyant notamment sur le projet Reflex d'Enedis (visant à optimiser l'utilisation de ses transformateurs), le dimensionnement optimal de RTE ou encore les différents appels d'offres à des Flexibilités en cours de concertation.

RTE prévoit également de son côté le déploiement d'automates complexes de gestion de zones électriques dans les S3REnR, sur la base des expérimentations de ces nouvelles solutions dans les Deux-Sèvres et prochainement en région Grand Est (projet NAZA de RTE).

Le concept de dimensionnement durable des liaisons de raccordement des postes sources est aussi largement mis en œuvre, permettant un raccordement de production EnR supérieur aux gisements recensés avec l'ajout de transformateurs, sur la base de recensement de gisements fiabilisés, discutés et partagés au sein d'un territoire. Il permet de s'inscrire sur le long-terme et d'améliorer l'efficacité économique des ouvrages, en favorisant par exemple les amorces de jeu de barres qui permettent de ne pas consigner les transformateurs des producteurs existants lors de l'extension du poste.

Une des clés de l'optimisation des besoins d'adaptation des réseaux et conséquemment de l'efficacité économique des S3REnR est la robustesse et l'exhaustivité des remontées de gisements EnR. Ce travail de recensement se fait avec l'ensemble des parties prenantes lors des exercices de planification de l'infrastructure de réseau réalisés en région, en les évaluant selon plusieurs critères : efficacité du gisement en termes de productible, acceptabilité locale des EnR, levée de certains freins territoriaux à l'accueil des projets de parcs de production (radars,...) et enfin le coût induit par les besoins d'évolution des réseaux. Afin de fiabiliser la caractérisation des gisements qui sont aujourd'hui indicatifs et basés sur la bonne volonté des porteurs de projets, RTE a mis à disposition, tout début 2022, une plateforme permettant aux acteurs une déclaration de leurs projets de production ENR en cours de développement ou envisagés à moyen terme. Cet outil, préservant la confidentialité absolue des données

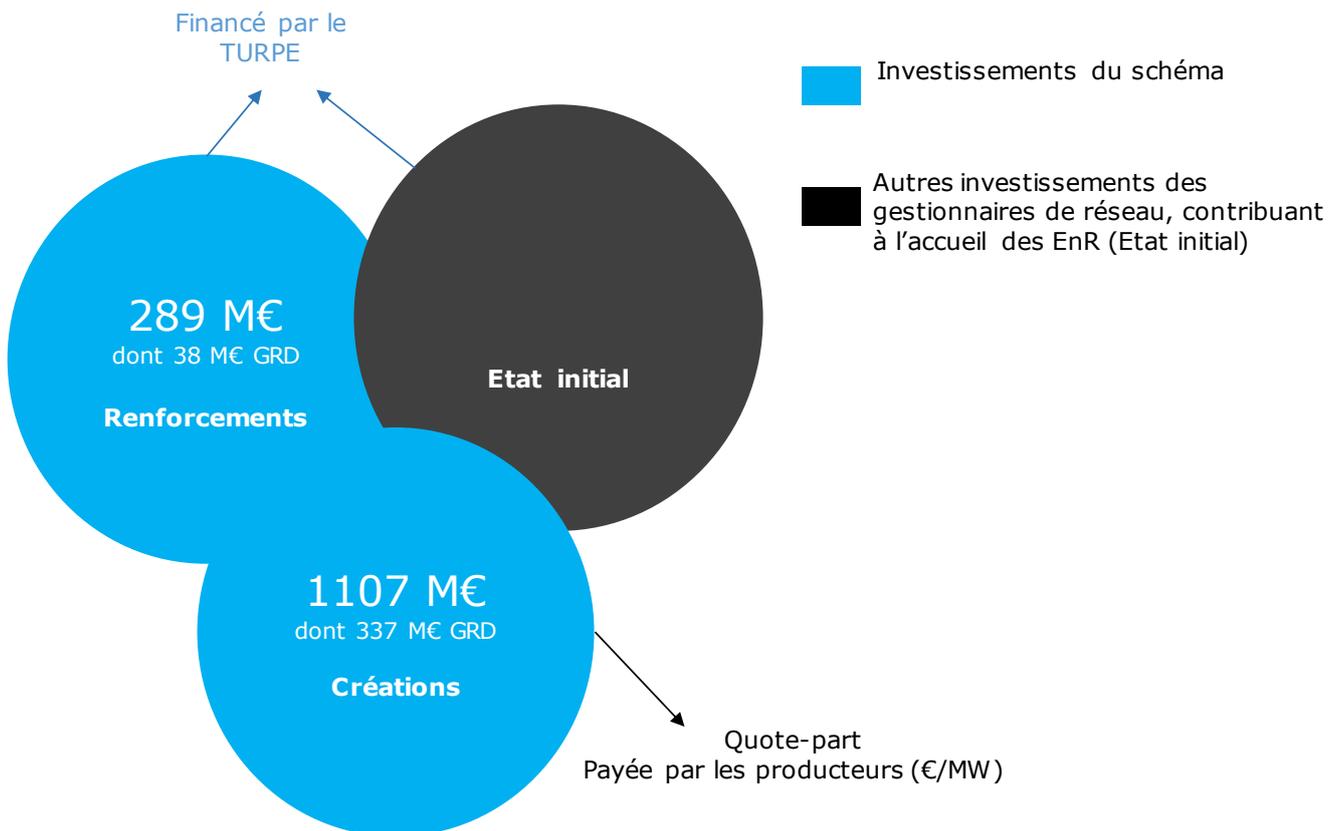
commerciallement sensibles, évoluera au cours des prochains mois afin de gagner encore en efficacité et permettre un recensement plus fiable et plus précis.

Les discussions entreprises au sein du GT « Développement harmonieux de l'éolien » piloté par la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) ont conduit à des propositions qui ont été reprises dans la loi « Climat et Résilience ». Dans cet esprit a été également demandée par la ministre de la transition écologique (Instruction du Gouvernement du 26 mai 2021 relative à la planification territoriale et l'instruction des projets éoliens) l'élaboration de cartographie des zones favorables à l'éolien par région, sous l'égide du préfet de région. Ces cartographies, bien qu'indicatives, peuvent être une base solide de discussion avec les parties prenantes pour la caractérisation des gisements.

Cet axe de progression de la caractérisation et de la fiabilisation (engagement des porteurs de projets) des gisements est une des propositions avancées par RTE pour améliorer la performance des S3REnR. Cette proposition s'appuie notamment sur les gisements déclarés sur la plateforme de déclaration mise à disposition par RTE ainsi que les cartographies des zones favorables, afin de définir plus rapidement un gisement dont la qualité et l'exhaustivité constitueront les pierres angulaires de la définition puis de la réalisation des réseaux électriques idoines. L'engagement du développement réseau sera ainsi plus rapide et résilient à moyen-terme. Associées à des réflexions sur l'accélération du traitement des procédures administratives, ces pistes forment le socle des propositions formulées par RTE dans le cadre du groupe de travail initié et piloté par la DGEC sur la thématique du raccordement.

PREAMBULE

La quote-part du S3REnR Nouvelle-Aquitaine a été approuvée par la préfète de région le 05/02/2021. Ce schéma met à disposition une capacité d'accueil de 13.6 GW, dont 6.5 GW de capacités nouvellement créées s'ajoutant aux 7.1 GW préexistantes pour le raccordement de projets de production EnR, pour une quote-part de 80.50 k€/MW (valeur actualisée au 31/12/2021). Les montants d'investissements du schéma sont détaillés ci-dessous.



Le présent document a pour objet d'établir un état technique et financier de la mise en œuvre de ce S3REnR à la date du 31 décembre 2021 (année N-1), après 1 année d'application, conformément à l'article D321-22 du code de l'énergie. Pour mémoire, le précédent état technique annuel à fin 2020 des ex-schémas Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes sont disponibles sur le site Internet de RTE.

Cet état technique et financier a été élaboré conjointement avec Enedis, SRD et Gérédis, présenté à la DREAL Nouvelle-Aquitaine et publié sur le site internet de RTE. Il a également été annexé au bilan d'exécution du programme d'investissement adressé à la CRE. Les gestionnaires de réseau ont établi cet état en cohérence avec les chiffres du panorama des EnR à fin 2021.

Le S3REnR, la cartographie associée, le rapport de concertation et le présent état technique et financier annuel sont disponibles sur le site internet de RTE à l'adresse : <http://www.rte-france.com/fr/article/les-schemas-regionaux-de-raccordement-au-reseau-des-energies-renouvelables-des-outils>.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ENR

1. Dynamique de raccordement EnR

7132.7 MW d'installations EnR raccordées en 2021

Le parc de production d'énergies renouvelables en service atteint 7132.7 MW, cette hausse significative par rapport à 2020 (+20 %) est à modérer par la prise en compte de l'hydraulique historique dans son intégralité. Le volume des projets en développement a connu une hausse exceptionnelle cette année, principalement liée au développement de la filière photovoltaïque, pour atteindre 7122.3 MW (+24 % par rapport à 2020).

Production (MW)	07/02/2013	31/12/2020	31/12/2021	Evolution
En développement	412	5753.8	7122.3	+24%
RPT		2372.2	3942.2	+66%
ENEDIS		2665.7	2386.3	-10%
ELD		716	793.9	+7%
En service	886	5932.5	7132.7	+20%
RPT ¹		2077.9	2540.8	+22%
ENEDIS ²		3009.6	3690.9	+23%
ELD		845.4	902.7	+7%

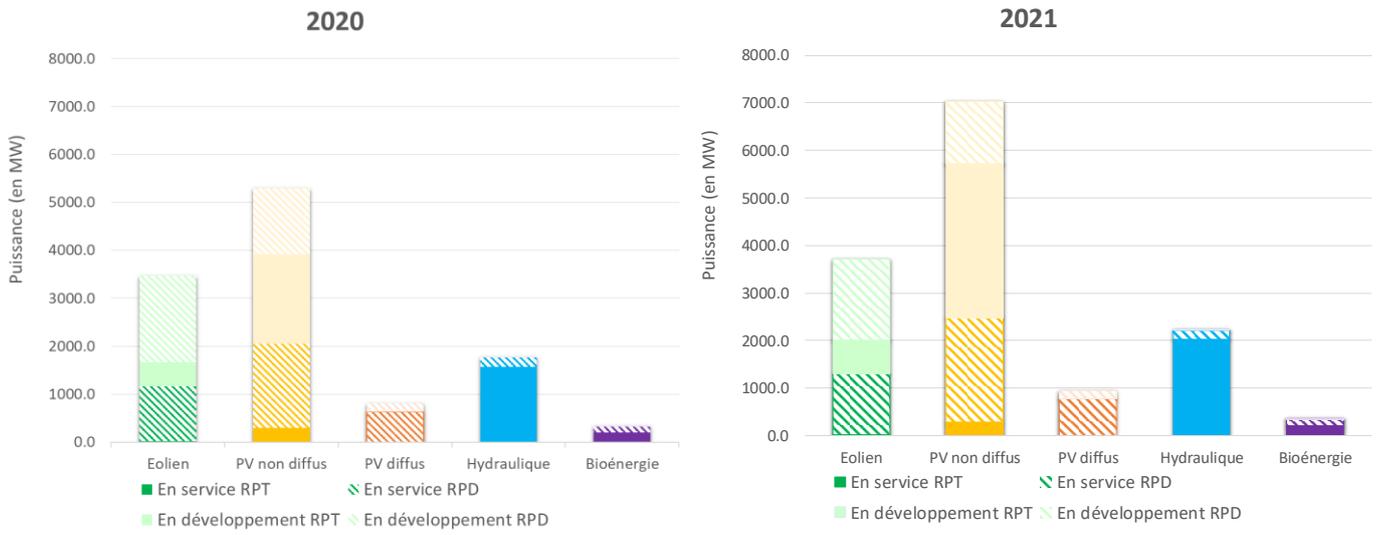
1311.8 MW de production éolienne raccordée en 2021

La dynamique de raccordement de la production éolienne constatée en 2020 se maintient en 2021 (+13%). Le volume total de projets éoliens en service et en développement affiche 3716.7 MW à fin 2021 (+7 %), supérieur rapport à l'évolution nationale de cette filière (+4 % hors éolien en mer).

3263.6 MW de production solaire raccordée en 2021

Le parc de production photovoltaïque installé en 2021 atteint 3263.6 MW, soit une hausse légèrement inférieure à la dynamique de l'ensemble de la France (+26 %). Le volume total de projets en service et en développement de la filière photovoltaïque a très fortement augmenté cette année en particulier pour les projets se raccordant sur le RPT (+74%) et est supérieur à la dynamique de l'ensemble de la France (+28 % contre 30% pour la région Nouvelle-Aquitaine).

Répartition par filière des installations EnR en service à fin 2020 et fin 2021



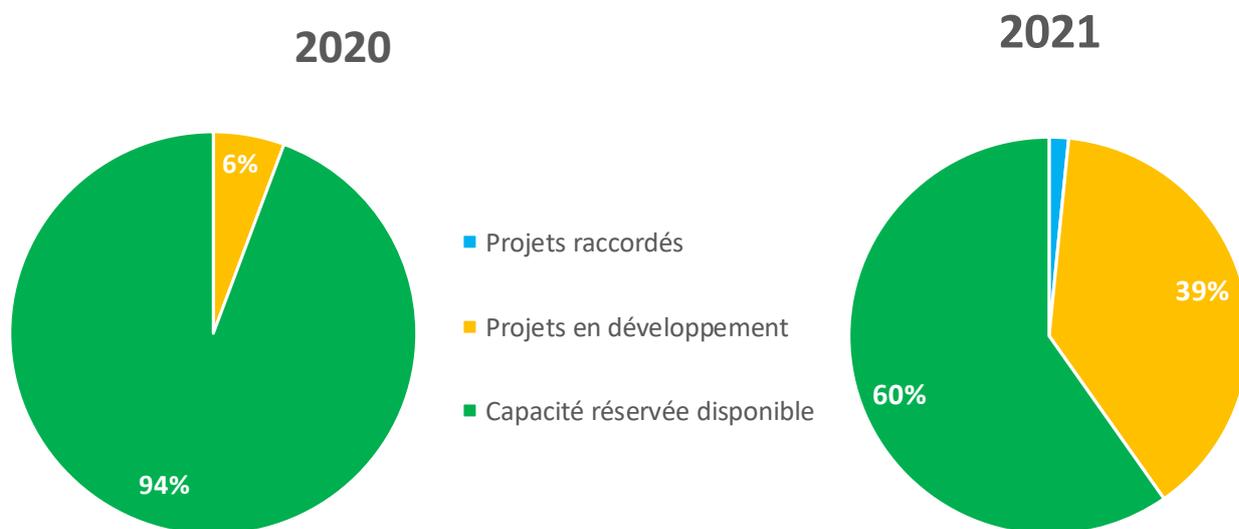
2. Affectation des capacités réservées

5266.7 MW de capacités réservées attribués en 2021

Dont 3942.2 MW attribués pour des projets à raccorder sur le Réseau public de transport.

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution de l'affectation des capacités réservées du S3REnR aux installations de production d'énergies renouvelables⁶ à fin **2020** et fin **2021**.

Répartition de la capacité réservée selon le stade des projets EnR



39% de la capacité du schéma allouée à fin 2021

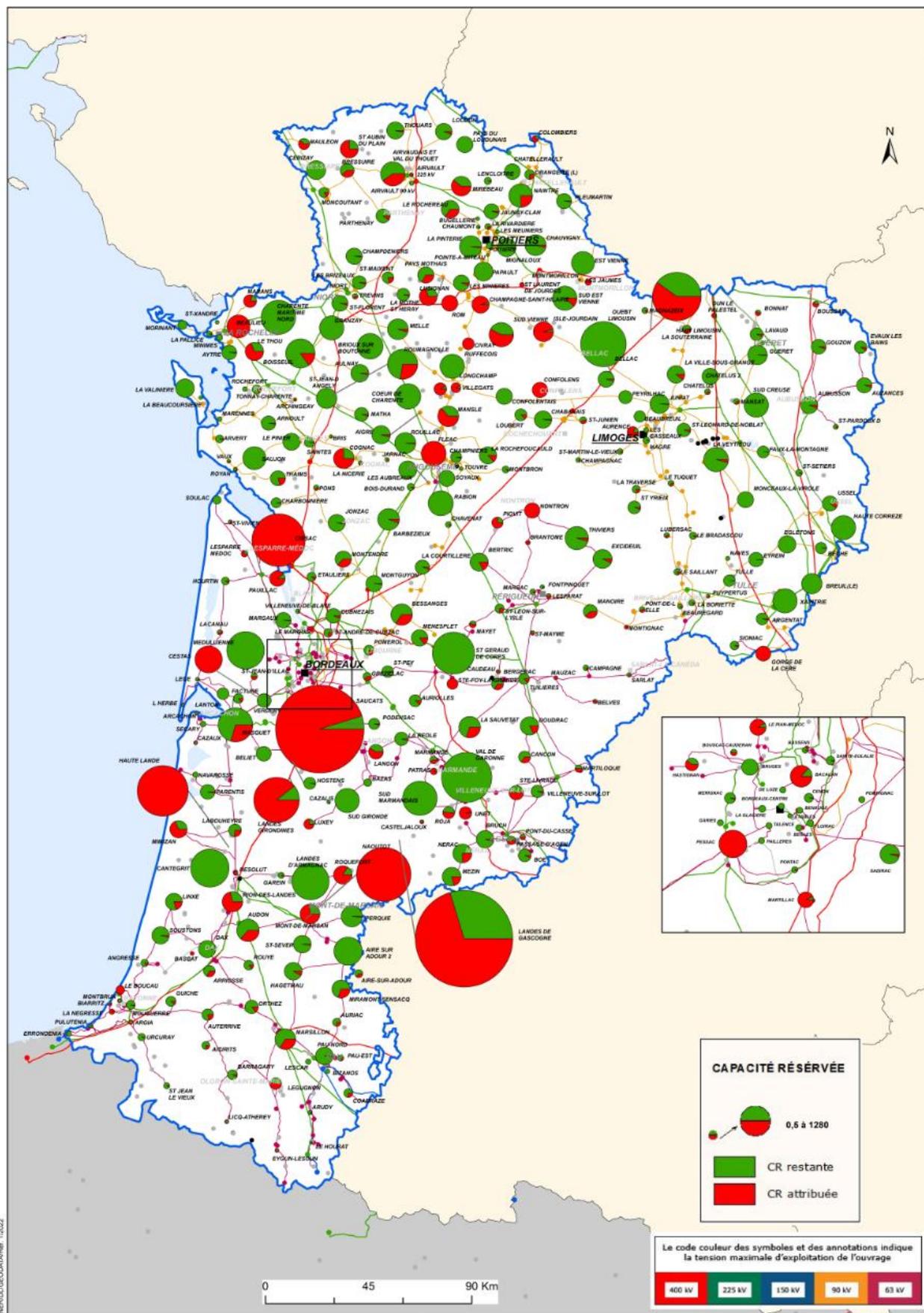
Depuis la publication du S3REnR Nouvelle-Aquitaine 5266.7 MW de capacités réservées ont été affectées sur les 13608 MW mises à disposition dans le schéma, dont 213.5 MW (4 %) ont été mis en service. Les capacités réservées de chacun des postes du S3REnR sont disponibles en annexe 5. Les capacités d'accueil du schéma sont mises à jour régulièrement sur le site internet Caparéseau.fr.

A noter que 6% des capacités du schéma Nouvelle-Aquitaine était attribuée en 2020 due à la saturation du schéma Aquitaine.

La localisation des capacités réservées attribuées est représentée sur la carte en page suivante.

⁶ Hors installations de production diffuse (de puissance inférieure au seuil en vigueur, 36 kVA ou 100 kVA, au moment de leur entrée en file d'attente), et hors appel d'offres éolien posé en mer.

Répartition de l'allocation des capacités réservées du S3REnR



AMENAGEMENTS DU SCHEMA

Afin de prendre en compte les besoins des producteurs pour la localisation et le volume de leurs projets d'installations EnR, le S3REnR Nouvelle-Aquitaine a fait l'objet de transferts de capacité réservée sur l'année 2021. Aucun transfert de travaux n'est à déclarer cette année.

654.1 MW ont été transférés en 2021

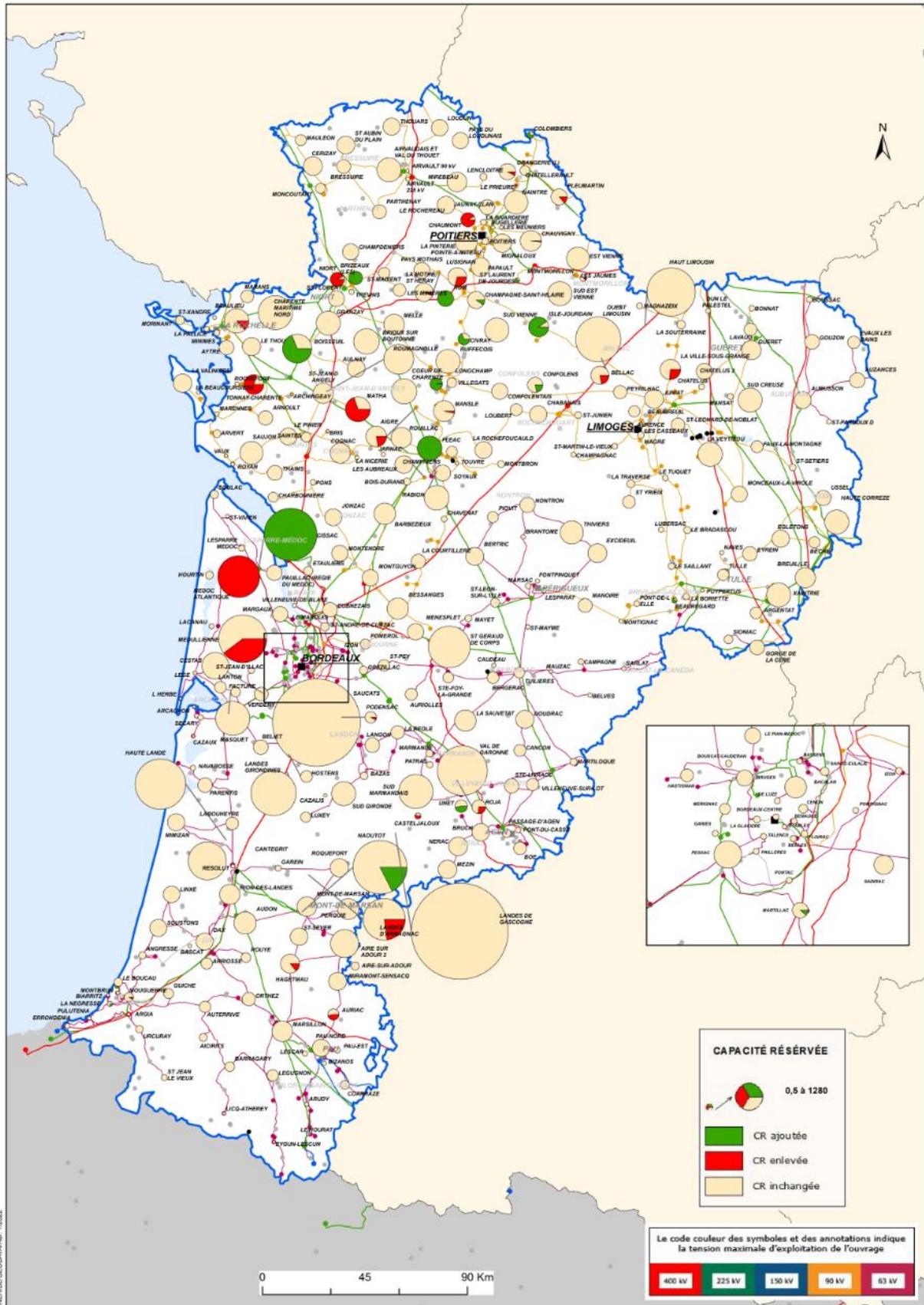
13 transferts d'une puissance cumulée de 569.6 MW ont permis le raccordement de projets sur le réseau de transport

20 transferts d'une puissance cumulée de 84.5 MW ont permis le raccordement de projets sur le réseau de distribution

Dans le cadre de la saturation du schéma Aquitaine, l'entrée en file d'attente de projets dans la zone de CISSAC ne permet plus de réaliser les investissements inscrits au S3REnR Nouvelle-Aquitaine. Les capacités associées à ces investissements ont été transférés et une adaptation permettra de rendre les investissements compatibles avec le potentiel EnR de la zone, en tenant compte des entrées en file d'attente.

La liste complète des transferts et des travaux ajoutés et modifiés figure en annexe 2.

Evolution des capacités réservées par poste après transferts de capacité réservée



CHERD/DECAD/ANF/12022

Adaptations du schéma Nouvelle-Aquitaine

L'arrivée massive de projets EnR au-delà du gisement pris en compte lors de l'élaboration du S3REnR a conduit les gestionnaires de réseau à lancer deux adaptations simultanées :

- Adaptation 1 : Sur le périmètre du poste électrique de Confolentais et Granzay dans le département de la Charente (16).
- Adaptation 2 : Sur le périmètre des postes électriques d'Aire sur l'Adour 2 et de Cantegrit dans le département des Landes (40).

La dissociation des adaptations suit une logique électrique et territoriale qui permet de gagner en rapidité sur l'aboutissement de l'adaptation 1, dont les modifications sont moins conséquentes que celles attendues pour l'adaptation 2.

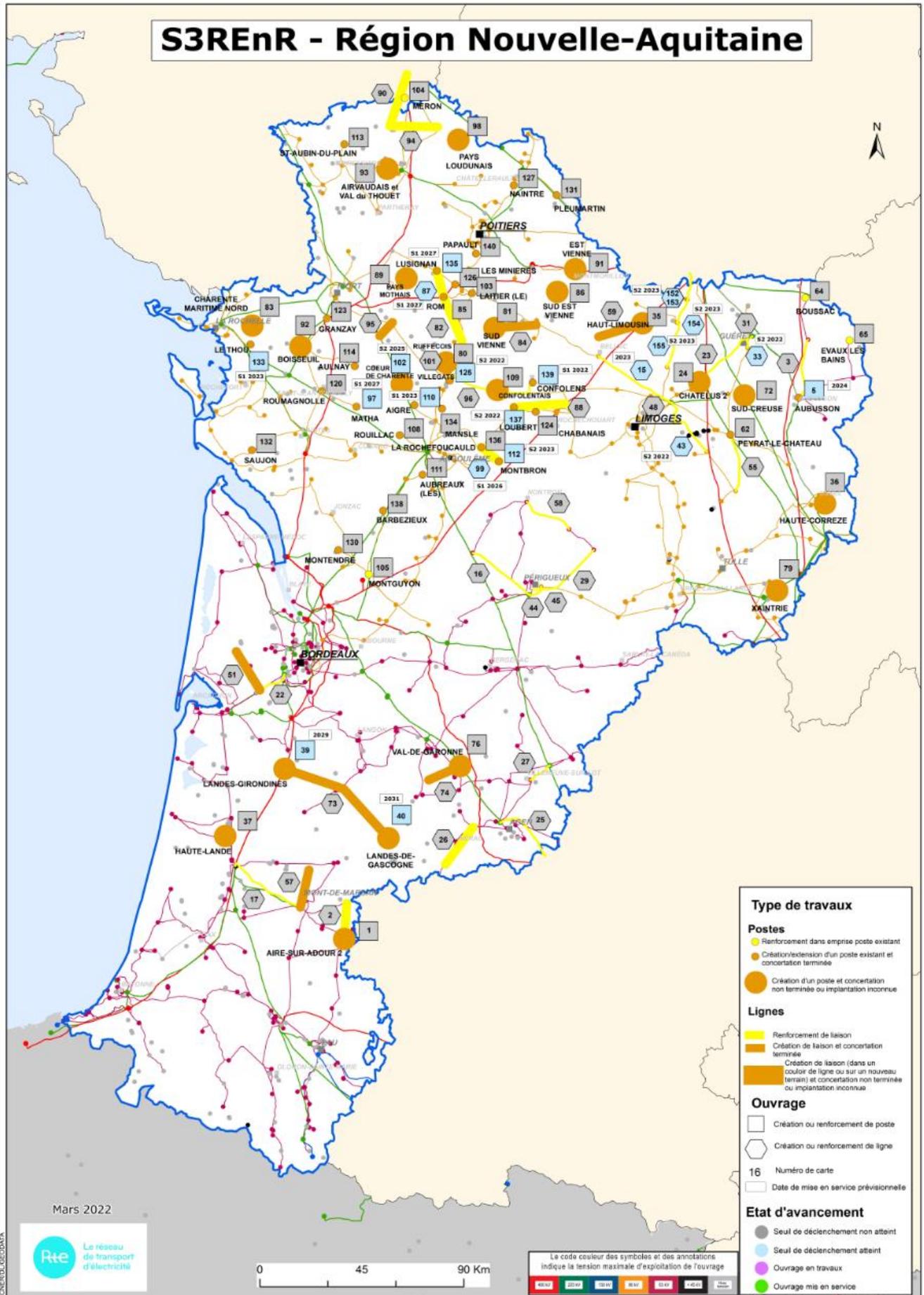
Par ailleurs une adaptation devra être lancée en 2022 dans le nord du Médoc au niveau du poste de CISSAC afin de rendre compatible les investissements du S3REnR au potentiel EnR de la zone.

CARTOGRAPHIE DES TRAVAUX

La cartographie ci-après représente les ouvrages renforcés ou créés inscrits au S3REnR avec leur état d'avancement au 31 décembre 2021. Les ouvrages de l'état initial du S3REnR et le réseau existant sont présents sur la carte (fond de carte). Seuls les ouvrages inscrits au schéma sont numérotés et détaillés (voir liste ci-dessous).

La numérotation de la carte est rappelée en annexe 3.2

S3REnR - Région Nouvelle-Aquitaine



Type de travaux

Postes

- Reinforcement dans emprise poste existant
- Création/extension d'un poste existant et concertation terminée
- Création d'un poste et concertation non terminée ou implantation inconnue

Lignes

- Reinforcement de liaison
- Création de liaison et concertation terminée
- Création de liaison (dans un couloir de ligne ou sur un nouveau terrain) et concertation non terminée ou implantation inconnue

Ouvrage

- Création ou renforcement de poste
- Création ou renforcement de ligne

16 Numéro de carte

□ Date de mise en service prévisionnelle

Etat d'avancement

- Seul de déclenchement non atteint
- Seul de déclenchement atteint
- Ouvrage en travaux
- Ouvrage mis en service

Mars 2022



ENERJUECDATA

AVANCEMENT DES TRAVAUX

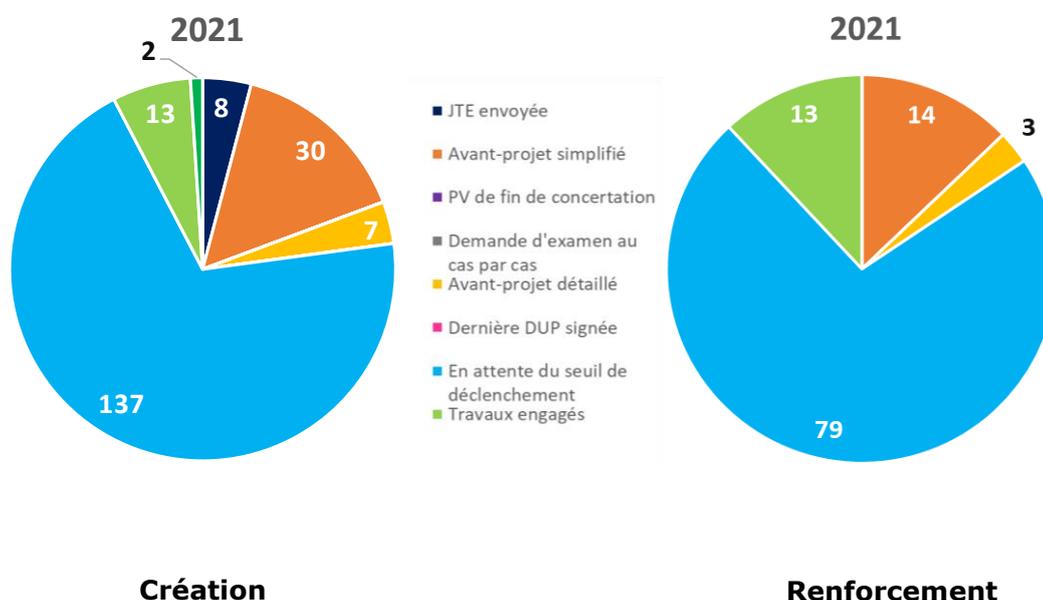
L'ensemble des études des projets prioritaires structurants ont été lancées

La majorité des investissements de renforcement et création du schéma Nouvelle-Aquitaine sont encore en attente de l'atteinte du seuil de déclenchement des travaux.

Les projets en travaux ont été engagés par anticipation des études ou sont issus des précédents S3REnR.

Il est à rappeler que, hors conditions particulières, le seuil de déclenchement des travaux pour des projets EnR raccordés sur le RPT est fixé à 20% de la capacité du poste au stade de la convention de raccordement. Ce seuil explique pourquoi des postes à construire présentent une part importante de capacité en file d'attente mais ne sont pas déclenchés pour autant.

Répartition des travaux de création et de renforcement S3REnR selon leur stade d'avancement⁷



La liste détaillée des travaux de création et de renforcement du schéma ainsi que leur avancement, l'état du seuil de déclenchement, le seuil d'engagement, et leurs coûts figurent en annexe 2.

⁷ Les différents stades d'avancement des projets inscrits au schéma sont détaillés en annexe 3.

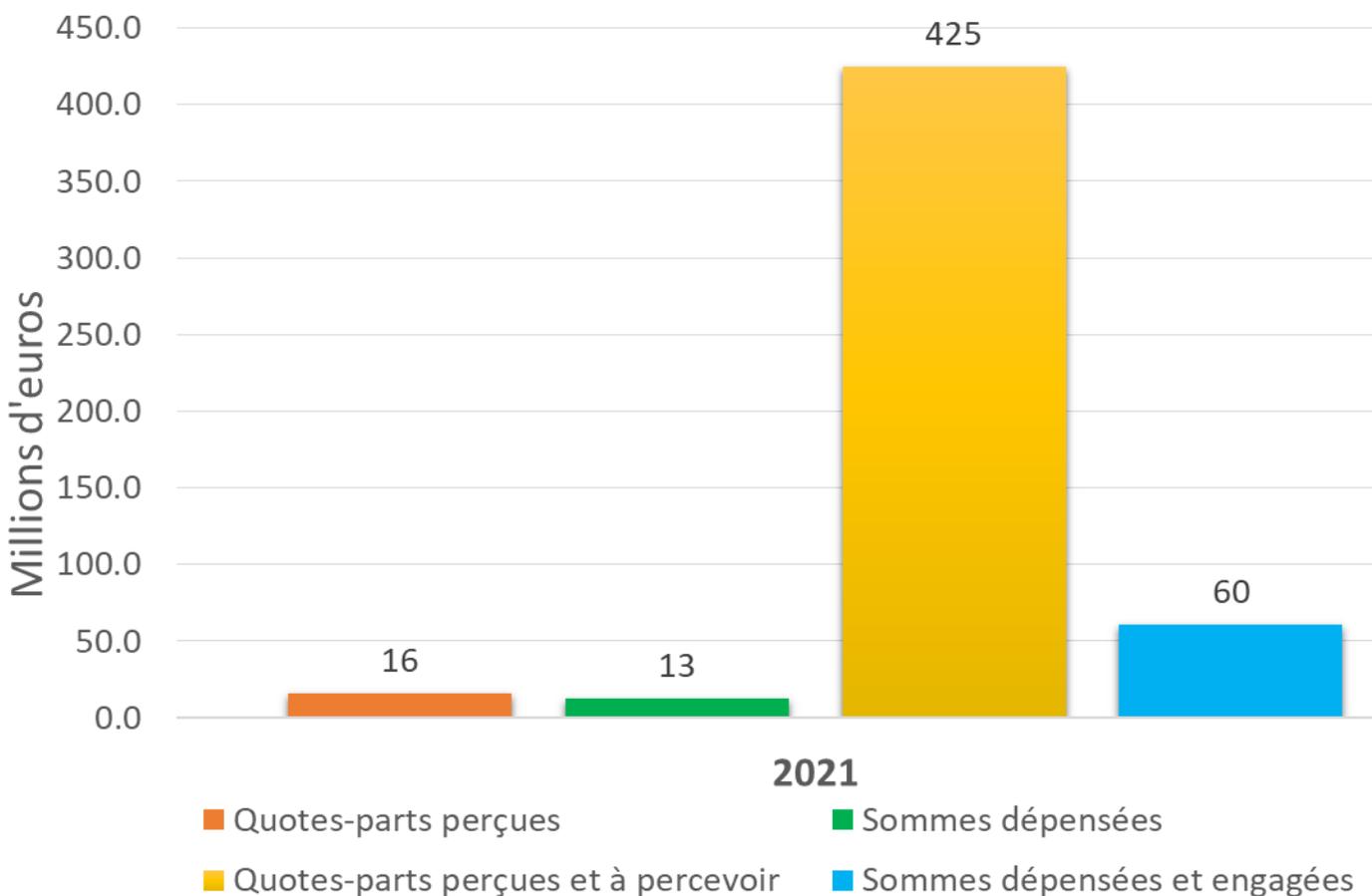
ETAT FINANCIER DU SCHEMA

19,6 M€ de quote-part versés par les producteurs et 12,7 M€ dépensés pour les travaux de création à fin 2021

Il est à noter que cette somme découle des quotes-parts perçues au titre du raccordement des projets en service et au titre des versements partiels des projets en file d'attente, selon leur échéancier de paiement.

Ces recettes de quote-part sont à mettre en regard des éléments de dépense des gestionnaires de réseau qui s'étalent sur la durée des schémas représentés sur le graphique ci-dessous.

Evolution de la couverture des dépenses de création des gestionnaires de réseau par la quote-part⁸



Le déséquilibre important entre les projets en service et en file d'attente se retrouve dans le montant des quotes-parts perçues et à percevoir. Les dépenses pour les créations d'ouvrage mettent en évidence le lancement des études des projets, le montant des quotes-parts perçues couvre les dépenses en 2021.

⁸ La définition de ces différents montants est précisée en annexe 4

La réfaction du la production diffus a un impact d'environ 15 M€

Il s'agit du montant qui serait perçu par les gestionnaires de réseau si les installations de production diffuse⁹ étaient soumises au paiement de la quote-part du S3REnR.

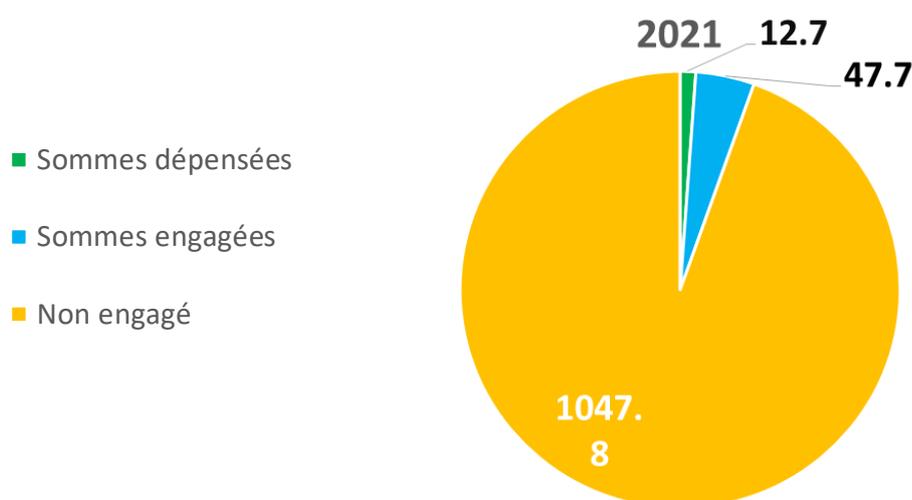
Ces installations sont exonérées du paiement de la quote-part, mais sont comprises dans la capacité réservée du schéma (au dénominateur du calcul de la quote-part unitaire). Par conséquent, une partie du coût prévisionnel des investissements de création du S3REnR n'est pas financé au titre de la quote-part versée par les producteurs EnR, mais supportée par les gestionnaires de réseau, via le TURPE.

Sur le schéma Nouvelle-Aquitaine 200 MW de production diffuse en service et en développement sont recensés à fin 2021, depuis l'approbation du S3REnR.

21,8 M€ dépensés par les gestionnaires de réseau

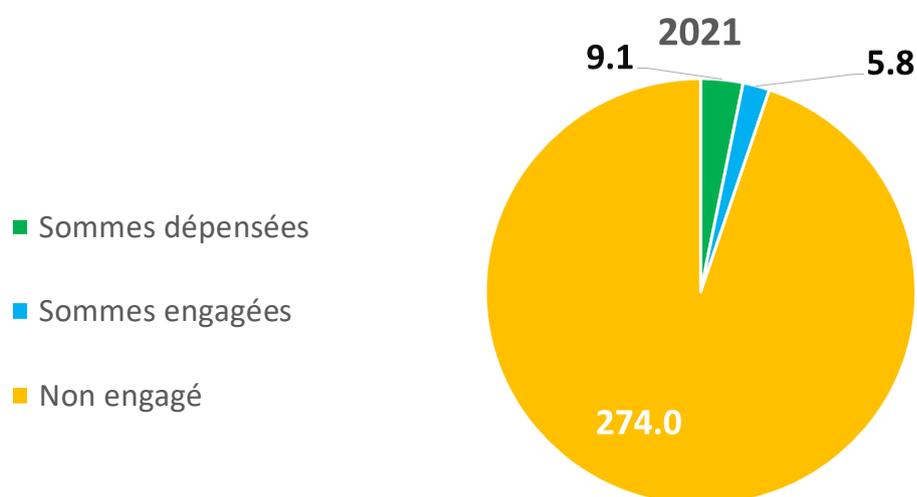
au titre des investissements de création et de renforcement, soit environ 1 % des montants prévisionnels prévus dans le schéma.

Répartition des montants prévisionnels des travaux de création selon le stade de dépense



⁹ Installations de production de puissance inférieure à 250 kVA

Répartition des montants prévisionnels des travaux de renforcement selon le stade de dépense



Le coût estimé des travaux de création est de 1089,7 M€

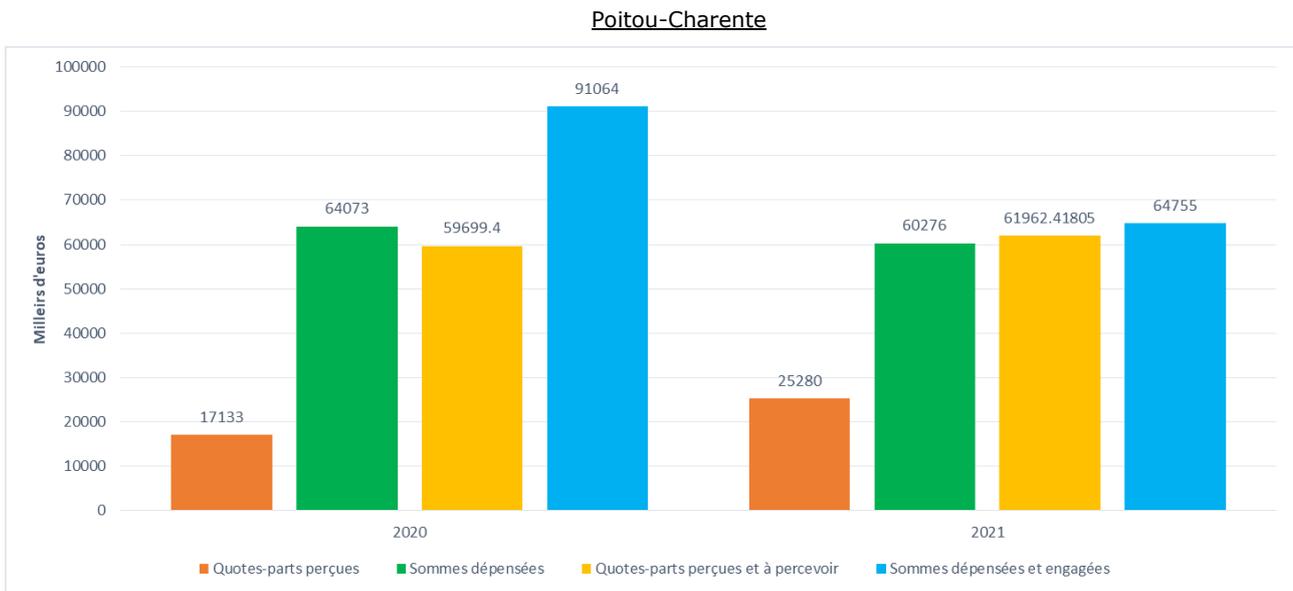
Au stade d'avancement des projets inclus au schéma Nouvelle-Aquitaine, il est encore trop tôt pour analyser les écarts de coûts entre le montant prévisionnel actualisé et le montant estimé. Néanmoins, du fait du contexte géopolitique et économique et des tensions sur les marchés des matières premières, Il est raisonnable d'anticiper des écarts de coûts des projets et dans certains cas, à des délais allongés dûs à des contraintes d'approvisionnements.

ÉTAT FINANCIER DES EX-SCHÉMA :

La quote-part du S3REnR Nouvelle-Aquitaine a pris en compte le solde des ex-schémas en date du 31 aout 2020. Il est rappelé que ce solde a été calculé sans tenir compte des réfections accordées au projet d'une puissance inférieur à 250 kVA.

La prise en compte du solde des ex-schémas n'est pas actualisé annuellement. Un nouveau solde sera calculé à la prochaine révision du schéma en vigueur.

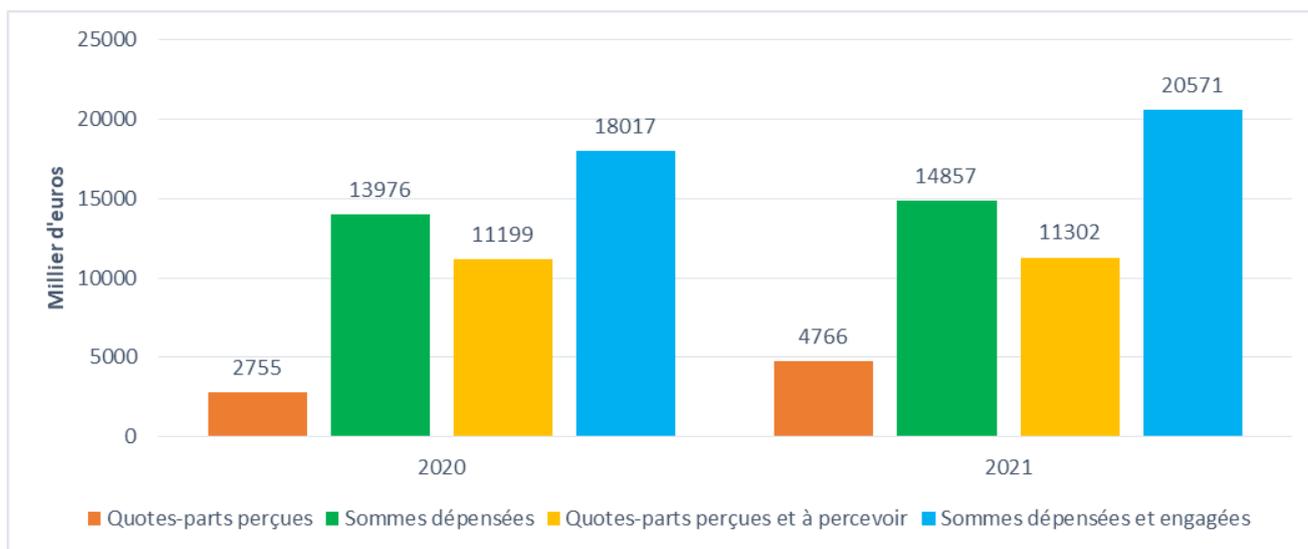
Evolution de la couverture des dépenses de création des gestionnaires de réseau par la quote-part pour l'ex schéma



Concernant l'ex schéma Poitou-Charentes, les dépenses liées aux travaux de création sont loin d'être compensées par les quotes-parts perçues. Les derniers travaux se poursuivent, ainsi les sommes dépensées poursuivent le rattrapage des sommes dépensées et engagées.

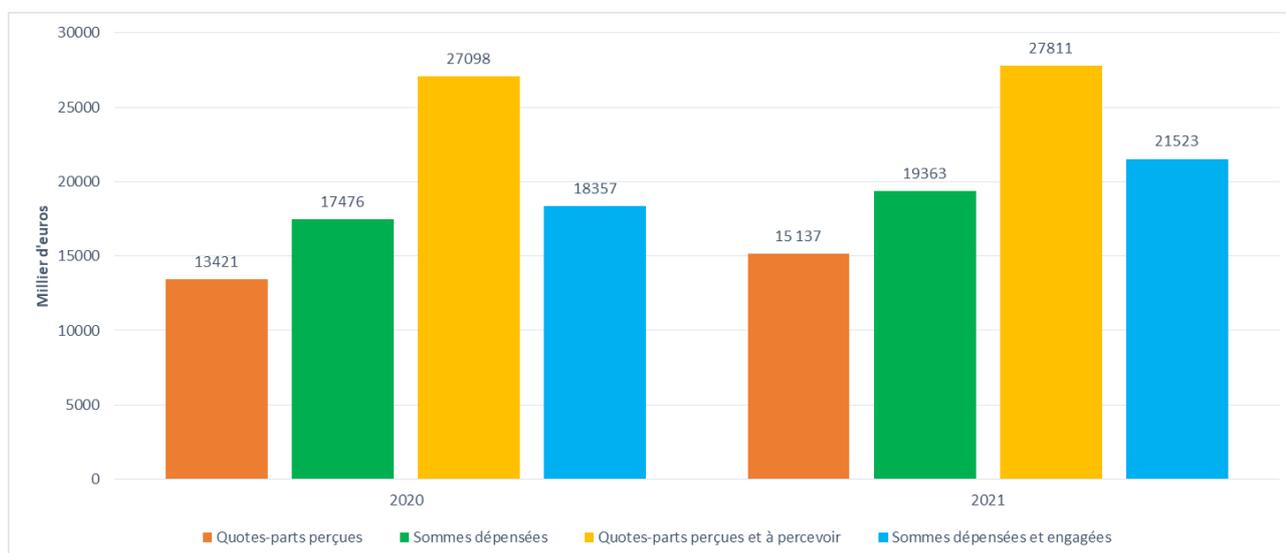
La diminution des sommes dépensées et engagées fait suite à la notification de l'adaptation 2 du schéma Poitou-Charentes de Novembre 2020 pris en compte dans l'ETF 2020 et du report des projets liées à cette adaptation dans schéma Nouvelle-Aquitaine pour l'ETF 2021.

Evolution de la couverture des dépenses de création des gestionnaires de réseau par la quote-part pour l'ex schéma
Limousin



Concernant l'ex schéma Limousin, les dépenses liées aux travaux de création sont loin d'être compensées par les quotes-parts perçues. Les derniers travaux se poursuivent, ainsi les sommes dépensées poursuivent le rattrapage des sommes dépensées et engagées.

Evolution de la couverture des dépenses de création des gestionnaires de réseau par la quote-part pour l'ex schéma
Aquitaine



Concernant l'ex schéma Aquitaine, les dépenses ne sont toujours pas compensées par les quotes-parts perçues. La majorité des projets étant terminée les sommes dépensées sont à hauteur des sommes dépensées et engagées. Le schéma apparaît toujours comme bénéficiaire à terme conformément au bilan.

INDICATEURS DE SUIVI DE MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA

L'évaluation environnementale du S3REnR Nouvelle-Aquitaine réalisée selon les dispositions des articles R. 122-17 et suivants du code de l'environnement, présente des indicateurs de suivi (destinés à vérifier que les incidences défavorables ont correctement été appréciées, que les mesures prises pour éviter, réduire ou compenser les incidences négatives ont un caractère adéquat et également identifier les impacts négatifs imprévus du schéma). Ces indicateurs, mesurés annuellement, sont répertoriés et mesurés dans le tableau N°1 pour l'année 2021. Aux stades d'avancement des projets, les indicateurs ne sont pas significatifs.

Enjeu environnemental	Indicateur de suivi de la mise en œuvre du schéma	Valeurs de l'année N-2	Valeurs de l'année N-1	Commentaires
1- Réduire les émissions de gaz à effet de serre en diminuant les consommations énergétiques et en développant les énergies renouvelables	Volume d'énergies renouvelables raccordées au réseau électrique (MW) dans le cadre du S3REnR	N/A	213.5	
2-Préserver et restaurer la biodiversité, les milieux naturels et les continuités écologiques	Kilométrage de lignes électriques créés dans le cadre du S3EnR en zones Natura 2000	N/A	0	
3-Préserver les paysages et le patrimoine	Pourcentage du linéaire des lignes électriques créées dans le cadre du S3REnR en technologie souterraine	N/A	0	
4-Assurer une gestion rationnelle de l'espace, préserver les activités agricoles et sylvicoles, préserver les sols	Emprise consommée par les créations de postes électriques dans le cadre du S3REnR	N/A	0	
5-Protéger la ressource en eau, préserver les ressources minérales, réduire le volume de déchets et développer leur réutilisation	Nombre de postes et extensions de postes créés dans le cadre du S3REnR en technique "zéro phyto"	N/A	0	

6-Renforcer la résilience du réseau et du territoire face au changement climatique et limiter l'impact des risques naturels et technologiques	Nombre annuel de situations d'urgence environnementale (incendie sous une ligne aérienne ou dans un poste électrique, déversement d'huile ou de matière dangereuse dans un poste) survenues en phase chantier d'un projet du S3REnR	N/A	0	
7-Limiter les nuisances et préserver la santé publique	Nombre de plaintes de riverains relatives au bruit transmises aux gestionnaires de réseau relatives à des ouvrages réalisés dans le cadre du S3REn	N/A	0	

CONCLUSION

Ce premier bilan du S3REN Nouvelle-Aquitaine donne les enseignements suivants :

Les raccordements se poursuivent sur les capacités préexistantes du réseau et grâce aux investissements mis en services des précédents schémas et de l'état initial. Dans certains cas la mise en œuvre de moyens d'optimisations du réseau est nécessaire, comme les automates.

Malgré ces optimisations, certaines zones sont saturées et nécessitent la réalisation des nouvelles infrastructures prévues au S3REN Nouvelle-Aquitaine.

Les études des projets structurants du schéma sont lancées et ces investissements sont pour la plupart attendus par des projets EnR déjà en fil d'attente sur des postes à construire.

Des demandes de raccordement au-delà du gisement recensé pour le S3REN ont conduit à de nombreux transferts de capacité et de surcroît au lancement de deux adaptations dès la première année de mise en œuvre du schéma Nouvelle-Aquitaine. La dynamique de raccordement dans certaines zones pourrait également entraîner de nouvelles adaptations.

ANNEXES ET CLES DE LECTURE

1. Evolution de la production EnR

Ce chapitre détaille dans un premier temps les évolutions de la production d'énergie renouvelable comprenant le segment des puissances inférieures à 250 kVA hors énergies renouvelables dont les conditions de raccordement sont fixées dans le cadre d'un appel d'offres (éolien en mer) dans le premier paragraphe. Seules les capacités réservées au segment de puissance supérieur à 250 kVA sont abordées dans le paragraphe suivant.

Les informations de ce chapitre sont constituées suivant les règles statistiques usuelles des gestionnaires de réseau, de façon à garantir la cohérence des données avec leurs autres publications. En particulier, on adopte la règle ci-dessous pour la localisation des gisements EnR dans le périmètre des S3REnR, qui peut différer de façon marginale de celle définie pour le calcul et le suivi des quotes-parts (la QP d'une installation est celle de son poste de raccordement) :

- Pour le RPT : la localisation correspond à la localisation géographique de la centrale de production qui est dans la majorité des cas la même que celle du poste de raccordement. Les centrales de production situées géographiquement dans la région mais raccordées dans une autre sont donc prises en compte. Néanmoins des différences peuvent exister si la centrale est géographiquement sur plusieurs régions ou en pleine mer (éolien offshore)
- Sur le RPD d'Enedis : RTE et Enedis tiennent compte du code INSEE du Point De Livraison (PDL). Si une installation est sur plusieurs régions, alors le PDL déterminera la région d'affectation. Dans des cas marginaux, il est possible qu'une installation ait son PDL dans une région A, mais qu'elle soit raccordée sur le poste source d'une région B. Dans ce cas, cette installation est comptée dans la région A dans le paragraphe 1 et dans la région B dans le cadre du S3REnR (§2) de ce chapitre

2. Aménagements du schéma

Les transferts de capacité réservée notifiés au préfet de région sont détaillés ci-dessous.

Poste de destination	Capacité transférée (MW)	Bénéficiaire du transfert	Poste(s) d'origine	Travaux remis en cause	Travaux ajoutés au schéma	Commentaires
CHAMPAGNE SAINT HILAIRE	2	SRD	LUSIGNAN			
CHAMPAGNE SAINT HILAIRE	1	SRD	LUSIGNAN			
LONGCHAMP RUFFEC	1	ENEDIS	CONFOLENS			
MARTILLAC	1.5	ENEDIS	PODENSAC			
NEGRESSE	1	ENEDIS	MOUGUERRE			
NAOUTOT	40	RTE	LANDES d'ARMAGNAC			
NAOUTOT	7	RTE	HAGETMAU			
NAOUTOT	8	RTE	AURIAC			
NAOUTOT	15	ENEDIS	LANDES d'ARMAGNAC			
CISSAC	240	RTE	MEDOC ATLANTIQUE	Création du poste de MEDOC ALTANTIQUE		Des entrées en file d'attente avant l'approbation de la quote-part du S3REnR NAQ ne permettent plus de réaliser le poste de MEDOC ATLANTIQUE
CISSAC	15	RTE	VILLE-SOUS-GRANGE	Création du poste de MEDOC ALTANTIQUE		Des entrées en file d'attente avant l'approbation de la quote-part du S3REnR NAQ ne permettent plus de réaliser le poste de MEDOC ATLANTIQUE
UNET	3	ENEDIS	CASTELJALOUX			
UNET	1	ENEDIS	ROJA			
LONGCHAMP RUFFEC	5	ENEDIS	AIGRE			
COLOMBIERS	3	ENEDIS	CHATELLERAULT			
UNET	6	ENEDIS	ROJA			
LONGCHAMP RUFFEC	1	ENEDIS	AIGRE			
ST-LAURENT-DE-JOURDE	1	SRD	JAUMES(LES)			
CHAMPAGNE SAINT HILAIRE	1	SRD	MINIERES (LES)			
FACTURE	11	RTE	BEAULIEU			
FACTURE	25.4	RTE	MATHA			
FACTURE	42.6	RTE	TONNAY-CHARENTE			
FACTURE	4	RTE	PLEUMARTIN			
ROJA	34.6	RTE	MATHA			
CONFOLENS	7	RTE	AIGRE			
BRIS	25	GEREDIS	NIORT			
CIVRAY	13	SRD	MINIERES (LES)			
LONGCHAMP RUFFEC	1	Enedis	MANSLE			
ISLE-JOURDAIN (MILLAC)	10	RTE	BELLAC			
ST-LAURENT-DE-JOURDE	1	SRD	CHAUVIGNY			
COLOMBIERS	1	Enedis	PLEUMARTIN			
CONFOLENS	1	Enedis	MANSLE			
CISSAC	125	RTE	MEDULLIENNE	Création du poste de MEDOC ALTANTIQUE		Des entrées en file d'attente avant l'approbation de la quote-part du S3REnR NAQ ne permettent plus de réaliser le poste de MEDOC ATLANTIQUE

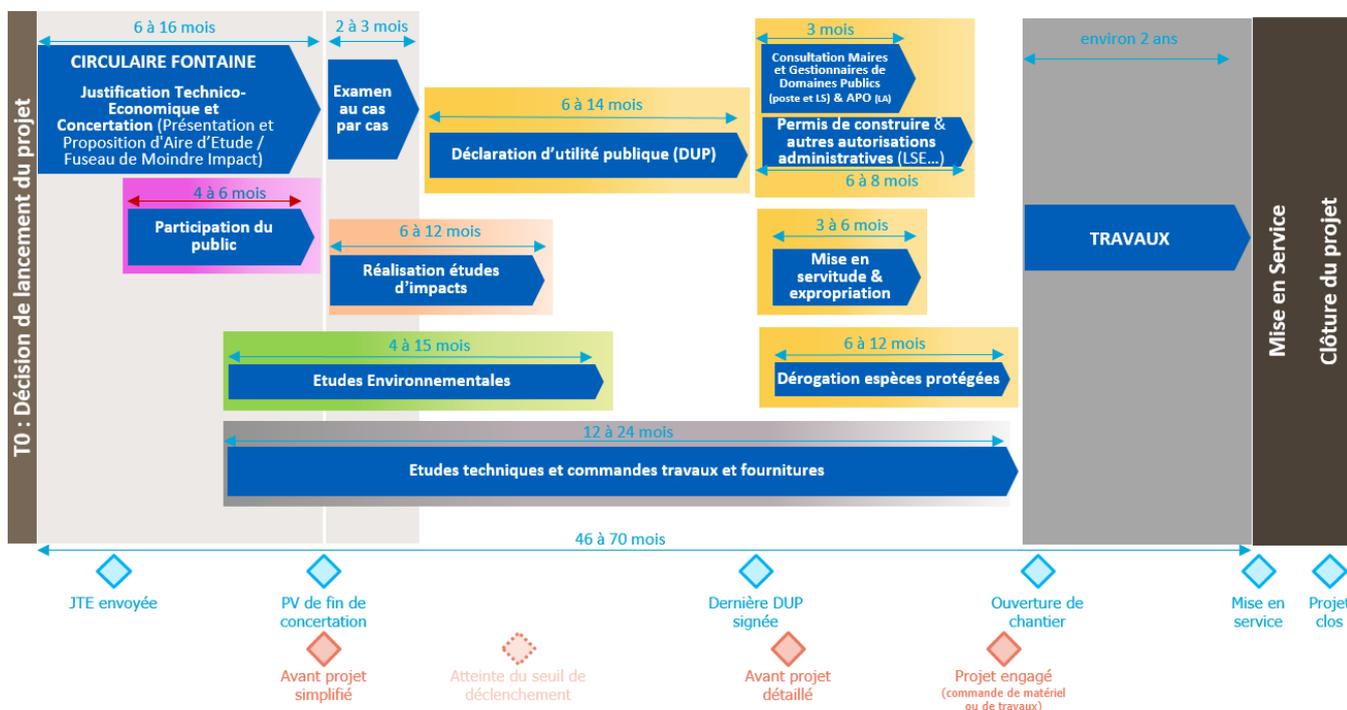
3. Avancement des travaux

Les travaux de l'état initial du S3REnR, en tant que socle des travaux indispensables à la création de capacités d'accueil, ainsi que les travaux inscrits dans le schéma permettent l'accès prioritaire des énergies renouvelables aux réseaux d'électricité. On trouvera ci-après un état d'avancement de ces ouvrages ainsi que leurs éléments financiers. Des éléments explicatifs figurent en commentaire ou en fin de tableau lorsque le coût estimé dépasse le coût prévisionnel actualisé au TP12a de plus de 10 % et 100 k€.

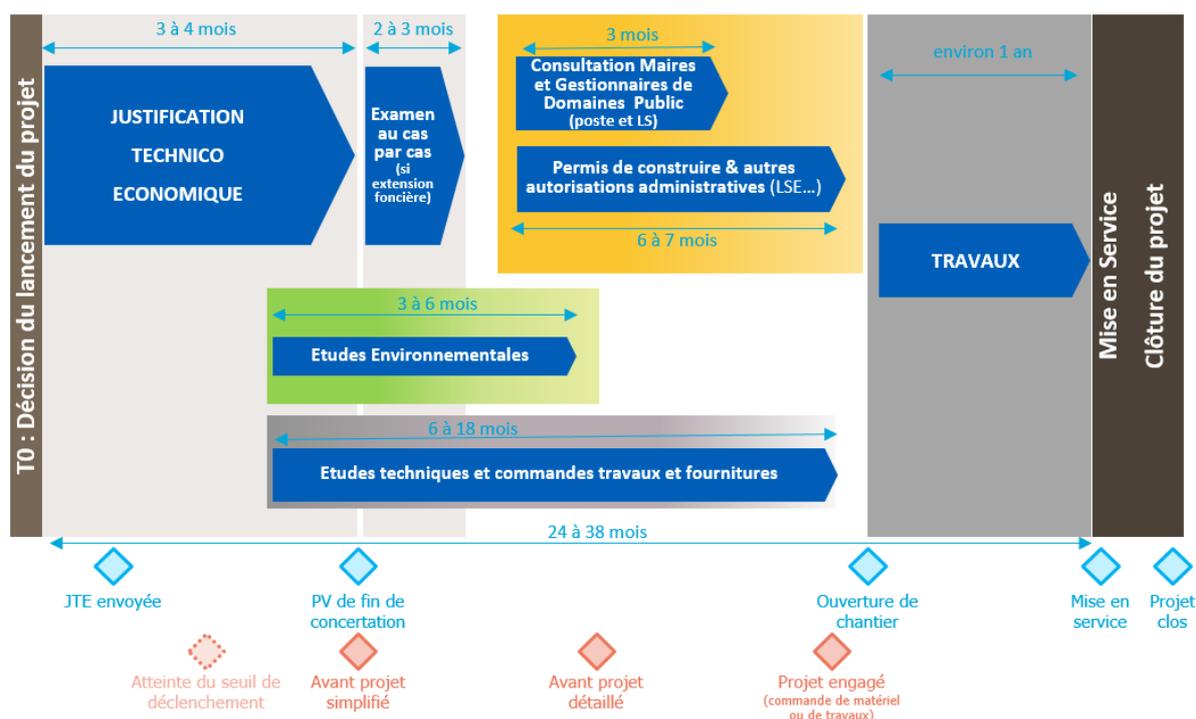
A noter que l'élaboration des S3REnR est réalisée à un stade d'anticipation et dans des délais tels que les analyses de consistance des travaux sont établies sur la base des seules informations immédiatement accessibles, voire « à dire d'expert », et restent relativement sommaires. Une fois ces consistances sommaires définies à priori, chaque ouvrage est ensuite valorisé sur la base de coûts d'ordre. Ainsi, les coûts prévisionnels indiqués dans les S3REnR présentent des incertitudes, qui ne sont levées qu'à l'issue des études de détails et de la concertation des projets.

A titre d'illustration, les deux graphiques suivants permettent de visualiser l'échéancier normatif des jalons d'avancement des investissements de réseau selon le planning des études techniques, de concertation et de l'instruction administrative, d'une part dans le cas d'un projet simple relevant de la concertation Fontaine et d'autre part dans le cas d'un projet complexe (exemple de la création d'un nouveau poste source).

Echéancier des jalons d'avancement et des procédures pour un projet complexe



Echéancier des jalons d'avancement et des procédures pour un projet simple relevant de la concertation Fontaine



La consolidation des études techniques aboutit à la rédaction de l'avant-projet détaillé qui fournit la meilleure estimation des coûts avant de lancer les commandes de travaux et de fournitures. Ce coût estimé reste néanmoins susceptible d'évoluer, bien que dans une moindre mesure, jusqu'à la clôture du projet. Des précisions sur les différents jalons d'avancement figurent ci-dessous :

- **JTE envoyée** : envoi officiel du premier projet de JTE à l'autorité administrative compétente (Ministre chargé de l'Énergie pour les liaisons HTB2 et HTB3, Préfet pour les autres niveaux de tension).
- **Avant-projet simplifié** : évaluation technico-économique du projet à partir des éléments de consistance estimés à un stade amont du projet, cette étape permet la comparaison technico-économique de différentes solutions.
- **PV de fin de concertation** : il s'agit du procès-verbal formalisé à l'issue de l'ensemble du processus de concertation qui se déroule en 3 temps : élaboration et validation du dossier de justification technico-économique, concertation sur l'aire d'étude sous l'égide du préfet et concertation sur le fuseau/emplacement de moindre impact.
- **Demande d'examen au cas par cas** : certains projets d'ouvrage sont systématiquement soumis à évaluation environnementale, pour d'autres il est nécessaire d'adresser une demande d'examen au cas par cas auprès de la MRAe (Mission régionale d'autorité environnementale) pour déterminer s'ils y sont soumis ou non. Cette évaluation environnementale consiste à réaliser une étude d'impact pour étudier les incidences du projet sur l'environnement et la santé, puis à consulter l'Autorité environnementale, les collectivités territoriales, et le public (via une enquête publique) afin que l'autorité compétente autorise le projet.
- **Avant-projet détaillé** : la cible technique et financière du projet est finalisée en intégrant les résultats de la concertation et des études techniques de détails.

- Dernière DUP signée : la déclaration d'utilité publique (DUP) permet à l'Administration de reconnaître le caractère d'intérêt général d'un projet d'ouvrage électrique. Elle lui confère ainsi toute sa légitimité et garantit également sa faisabilité foncière. En effet, en cas d'échec d'acquisition de terrain ou de convention amiables, la DUP permet d'engager une procédure d'expropriation ou de mise en servitude. La déclaration d'utilité publique peut nécessiter la réalisation d'une évaluation environnementale selon la nature du projet d'ouvrage.
- En attente du seuil de déclenchement : le volume des projets EnR en développement dans la zone ne justifie pas d'engager les travaux, le seuil de déclenchement n'est pas atteint.
- Travaux engagés : une première commande de matériel ou de travaux a été réalisée.
- En service : l'ouvrage est en service (éventuellement partiellement dans le cas de plusieurs ouvrages). Pour autant, il peut encore y avoir des travaux en cours, le coût estimé du projet n'est pas encore définitif.

Les gisements initialement prévus dans le S3REnR peuvent évoluer au cours du schéma, avec des zones qui se développent plus vite que prévu et d'autres où le gisement identifié ne se concrétise pas par l'arrivée de projets EnR.

Dans ces conditions, les gestionnaires de réseau adaptent leurs pratiques vis-à-vis des projets de réseau prévus dans le schéma, tout en s'inscrivant dans le cadre réglementaire en vigueur. Ainsi, ils anticipent au mieux les évolutions de réseau attendues dans les zones dynamiques ou peuvent temporiser les études et la concertation dans les zones où, d'une part, le gisement du S3REnR actuel ne se concrétise pas, et d'autre part, les perspectives futures, partagées avec les acteurs, confirment la tendance.

3.1 Avancement des travaux de l'état initial

Travaux réalisés par RTE sur le réseau public de transport				
Ouvrage	Etat d'avancement	Mise en service indiquée dans le S3REnR	Semestre prévisionnel de mise en service	Commentaires
Pompignac création poste	Avant-projet simplifié	2023	S1 2025	
Reconstruction du poste de LA COURTILLERE	Avant-projet simplifié	2025	S2 / 2025	
Création d'un transformateur 225/90kV à Eguzon	En service	2021	S2 / 2021	
Augmentation des capacités de transit de l'axe 400kV Eguzon-Marmagne	Travaux engagés	2022	S2 / 2022	
Self de 80 MVAR au poste de Fléac	En service	2020	S1 / 2020	
Reconstruction du poste de LONGCHAMP	Avant-projet simplifié	2025	S2 / 2025	
Renouvellement de lignes aériennes 90kV entre les postes de MELLE et ST FLORENT	Avant-projet simplifié	2021	S2 / 2023	
Installation d'un automate de zone dans la zone Centre-ex-Poitou-Charentes	En service	En service	En service	
Renouvellement de la ligne aérienne ORANGERIE-PLEUMARTIN 90kV	Avant-projet simplifié	2023	S2 / 2023	
Renouvellement de lignes aériennes 90kV entre les postes de FLEAC (Angoulême) et PAPAULT	Avant-projet simplifié	2024	S2 / 2024	
Installation d'un dispositif de batteries RINGO au poste de BELLAC	Travaux engagés	2021	S1 / 2022	
Reconstruction du poste de SOYAUX	Travaux engagés	2020	S2 / 2022	
Restructuration du réseau 90 kV entre les postes de MAUREIX et EGUZON	Travaux engagés	2022	2024	Mise à disposition de 90 MW de capacité d'accueil sur les postes de Souterraine et Ville sous Grange. Lié au renforcement de S3REnR Limousin "Cote-Age-Ville sous Grange 90 kV"
Restructuration du réseau 150 kV des Pyrénées		2025	2025	
Restructuration du réseau 63 kV entre les postes de FACTURE et PESSAC	Avant-projet simplifié	2024	S2 / 2025	Mise à disposition de la capacité d'accueil prévue sur les postes de St Jean d'Illac et Fature

Restructuration du réseau 63 kV entre les postes de CANTEGRIT et LABOUHEYRE	Avant-projet simplifié	2024	2024	En adaptation
Restructuration du réseau 63 et 225 kV autour des postes de CESTAS et VERDERY	Avant-projet simplifié	2024	S2 / 2025	Extension du poste de Cestas pour le raccordement de projets de production ainsi que celui du poste de MEDULIENNE
Modification de l'alimentation 225 kV du poste d'AUBUSSON : le poste sera raccordé sur l'actuelle liaison 225 kV MOLE-STE FEYRE qui deviendra les liaisons 225 kV AUBUSSON-MOLE et AUBUSSON-STE FEYRE	Avant-projet simplifié	S2 2023		Mise à disposition de la capacité d'accueil prévue sur la zone 10 « Est Creuse »
Restructuration du réseau autour du poste de MONT DE MARSAN et augmentation de la tenue aux courants de court-circuit	Avant-projet simplifié	S2 2023	S2 2023	Mise à disposition de la capacité d'accueil prévue sur les postes d'Audon, Mont de Marsan, Naoutot
Reconstruction des postes 225 et 90 kV de PEYRAT LE CHATEAU	Travaux engagés	S2 2021	S1 2022	Possibilité de raccordement du second transformateur 225/90 kV prévu
Création autotransformateur 400/225 kV à BREUIL	Travaux engagés	S2 2022	S2 2022	Mise à disposition de la capacité d'accueil prévue sur les zones 7, 8, 9 et 10

Travaux réalisés par Enedis sur le réseau public de distribution					
Ouvrage	Etat d'avancement	Mise en service indiquée dans le S3REnR	Semestre prévisionnel de mise en service		Commentaires
BASCAT : création poste source		2022	S2 2022		
BENAUGE : création poste source		S2 2021	S2 2021		
CANTEGRIT : création poste source 225/20 kV à 2 transformateurs 40 MVA et rames HTA		S1 S2 2021	2021	S1 S2 2021	2021
GORGE DE LA CERE : création poste source 63/20 kV à un transformateur en remplacement du poste LAVAL DE CERE		2023	S2 2023		
ISLE-JOURDAIN : renforcement transformateur de 20 en 36 MVA		S2 S2022	S1 2022		
LUXEY : création 1/2 rame		S1 2021	S1 2021		
LUXEY : création transformateur 36 MVA		S1 2021	S1 2021		
MANSAT : renforcement transformateur 15 en 20 MVA		2022	S1 2022		
MONCEAU LA VIROLE : renforcement transformateur 15 en 20 MVA		S1 2021	S1 2021		
NIVELLE : création poste source		2022	S2 2022		

POMPIGNAC : création poste source	2023	S1 2025	dossier espèces protégées et défrichement
RION DES LANDES : création de 1/2 rame	S2 2021	S2 2021	
RION DES LANDES : création transformateur 36 MVA	S2 2021	S2 2021	
ROQUEFORT : renforcement 2 transformateurs 20 en 36 MVA	S2 S2 2022	2021 S2 S2 2023	2022 arrachage de câble HTB et file d'essais HTB
ROUMAGNOLLE (ex St JEAN d'ANGELY) 225/20 kV : création poste source avec transformateur 2x40 MVA	S1 S2 2021	2021 S1 S2 2021	2021
ROUMAGNOLLE (ex St JEAN d'ANGELY) 225/20 kV : renforcement de 2 transformateur 40 MVA par 2 transformateurs 2x40 MVA	S1 S2 2021	2021 S1 S2 2021	2021
St LEONARD DE NOBLAT : renforcement transformateur 15 par 20 MVA	2022	remis en cause	
St PARDOUX : renforcement transformateur 10 en 36 MVA	2021	S2 2021	
St XANDRE : création poste source	S2 2021	S1 2023	recours suspensif à l'encontre de l'autorisation environnementale et du permis d'aménager.
URRUGNE : création poste source	2025	S2 2025	
VALDRONNE : création poste source	2025	S2 2025	

Travaux de l'état initial réalisés par RTE au titre d'anciens S3REnR (Création)

Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2021 (TP12a) en k€	Coûts estimés au 31/12/2021 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2021 en k€	Commentaires
Ex PC Nouveau poste 225kV/HTA au Sud des Deux-Sèvres raccordé en coupure sur la ligne 225 kV Fléac-Niort et raccordement d'un transformateur 225kV/HTA	Travaux engagés	S1 / 2022	2965.00	3243.40	3468.68	2501.68	Consistance des travaux modifiée (notifiée en octobre 2019) : le poste fera l'objet d'une entrée en coupure. Mise en service décalée en 2022 liée au report de l'achat du terrain par le client.
Ex PC Airvault 225 kV : Raccordement TR 225/HTA	En service (clos)	S2 / 2019	180.00	196.90	737.16	737.16	Evolution de la consistance technique (prise en compte du bruit). Contraintes techniques : travaux en TST
Ex PC Nouveau poste 90/HTA au nord de Bressuire raccordé à Bressuire par une liaison souterraine 90 kV	En service	S2 / 2020	6050.00	6618.08	5450.09	5433.20	Baisse du coût des opérations (coût des marchés travaux, etc...) et risques identifiés non avérés (réfection chaussée, ouvrages renforcés)
Ex PC Raccordement d'un 4ème transformateur 90/HTA à Civray	En service (clos)	S2 / 2018	50.00	54.69	122.61	116.09	Travaux transférés depuis le poste de Montguyon dans le cadre d'un transfert de capacités réservées.
Ex PC Raccordement d'un 5ème transformateur 90/HTA à Civray	Avant-projet détaillé	S1 / 2022	160.00	166.13	170.11	43.11	Travaux ajoutés dans le cadre d'une adaptation (notifiée en octobre 2019)
Ex PC Nouveau poste 90/HTA au Nord de la Charentes raccordé à Fléac par une LS 90 kV	En service	S2 / 2020	18560.00	20302.72	18300.44	18264.70	

Ex PC	Raccordement d'un transformateur 90/HTA à L'Isle Jourdain	En service (clos)	S2 / 2017	120.00	131.27	186.13	186.13	
Ex PC	Raccordement d'un transformateur 90/HTA au Laitier	En service (clos)	S2 / 2020	125.00	136.74	174.02	151.17	
Ex PC	Montendre : création d'un jeu de barres, d'une cellule ligne et d'un fond de poste	En service	S2 / 2020	720.00	787.61	1006.65	994.77	Travaux transférés depuis le poste de Rouillac dans le cadre d'un transfert de capacités réservées.
Ex PC	Raccordement d'un transformateur 90/HTA à Pleumartin	En service (clos)	S2 / 2017	50.00	54.69	83.00	83.00	Travaux transférés depuis le poste de Chavenat dans le cadre d'un transfert de capacités réservées.
Ex PC	Nouveau poste 225/HTA à St Jean d'Angély raccordé en coupure sur Beaulieu-Fléac-Granzay 225 kV	En service	S2 / 2020	5500.00	6016.43	6683.18	6666.82	
Ex PC	Valdivienne : création d'un transformateur 225/90kV de 100 MVA	Travaux engagés	S1 / 2023	2690.00	2942.58	7398.29	2385.29	Evolution de la consistance : installation d'un transformateur de 170 MVA (faibles pertes) Contraintes techniques : la nature du sol nécessite des travaux complémentaires sur les fondations (vides karstiques)
Ex-AQ	Cantegrit : raccordement du 1er TR 225/20 kV du nouveau poste source	En service	S2 / 2021	200.00	207.66	633.69	633.69	Travaux suivis dans le cadre du S3REnR Nouvelle-Aquitaine
Ex-AQ	Cissac-Cissac2 63 kV : création liaison souterraine vers le nouveau poste source	Remis en cause		2000.00	2187.79	26.66	26.66	Projet abandonné, aucune demande de raccordement en cours sur ce poste
Ex-AQ	Raccordement nouveaux transformateurs ERDF dans postes existants	En service (clos)	S2/2018	100.00	104.88	282.34	215.34	Evolution du mode opératoire suite aux études de détail. Evolution du coût des marchés travaux.
Ex-AQ	Raccordement nouveaux transformateurs ERDF dans postes existants (St Jean Le Vieux remplacé par Luxey) (TRANSFERT)	En service (clos)	S2 / 2018	550.00	576.85	981.11	981.11	Evolution de la consistance des travaux: les études détaillées ont montré que les travaux d'insertion du transformateur de Luxey étaient plus important qu'estimé initialement, avec la nécessité de créer un jeu de barres 63 kV et une cellule ligne 63 kV dans le poste de Luxey
Ex-AQ	Raccordement nouveaux transformateurs ERDF dans postes existants (Cissac remplacé par Luxey) (TRANSFERT)	En service	S1 / 2021	72.00	75.52	72.08	24.08	
Ex-AQ	Raccordement nouveaux transformateurs ERDF dans postes existants (Médoc)	En service	S1 / 2020	50.00	52.44	106.17	106.17	
Ex-AQ	PERQUIE : raccordement transformateur 63/20 kV	En attente du seuil de déclenchement	S1 / 2025	70.00	72.75	648.00	43.00	Travaux suivis dans le cadre du S3REnR Nouvelle-Aquitaine
Ex-LIM	AUBUSSON : Création transformateur 225/63 kV de 170 MVA	Avant projet simplifié	S2 / 2023	3950.00	4101.38	5164.00	236.00	Travaux suivis dans le cadre du S3REnR Nouvelle-Aquitaine
Ex-LIM	BELLAC : raccordement transformateur 90/20 kV	Remis en cause	S2 / 2024	70.00	73.00	0.00	0.00	

Ex-LIM	Souterraine 90 kV : entrée en coupure de la liaison 90 kV Age-Cote-Ville sous Grange	Remis en cause		3400.00	3566.00	0.00	0.00	Evolution de consistance du projet liée à une modification de l'état initial qui permettra la mise à disposition des capacités d'accueil prévues sans travaux supplémentaires.
Ex-LIM	Raccordement nouveaux transformateurs ERDF dans postes existants Evaux les bains : Ajout TR 36 MVA	En service (clos)	S2 / 2018	50.00	52.44	964.34	964.34	Evolution de la consistance des travaux: les études détaillées ont montré que les travaux d'insertion du transformateur étaient plus important qu'estimé initialement, avec la nécessité de créer un jeu de barres 63 kV et une cellule ligne 63 kV dans le poste d'Evaux les Bains
Ex-LIM	Magnazeix : création jeu de barres 90 kV + départ La Souterraine+ ajout 1 TR 36 MVA	En service (clos)	S1 / 2019	800.00	839.06	1136.36	1136.36	Modification de la consistance des travaux suite à des contraintes techniques non identifiées dans l'étude initiale.
Ex-LIM	Magnazeix : raccordement TR 90/20 kV	En service	S2 / 2020	50.00	50.63	61.16	61.16	
Ex-LIM	La Mole : ajout TR 225/90 kV de 100 MVA	En service (clos)	S2 / 2018	3600.00	3775.77	4291.40	4291.40	
Ex-LIM	PEYRILHAC : raccordement TR 90/20 kV	En service (clos)	S2 / 2019	50.00	50.63	100.46	100.46	
Ex-LIM	LA SOUTERRAINE : raccordement transformateur 90/20 kV	Avant projet simplifié	S2 / 2022	70.00	73.00	155.00	6.00	Travaux suivis dans le cadre du S3REnR Nouvelle-Aquitaine

Travaux de l'état initial réalisés par RTE au titre d'anciens S3REnR (Renforcement)

Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2021 (TP12a) en k€	Coûts estimés au 31/12/2021 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2021 en k€	Commentaires	
Ex-PC	Renforcement de la ligne 90 kV Confolens-St Junien	Travaux engagés	S1 / 2022	535	585.2347418	522.52	389.52	
Ex-PC	Renforcement de l'axe 90 kV Fléac-Palant-ZVervant	En service (clos)	S1 / 2020	1120	1225.164319	327.8316236	327.8316236	Evolution de la consistance des travaux : les études détaillées ont montré que la mise en place d'un DLR était la meilleure solution pour répondre au besoin identifié.
Ex-PC	Liaisons 90 kV Laitier-La Planche et La planche-Papault : remplacement de supports	En service (clos)	S2 / 2017	440	481.314554	136.9551068	136.9551068	Gain sur la consistance des travaux : les études détaillées ont montré que le nombre nécessaire de portées à rehausser était plus faible que prévu dans le chiffrage initial.
Ex-AQ	Bruges-Cissac 63 kV : augmentation capacité de transit	Remis en cause	Seuil non atteint	250	273.47	58.16	58.16	Travaux remis en cause, non reconduit dans le S3REnR Nouvelle-Aquitaine
Ex-AQ	Cissac-Margaux 63 kV : augmentation capacité de transit	Remis en cause	Seuil non atteint	250	273.47	0.00	0.00	Travaux remis en cause, non reconduit dans le S3REnR Nouvelle-Aquitaine

Ex-AQ	Hourat-Marsillon 225 kV : augmentation capacité de transit	Remis en cause	Seuil non atteint	1500	1640.85	94.56	94.56	Projet abandonné : aucune demande de raccordement en cours
Ex-AQ	LANTON : installation d'une cellule disjoncteur 63 kV sur le départ LEGE-MASQUET et du système de contrôle-commande associé	En attente du seuil de déclenchement		591	614.20			Travaux suivis dans le cadre du S3REnR Nouvelle-Aquitaine
Ex-AQ	PVH (AJOUT)	En service (clos)		10	10.94	293.12	293.12	Non prévu dans le S3REnR
Ex-LIM	Eguzon 90 kV : augmentation de la tenue du poste aux courants de court-circuit	Remis en cause		800	875.12	0.00	0.00	
Ex-LIM	Liaison 90 kV BELLAC-MAUREIX : mise en oeuvre d'un système de monitoring DLR	Avant projet simplifié	sans objet	245	254.62			Travaux suivis dans le cadre du S3REnR Nouvelle-Aquitaine
Ex-LIM	Boriette-Puyperthus 90 kV : augmentation capacité de transit	Remis en cause		400	437.56	0.00	0.00	
Ex-LIM	Boussac 63 kV : création d'un disjoncteur de tronçonnement	En service		500	546.95	468.66	468.66	
Ex-LIM	Chatelus-Chatre-Croix Cadet-Maureix 90 kV : augmentation capacité de transit	Remis en cause	S2 / 2023	600	656.34	146.62	146.62	
Ex-LIM	Cote-Age-Ville sous Grange 90 kV, Cote-Bonichaud-Vigne 90 kV, Cote-Souterraine 90 kV et Cote-Vigne 90 kV : augmentation capacité de transit	Avant-projet simplifié	S2 / 2022	1100	1203.29			Travaux suivis dans le cadre du S3REnR Nouvelle-Aquitaine
Ex-LIM	Gueret-Lavaud 90 kV : augmentation capacité de transit	Travaux engagés	S2 / 2022	300	311.50			Travaux suivis dans le cadre du S3REnR Nouvelle-Aquitaine
Ex-LIM	Lavaud-Mansat 90 kV : augmentation capacité de transit	Travaux engagés	S2 / 2022	1600	1661.32			Travaux suivis dans le cadre du S3REnR Nouvelle-Aquitaine
Ex-LIM	St Léonard-Veytistou 90 kV : augmentation capacité de transit	Travaux engagés	S2 / 2025	2400	2491.98			Travaux suivis dans le cadre du S3REnR Nouvelle-Aquitaine
Ex-LIM	Maureix-St Léonard 90 kV : augmentation capacité de transit	Avant-projet détaillé	sans objet	400	415.33			Travaux suivis dans le cadre du S3REnR Nouvelle-Aquitaine
Ex-LIM	Monceaux-Peyrat 90 kV : augmentation capacité de transit	Remis en cause		100	109.39	0.00	0.00	
Ex-LIM	Monceaux-Veytistou 90 kV : augmentation capacité de transit	Remis en cause		300	328.17	303.02	303.02	
Ex-LIM	Naves-Tulle 90 kV : augmentation capacité de transit	En service (clos)	S1 / 2024	2500	2734.74	36.69	36.69	
Ex-LIM	Peyrat 90 kV : remplacement des sectionneurs d'aiguillage du TR 641	Travaux engagés	S1 / 2022	100	103.83			Travaux suivis dans le cadre du S3REnR Nouvelle-Aquitaine
Ex-LIM	PVH LIMOUSIN (AJOUT)	En service (clos)		2	2.19	51.69	51.69	

Travaux de l'état initial réalisés par ENEDIS au titre d'anciens S3REnR (Création)

Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2021 (TP12a) en k€	Coûts estimés au 31/12/2021 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2021 en k€	Commentaires
Ex-AQ CANTEGRIT création PS 225/20kV à 2 TR 40 MVA et rame HTA	Travaux terminés	1er TR S1 2021, 2ème TR S2 2021	8800.00	9627.20	6795.00	6795.00	Ecart de coût lié à la création du poste dans le poste RTE existant (gain sur foncier, viabilisation et aménagement)
Ex-AQ CISSAC Création PS 63/20 kV à 2 TR 36 MVA et rame HTA	Travaux transférés partiellement. Autres travaux non déclenchés	-	3860.00			26.00	Travaux 2ème TR + 1/2 rame transférés vers LUXEY notifié le 1/2/2019.. Travaux 1er TR + 1/2 rame non déclenchés et non reconduits au S3R NA
Ex-AQ LABOUHEYRE création TR 36 MVA	Travaux terminés	S2 2018	1030.00	1126.82	1856.73	1856.73	Ecart de coût lié au mini-PCCN et travaux GC/GE dans le poste RTE existant (gain sur foncier, viabilisation et aménagement)
Ex-AQ LABOUHEYRE création 1/2 rame HTA	Travaux terminés	S2 2018	310.00	339.14	558.82	529.08	Ecart de coût lié au lot rame mini-PCCN et bâtiment rame.
Ex-AQ MEDOC création TR 36 MVA	Travaux terminés	S2 2019	1030.00	1126.82	1492.07	1492.07	Ecart de coût lié au mini-PCCN
Ex-AQ MEDOC création 1/2 rame HTA	Travaux terminés	S2 2019	310.00	339.14	465.17	465.17	Ecart de coût lié au mini-PCCN
Ex-AQ RION DES LANDES création TR 36 MVA	Mis en service	S2 2021	1030.00	1069.14	1494.80	1474.80	Ecart de coût lié au mini-PCCN
Ex-AQ RION DES LANDES création 1/2 rame HTA	Mis en service	S2 2021	160.00	166.08	232.20	220.20	Ecart de coût lié au passage PCCN V1 en V2
Ex-AQ ST JEAN d'ILLAC création 1/2 rame HTA	Travaux terminés	S1 2018	360.00	393.84	640.06	640.06	Ecart de coût lié au mini-PCCN et surcoût bâtiment.
Ex-AQ ST JEAN LE VIEUX Création TR 36 MVA	Travaux transférés						Transfert vers le poste de Luxey notifié le 11/04/2016
Ex-AQ ST JEAN LE VIEUX création 1/2 rame HTA	Travaux transférés						Transfert notifié le 11/04/2017
Ex-AQ CUBNEZAIS création rame HTA	Non déclenché		700.00	765.80		26.80	Trx reconduits dans S3R NA
Ex-AQ HAGETMAU création 1/2 rame HTA	Non déclenché		330.00	361.02		27.30	Trx reconduits dans S3R NA
Ex-AQ GUICHE création 1/2 rame HTA	Travaux remis en cause						Décidé au titre du soutirage (mis en service S1 2019) Transférée à PERQUIE par l'adaptation du 29/7/2020
Ex-AQ LUXEY Création TR 36 MVA	Travaux terminés	S1 2018	1030.00	1126.82	1692.05	1692.05	Travaux transférés de ST JEAN le VIEUX. Ecart de coût lié au mini-PCCN, aménagement terrain, .
Ex-AQ LUXEY création 1/2 rame HTA	Travaux terminés	S1 2018	310.00	339.14	465.79	465.79	Travaux transférés de ST JEAN le VIEUX. Ecart de coût lié au bâtiment "traditionnel" imposé.
Ex-AQ LUXEY Création 3ème TR 36 MVA	Travaux terminés	S1 2021	1030.00	1126.82	1247.30	1247.30	Travaux transférés de CISSAC. Ecart de coût lié à la reprise des liaisons HTA et au secours 1/2 rame
Ex-AQ LUXEY création 3ème 1/2 rame HTA	Travaux terminés	S1 2021	310.00	339.14	375.40	375.40	Travaux transférés de CISSAC.

Ex-AQ	CANTEGRIT Adaptation PS 225/20kV à 2 TR 2 x 40 MVA et 2 1/2 rames HTA	Non déclenché	1er TR S1 2021, 2ème TR S2 2021 (cf. commentaire)	1852.00					Travaux prévus à l'adaptation du 29/7/2020. Commande et installation des TR 2x40 MVA anticipée sur le déclenchement des travaux à la demande des fédérations de producteurs. Travaux reconduits et engagés au S3R NA
Ex-AQ	PERQUIE Création TR 36 MVA	APS réalisé	S1 2023	1354.00					Travaux prévus à l'adaptation du 29 /07/2020. Travaux reconduits et engagés au S3R NA
Ex-AQ	PERQUIE Création 1/2 rame HTA	APS réalisé	S1 2023	330.00					Travaux transférés depuis GUICHE par l'adaptation du 29/07/2020. Travaux reconduits et engagés au S3R NA
Ex-PC	AIGRE : Création d'une 1/2 rame HTA	Non déclenché	-	308.00				-	Trx transférés de Les Aubreaux lors de l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020. Travaux reconduits au S3R NA
Ex-PC	Aigre ajout TR 90/20 kV de 36 MVA	Non déclenché		1314.00				-	inscrit à l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020 Travaux reconduits au S3R NA
Ex-PC	ARCHINGEAY : Création d'une 1/2 rame HTA	Non déclenché	-	308.00					
Ex-PC	ARNOULT : Création d'une 1/2 rame HTA	Travaux transférés	-						Trx transférés vers Villegats lors de l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020
Ex-PC	AUBREAU (LES) : Création d'une 1/2 rame HTA	Travaux transférés	-						Trx transférés vers Aigre lors de l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020
Ex-PC	BARBEZIEUX : Création de deux 1/2 rame HTA	APD réalisé	2ème semestre 2022	728.00					Travaux création d'une 1/2 rame reconduits et engagés au S3R NA
Ex-PC	CHAVENAT : Création TR 90/HTA	Travaux transférés	-						Transfert vers PLEUMARTIN notifié le 29/01/2016
Ex-PC	CIVRAY : création TR	Travaux terminés	2ème semestre 2018	1030.00	1126.82	1208.30	1208.30		Trx transférés depuis MONTGUYON
Ex-PC	CONFOLENS : création d'une 1/2 rame	APS en cours	-	364.00					Trx transférés depuis Marans lors de l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020 Travaux reconduits au S3R NA
Ex-PC	Confolens ajout TR 90/20 kV de 36 MVA	Non déclenché		1399.00				-	inscrit à l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020 Travaux reconduits au S3R NA
Ex-PC	Création PS Cœur de Charente	JTE en cours		6000.00				-	Inscrit à l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020 Travaux reconduits au S3R NA
Ex-PC	LOUBERT : Création de deux 1/2 rame HTA	Non déclenché	-	728.00				-	Travaux création 1/2 rame reconduits au S3R NA.
Ex-PC	Loubert ajout TR 90/20 kV de 36 MVA	Non déclenché		1264.00				-	inscrit à l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020 Travaux reconduits au S3R NA
Ex-PC	MARANS : Création d'une 1/2 rame HTA	Travaux transférés	-						Trx transférés vers Confolens lors de l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le

									18/11/2020
Ex-PC	MATHA : création d'une 1/2 rame	Non déclenché	-	308.00					Trx transférés de Montendre lors de l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020
Ex-PC	Matha ajout TR 90/20 kV de 36 MVA	Non déclenché		1114.00				-	inscrit à l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020 Travaux reconduits au S3R NA
Ex-PC	Montbron ajout TR 90/20 kV de 36 MVA	Non déclenché		1399.00				-	inscrit à l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020 Travaux reconduits au S3R NA
Ex-PC	MONTENDRE : Création d'une 1/2 rame HTA	Travaux transférés	-						Trx transférés vers Matha lors de l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020
Ex-PC	MONTENDRE : Création TR 90/HTA + 1/2 rame HTA	Mis en service	2ème semestre 2020	1338.00	1463.77	2307.55	2307.55		Trx transférés de ROUILLAC Ecart de coût lié à extension poste, mini PCCN et fosse déportée. (transfert effectué sur l'hypothèse d'isocoût).
Ex-PC	MONTGUYON : Création TR 90/HTA + deux 1/2 rames HTA	Travaux transférés création TR 2 1/2 rames non déclenchées	-	728.00					Transfert TR vers Civray notifié le 28/12/2016. coût prévisionnel = coût 1/2 rames
Ex-PC	NORD CHARENTE 90/20 : Création d'un poste source 2*36 MVA (VILLEGATS)	TR 1 mis en service Travaux TR 2 en cours.	2ème semestre 2020 reporté 1er semestre 2021	3672.00	4017.17	4620.60	4620.60		Ecart de coût lié à acquisition foncière, viabilisation, aménagement plateforme et anticipation de l'ajout du 3ème TR
Ex-PC	PLEUMARTIN : Création TR 36 MVA	Travaux terminés	2ème semestre 2017	1030.00	1126.82	1128.22	1128.22		Trx tansférés depuis CHAVENAT.
Ex-PC	ROCHEFOUCAULD (LA) : Création d'une 1/2 rame HTA	Mis en service	2ème semestre 2021	364.00	398.22	609.80	581.70		écart coût : mini-PCCN
Ex-PC	ROUILLAC : Création TR 90/HTA + 1/2 rame HTA	Travaux transférés	-						Transfert vers Montendre notifié le 2/12/2018
Ex-PC	ST JEAN D'ANGELY 225/20 : Création d'un poste source 2*40 MVA (ROUMAGNOLLE)	TR1 mis en service Travaux TR 2 en cours	1er semestre 2021 2ème semestre 2021	6324.00	6918.46	7110.00	7010.00		Ecart de coût lié à acquisition foncière, viabilisation, aménagement plateforme et anticipation de l'ajout d'un 3ème TR
Ex-PC	VILLEGATS : Création d'une 1/2 rame HTA	APS en cours	-	308.00					Trx transférés de ARNOULT à l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020. Travaux reconduits au S3R NA
Ex-PC	VILLEGATS ajout TR 90/20 kV de 36 MVA	APS en cours		1114.00					inscrit à l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020. Travaux reconduits au S3R NA
Ex-LIM	BELLAC : Création deux 1/2 rames en double attache dans nouveaux bâtiments	Travaux terminés création 1/2 rame 412-2 Travaux terminés pour création 1/2	S1 2018 S1 2019	728.00	796.00	783.19	783.19		

rame 411-2								
Ex-LIM	BOUSSAC : Création nouveau banc transformation du TR 312 à déplacer	Travaux terminés	S1 2017	620.00	678.28	692.48	692.48	
Ex-LIM	CHAMPAGNAC : Création nouvelle 1/2 rame en double attache dans nouveau bâtiment	Travaux transférés						Transfert vers La Souterraine notifié lors de l'adaptation n°2 du 28/07/2020
Ex-LIM	EVAUX LES BAINS : Ajout TR HTB1/HTA 20 MVA / Création 1/2 rame dans nouveau bâtiment	Travaux création 1/2 rame terminés. Travaux ajout TR terminés	S1 2018 / S2 2020	1294.00	1415.64	1946.52	1946.52	Ecart de coût avec le prévisionnel dû aux travaux de GC d'extension du poste (aménagement, clôture)
Ex-LIM	EGLETONS : Création nouvelle 1/2 rame en double attache dans nouveau bâtiment	Non déclenché		364.00				Travaux reconduits au S3R NA
Ex-LIM	GOUZON : Création nouvelle 1/2 rame dans nouveau bâtiment	Travaux transférés						Passage du poste à deux 1/2 rame lors des travaux Malten PCCN. Travaux transférés vers Peyrilhac lors de l'adaptation 1 du 12/07/2018
Ex-LIM	LAVAL-DE-CERE I : Création nouvelle 1/2 rame en double attache dans nouveau bâtiment	Travaux remis en cause		334.00				Déplacement du poste source à proximité poste de Talamet
Ex-LIM	LAVAUD : Création nouvelle 1/2 rame en double attache dans nouveau bâtiment	Non déclenché		364.00				Travaux reconduits au S3R NA
Ex-LIM	MONCEAUX-LA-VIROLE : Création nouvelle 1/2 rame dans nouveau bâtiment	Non déclenché		308.00				Travaux reconduits au S3R NA
Ex-LIM	MAGNAZEIX : Ajout TR HTB1/HTA 36 MVA / Création d'une 1/2 rames dans nouveau bâtiment	Travaux terminés	S1 2019	1386.00	1516.28	1511.39	1511.39	
Ex-LIM	MAGNAZEIX : Ajout TR HTB1/HTA 36 MVA / Création d'une 1/2 rame dans nouveau bâtiment	Travaux terminés	S2 2020	1557.00	1407.84	1301.14	1301.14	Travaux inscrits à l'adaptation du 12/07/2018 Pour la 1/2 rame, le bâtiment a été envisagé dès l'origine pour accueillir les deux 1/2 rames, avec les réservations associées.
Ex-LIM	MANSAT : Pose de TT sur les grilles des transformateurs	Non déclenché		50.00				
Ex-LIM	PEYRILHAC : Création nouvelle 1/2 rame dans nouveau bâtiment	Travaux terminés	S1 2020	308.00	336.95	430.25	430.25	Travaux création 1/2 rame transférés de Gouzon lors de l'adaptation 1 du 12/07/2018. Travaux GC complémentaires (bâtiment sur sous sol, chambre de tirage)
Ex-LIM	PEYRILHAC : Ajout TR HTB1/HTA 20 MVA	Travaux terminés	S1 2020	1207.00	1305.97	848.86	816.80	Travaux inscrits à l'adaptation du 12/07/2018. Pas de nécessité d'acquiescer un transformateur 20MVA, la mutation du TR existant et la création du nouveau TR ont été réalisés en laissant le 20MVA en place et en créant un nouveau TR en 36MVA, d'où le gain avec le coût S3R
Ex-LIM	La SOUTERRAINE : Création nouvelle 1/2 rame en double attache dans nouveau bâtiment. Mise en place filtre TCFM pour passage en structure	Travaux terminés	S2 2020	514.00	533.53	580.69	580.69	Les dépenses liées au filtre pour la TCFM ont été retirées. Prise en compte de la création de cette 1/2 rame avec une attache sur chacun des transformateurs.

	normalisée pour permettre l'intégration de la nouvelle 1/2 rame (structure à 2 transformateurs et 2 rames HTA)						
Ex-LIM	USSEL : Création nouvelle 1/2 rame en double attache dans nouveau bâtiment	Non déclenché		364.00			Travaux reconduits au S3R NA
Ex-LIM	La SOUTERRAINE: Création nouvelle 1/2 rame en double attache dans nouveau bâtiment	APS réalisé	S1 2023	334.00			Travaux transférés depuis CHAMPAGNAC lors de l'adaptation n° 2 S3R Limousin du 28/07/2020. Travaux reconduits et engagés au S3R NA
Ex-LIM	La SOUTERRAINE: Création d'un TR 36 MVA	APS réalisé	S1 2023	1274.00			inscrit à l'adaptation 2 du 28/07/2020 Travaux reconduits et engagés au S3R NA
Ex-LIM	BELLAC : Création d'un TR 36 MVA	Non déclenché		1114.00			inscrit à l'adaptation 2 du 28/07/2020

Travaux de l'état initial réalisés par ENEDIS au titre d'anciens S3REnR (Renforcement)

Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût visionnel réalisé au 31/12/2021 en k€	Coûts estimés au 31/12/2021 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2021 en k€	Commentaires
Ex-AQ ST Jean d'Illac Remplacement TR 20 MVA par 36 MVA	Travaux terminés	S2 2018	700.00	765.80	1190.35	1190.35	Ecart de coût lié au complément PCCN.
Ex-AQ Hagetmau Remplacement TR 20 MVA par 36 MVA	Travaux transférés						Travaux transférés vers le poste de Manoire le 27/4/2018
Ex-AQ Saucats Remplacement TR 20 MVA par 36 MVA	Travaux terminés	S1 2020	700.00	765.80	587.18	587.18	Coûts de réalisation conforme au barème des coûts S3R actualisé en 2019 (en baisse /barème 2014)
Ex-AQ Mezin Remplacement TR 10 MVA par 20 MVA	Travaux transférés						Travaux décidés pour du soutirage. Travaux transférés vers le poste de Luxey le 27/4/2018
Ex-AQ Manoire Remplacement TR 20 MVA par 36 MVA	Travaux terminés	S1 2020	700.00	765.80	647.45	647.45	Travaux transférés depuis le poste d'Hagetmau Coûts de réalisation conforme au barème des coûts S3R actualisé en 2019 (en baisse /barème 2014)
Ex-AQ Luxey Remplacement TR 20 MVA par 36 MVA	Travaux terminés	S1 2021	660.00	685.08	547.00	547.00	Travaux transférés depuis le poste de Mezin
Ex-AQ Rion des Landes Remplacement TR 20 MVA par 36 MVA	APS en cours	S2 2023	585.00				Travaux prévus à l'adaptation 1 S3R AQ du 29/7/2020. Travaux reconduits et engagés au S3R NA
Ex-AQ Hostens Remplacement TR 20 MVA par 36 MVA	APD en cours	S2 2022	585.00				Travaux prévus à l'adaptation 1 S3R AQ du 29/7/2020 Travaux reconduits et engagés au S3R NA
Ex-PC BOISSEUIL : Mutation d'un TR 90/HTA	Travaux terminés	2ème semestre 2019	600.00	656.40	1444.31	1444.31	Transfert de PAPAULT notifié le 2/5/2018 Ecart de coût lié à mini-PCCN et mise aux normes (mur pare-feu, fosse déportée)
Ex-PC CHAVENAT Mutation d'un TR 90/HTA	APD en cours	1er semestre 2022	600.00	656.40	1074.60	58.60	Travaux transférés de MONTGUYON Ecart de coût lié au passage en PCCNV3. Travaux reconduits et engagés au S3R NA

Ex-PC	CONFOLENS : Mutation d'un TR 90/HTA	Travaux terminés	2ème semestre 2020	600.00	656.40	806.46	806.46	Ecart de coût lié à réfection banc transformateur et grille, fosse déportée
Ex-PC	CONFOLENS : Mutation d'un TR 90/HTA	Travaux terminés	1er semestre 2021	600.00	656.40	602.20	602.20	Transfert de MONTMORILLON notifié le 2/12/2018
Ex-PC	ISLE JOURDAIN Mutation d'un TR 90/HTA	Travaux en cours	1er semestre 2022	700.00	739.20	946.50	711.40	Travaux ajoutés par l'adaptation n°1 notifiée le 30/09/2019 Ecart de coût lié à réfection pistes, gravillonnage et remise aux normes environnementales
Ex-PC	LOUBERT : Mutation de deux TR 90/HTA	Travaux terminés 1ère mutation TR Travaux transférés mutation 2ème TR	2ème semestre 2019	600.00	656.40	598.07	598.07	Transfert 2ème mutation vers MONTENDRE notifié le 2/12/2018
Ex-PC	Loubert mutation TR 90/20 kV 20 MVA en 36 MVA	Non déclenché		593.00				inscrit à l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020. Reconduit au S3R NA
Ex-PC	MONTENDRE Mutation d'un TR 90/HTA	APD en cours	1er semestre 2022	600.00	656.40	569.80	38.70	Travaux transférés depuis LOUBERT. Travaux reconduits et engagés au S3R NA
Ex-PC	MONTGUYON : Mutation de deux TR 90/HTA	Travaux terminés 1ère mutation TR Travaux transférés mutation 2ème TR	2ème semestre 2018	600.00	656.40	539.72	539.72	Transfert 2ème mutation vers CHAVENAT notifié le 2/12/2018
Ex-PC	Montguyon mutation TR 90/20 kV 20 MVA en 36 MVA	Non déclenché		593.00				inscrit à l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020 Reconduit au S3R NA
Ex-PC	MONTMORILLON : Mutation d'un TR 90/HTA	Travaux transférés	-					Transfert vers CONFOLENS notifié le 2/12/2018
Ex-PC	PAPAUT : Mutation d'un TR 90/HTA	Travaux transférés	-					Transfert vers BOISSEUIL notifié le 2/5/2018
Ex-PC	Thou mutation TR 90/20 kV 20 MVA en 36 MVA	Non déclenché		593.00				inscrit à l'adaptation n°2 S3R PCH notifiée le 18/11/2020. Reconduit au S3R NA
Ex-LIM	BELLAC : Mutation des 2 TR de 20MVA en 36MVA	Travaux terminés mutation TR 412 Travaux terminés mutation TR 411	S1 2018 S1 2019	1464.00	1601.62	1104.88	1104.88	Ecart de coût lié à la réfection effectuée des bancs TR et grille lors de travaux Malten précédents, ainsi que la pose anticipée de fourreaux pour les futures liaisons HTA.
Ex-LIM	BOUSSAC : Mutation du TR 312 de 10MVA en 20MVA	Travaux terminés	S1 2017	732.00	800.81	433.77	433.77	Les travaux du banc transformateur ont été réalisés dans le cadre du déplacement du banc TR 412
Ex-LIM	EGLÉTONS : Mutation du TR411 de 15MVA en 36MVA	Non déclenché		732.00			-	
Ex-LIM	EYREIN : Mutation TR 2 de 20 en 36 MVA	Travaux terminés	S1 2017 S2 2019	732.00	827.23	575.23	575.23	Ecart de coût lié à mutation simple sans travaux sur banc TR et grille effectués dans le cadre de travaux Malten (et inclus dans les coûts prévisionnels)
Ex-LIM	FAUX-LA-MONTAGNE : Mutation du TR411 de 15MVA en 36MVA	Non déclenché		732.00				
Ex-LIM	LAVAL-DE-CERE I : Mutation du TR 311 du 20MVA en 36MVA	Travaux transférés						Travaux transférés vers NAVES par notification du 10/02/2020
Ex-LIM	MONCEAUX-LA-VIOLE : Mutation du TR412 de 15MVA en 20MVA	Non déclenché		732.00				non reconduit au S3R NA
Ex-LIM	PEYRILHAC : Mutation TR 413 de	Travaux terminés	S1 2020	732.00	800.81	533.03	533.03	Ecart de coût lié à mutation simple sans

	20MVA en 36MVA						travaux sur banc TR et grille car poste neuf et à réservation pour les passages des liaisons HTA anticipées à la création.
Ex-LIM	Mise à disposition de 32 cellules dans 26 PS : Argentat, Auzances, Bonnat, Boriette, Champagnac, Chatelus, Dun le Palestel, Evaux les Bains, Eyrein, Faux la Montagne, Gueret, Juniat, Monceaux la Virole, Mansat, Naves, Peyrilhac, Puypertus, Souterraine, St Junien, St Setiers, St Martin le Vieux, St Yrieix, Traverse, Tulle, Ussel, Ville sous Grange.						Le S3REnR a été publié le 16/12/2014, la notion de seuil de déclenchement pour la mise à disposition de cellule n'a pas lieu d'être pour ce schéma, l'indication instruite avant le décret publié le 05/07/2014 n'a pas été retirée. Le montant indiqué à ce titre pour le renforcement était de 2,21Me.
Ex-LIM	Naves : Mutation du TR 311 du 20MVA en 36MVA	Travaux engagés	S2 2021	732.00			Trx transférés depuis LAVAL DE CERE par notification du 10/2/2020. Travaux non engagés reconduits au S3R NA

Travaux de l'état initial réalisés par SRD / GEDEDIS au titre d'anciens S3REnR (Création)

Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2021 (TP12a) en k€	Coûts estimés au 31/12/2021 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2021 en k€	Commentaires
SRD CHAMPAGNE SAINT HILAIRE(LAITIER) : Création Poste source avec 1 transformateur 40 MVA 90 kV	EN SERVICE	S2 2020	4002	4378.188	4389.38213	4389.38213	
SRD Champagné saint hilaire ; création d'un banc de transformation 40 MVA	travaux engagés	S1 2022	1850	1953.6	1953.6	930.19258	
SRD CIVRAY : Création d'un banc de transformation 40 MVA et d'une rame HTA dans un bâtiment neuf	travaux engagés	S1 2023	2993	3160.608	3160.608	537.65907	

Travaux de l'état initial réalisés par SRD / GEREDIS au titre d'anciens S3REnR (Renforcement)

Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2021 (TP12a) en k€	Coûts estimés au 31/12/2021 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2021 en k€	Commentaires
SRD LUSIGNAN : Remplacement de deux transformateurs 20MVA par des transformateurs 40 MVA 90 kV	EN SERVICE	mis en service (T412 S2 2020 - T411 -S1 2021)	1106	1209.964	1172.152	1172.152	

3.2 Avancement des travaux du S3REnR

Travaux de création réalisés par RTE											
Gestio nnaire de résea u	Ouvrage créé	Repère carte	Seuil de déclenc hement	Etat d'avancement	Semestre prévisio nel de mise en service	Coût prévisio nel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médi an) prévisio nnel actualisé au 31/12/2 021 (TP12a) en k€	Coûts estimé s médi an au 31/12/ 2021 en k€	Somme s déjà dépens ées au 31/12/ 2021 en k€	Projet enga gé	Commentaires
RTE	AIRE SUR ADOUR 2 : Création d'un poste 63 kV à un jeu de barres et raccor d'un poste source à 3 transformateurs 63/20 kV	1	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	4000.00	4153.30	9120.00	10.00	NON	En adaptation
RTE	AUBUSSON : Création transformateur 225/63 kV de 170 MVA	5	OUI	Avant-projet simplifié	S2 / 2023	3950.00	4101.38	5164.09	236.09	OUI	
RTE	AUDON : Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste source d'Audon	6	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	70.00	72.68	93.00	0.00	NON	
RTE	Cantegril : raccordement du 1er TR 225/20 kV du nouveau poste source		OUI	En service	S2 / 2021	200.00	207.66	633.69	633.69	OUI	
RTE	CANTEGRIT : Raccordement d'un transformateur 225/20 kV 2x40 MVA au poste source de Cantegril	20	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	220.00	228.43	243.00	0.00	NON	
RTE	CHATELUS 2 : Création d'un poste 90 kV simplifié et raccordement d'un transformateur 90/20 kV 36 MVA CHATELUS-GUERET	24	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	900.00	934.49	923.00	0.00	NON	
RTE	DOUDRAC : Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste source de DOUDRAC	28	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	800.00	830.66	93.00	0.00	NON	
RTE	EYREIN : Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source D'EYREIN	30	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	70.00	72.68	93.00	0.00	NON	
RTE	GUERET : Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de GUERET	32	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	70.00	72.68	93.00	0.00	NON	
RTE	HAGETMAU : Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste source d'Hagetmau	34	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	70.00	72.68	93.00	0.00	NON	
RTE	HAUT LIMOUSIN : Création d'un poste 400 kV à 2 jeux de barres, 2 cellules ligne et un autotransformateur 400/225 kV de 600 MVA	35	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	22000.00	22843.14	21629.67	210.67	OUI	
RTE	HAUTE CORREZE : Création d'un poste 225 kV simplifié et raccordement d'un poste source à un transformateur 225/20 kV 2x40 MVA	36	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	8000.00	8306.60	8053.00	0.00	NON	
RTE	HAUTE LANDE : Création d'un poste 225 kV à un jeu de barres et raccordement d'un poste source à 2 transformateurs 225/20 kV 2x40 MVA	37	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	41100.00	42675.13	41136.82	310.82	NON	En adaptation
RTE	JUNIAT : Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de JUNIAT	38	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	0.00	0.00	93.00	0.00	NON	
RTE	LANDES GIRONDINES : Création d'un poste 400 kV à 2 jeux de barres, 2 cellules ligne et un autotransformateur 400/225 kV de 600 MVA	39	OUI	JTE envoyée	S2 / 2029	17100.00	17755.35	16736.00	13.80	NON	

RTE	LANDES DE GASCOGNE : Création d'un poste 400 kV à 2 jeux de barres, 1 cellule ligne et 3 autotransformateurs 400/225 kV de 600 MVA	40	OUI	JTE envoyée	2031	128600.00	133528.52	12747.9.00	149.00	NON
RTE	LAVAUD : Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de LAVAUD	42	NON	En attente du seuil de déclenchement		70.00	72.68	93.00	0.00	NON
RTE	MANOIRE : Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de MANOIRE	47	NON	En attente du seuil de déclenchement		800.00	830.66	823.00	0.00	NON
RTE	MEDOC ATLANTIQUE : Création d'un poste 225 kV à un jeu de barres et raccordement d'un poste source à 2 transformateurs 225/20 kV 2x40 MVA	50	NON	Remis en cause		16400.00	17028.52	16430.00	0.00	NON
RTE	MEDULLIENNE : Création d'un poste 225 kV à un jeu de barres et raccordement d'un poste source à un transformateur 225/20 kV 2x40 MVA	51	NON	En attente du seuil de déclenchement		52500.00	54512.03	52523.00	0.00	NON
RTE	MEZIN : Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste source de MEZIN	52	NON	En attente du seuil de déclenchement		70.00	72.68	93.00	0.00	NON
RTE	MIRAMONT-SENSACQ : Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste source de Miramont Sensacq	54	NON	En attente du seuil de déclenchement		70.00	72.68	93.00	0.00	NON
RTE	MONCEAUX LA VIROLE : Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de MONCEAUX LA VIROLLE	56	NON	En attente du seuil de déclenchement		70.00	72.68	93.00	0.00	NON
RTE	LANDES D'ARMAGNAC : Création d'un poste 225 kV à un jeu de barres et raccordement d'un poste source à 2 transformateurs 225/20 kV 2x40 MVA	57	NON	JTE envoyée	S2 / 2027	31000.00	32188.06	31029.84	141.84	NON
RTE	QUEST LIMOUSIN : Création d'un poste 225 kV à un jeu de barres et raccordement d'un poste source à un transformateur 225/20 kV 2x40 MVA	59	NON	En attente du seuil de déclenchement		42000.00	43609.63	41904.78	11.43	NON
RTE	PARENTIS : Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste source de Parentis	60	NON	En attente du seuil de déclenchement		70.00	72.68	93.00	0.00	NON
RTE	PERQUIE : raccordement transformateur 63/20 kV		OUI	En attente du seuil de déclenchement		70.00	72.68	648.00	43.00	OUI
RTE	SAUCATS : Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste source de SAUCATS	63	NON	En attente du seuil de déclenchement		200.00	207.66	223.00	0.00	NON
RTE	LA SOUTERRAINE : Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de LA SOUTERRAINE	68	OUI	Avant-projet simplifié	S2 / 2022	70.00	72.68	155.00	6.00	OUI
RTE	SAINTE FEYRE : STE FEYRE : Création d'un transformateur 225/90 kV de 170 MVA	71	NON	En attente du seuil de déclenchement		3400.00	3530.30	3400.00	0.00	NON
RTE	SUD CREUSE : Création d'un poste 225 kV simplifié et raccordement d'un poste source à un transformateur 225/20 kV 2x40 MVA	72	NON	En attente du seuil de déclenchement		1200.00	1245.99	1223.00	0.00	NON
RTE	SUD GIRONDE : Création d'un poste 400 kV à 2 jeux de barres, 2 cellules ligne et un autotransformateur 400/225 kV de 600 MVA	73	NON	En attente du seuil de déclenchement		16200.00	16820.86	17566.00	11.00	NON
RTE	SUD MARMANDAIS : Création d'un poste 225 kV à un jeu de barres et raccordement d'un poste source à 2 transformateurs 225/20 kV 2x40 MVA	74	NON	En attente du seuil de déclenchement		25800.00	26788.77	25830.00	0.00	NON
RTE	THIVIERS : Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste source de THIVIERS	75	NON	En attente du seuil de déclenchement		70.00	72.68	93.00	0.00	NON
RTE	VAL DE GARONNE : Création d'un poste 225 kV à deux jeux de barres et raccordement d'un poste source à 3 transformateurs 225/20 kV 2x40 MVA	76	NON	En attente du seuil de déclenchement		6300.00	6541.44	6343.00	0.00	NON
RTE	VEYTISOU : Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de VEYTISOU	77	NON	En attente du seuil de déclenchement		70.00	72.68	93.00	0.00	NON
RTE	VILLE SOUS GRANGE : Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de VILLE SOUS GRANGE	78	NON	En attente du seuil de déclenchement		620.00	643.76	643.00	0.00	NON

RTE	XAINTRIE : Création d'un poste 225 kV simplifié et raccordement d'un poste source à un transformateur 225/20 kV 2x40 MVA	79	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	2000.00	2076.65	2023.0	0	0.00	NON
RTE	Raccordement de deux transformateurs 90/20 kV au poste source d'AIGRE	110	OUI	Avant-projet simplifié	S1 / 2023	1160.00	1204.46	1340.0	0	72.00	OUI
RTE	Création du poste 225/20 kV de AIRVAUDAIS et VAL DU THOUET	93	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	12900.00	13394.3	12926.00	0	0.00	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source des AUBREAU pouvant nécessiter l'extension de l'emprise foncière du poste	111	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	1100.00	1142.16	1100.0	1100.0	0	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source d'AULNAY	114	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	850.00	882.58	850.00	850.00	0	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de BARBEZIEUX	138	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	70.00	72.68	71.00	0.00	0	NON
RTE	Extension du site de BOISSEUIL	92	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	14800.00	15367.2	14800.00	0	0.00	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20kV au poste de BOISSEUIL	128	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	160.00	166.13	150.00	160.00	0	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de CHABANAIS	124	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	1400.00	1453.65	1600.0	0	190.00	NON
RTE	Création du poste 225/20 kV CHARENTE MARITIME NORD	83	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	30100.00	31253.5	30100.00	7	0.00	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de CONFOLENS	139	OUI	Avant-projet simplifié	S1 / 2022	70.00	72.68	73.00	14.00	0	NON
RTE	Extension du site de GRANZAY	123	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	200.00	207.66	250.00	10.00	0	NON
RTE	LAITIER : Construction d'une self série au poste de LAITIER 90 kV sur le départ LA PLANCHE	103	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	2340.00	2429.68	2400.0	0	0.00	NON
RTE	Création du poste 90/20 kV de CONFOLENTAIS	109	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	1170.00	1214.84	1218.0	0	18.00	NON
RTE	Création d'une injection 225/90 kV sur le site de RUFFECOIS et création d'une liaison 90kV entre les postes de RUFFECOIS et LONGCHAMP	80	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	4380.00	4547.86	4383.0	0	0.00	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de LOUBERT	137	OUI	Avant-projet détaillé	S2 / 2022	100.00	103.83	450.00	10.00	0	NON
RTE	Création du poste 90/20 kV de PAYS DU LOUDUNAIS	98	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	9205.00	9557.78	9206.0	0	0.00	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de LUSIGNAN nécessitant l'extension de l'emprise foncière du poste	135	OUI	Avant-projet simplifié	S1 / 2027	138.00	143.29	138.00	0.00	0	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de MANSLE	134	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	145.00	150.56	146.00	0.00	0	NON
RTE	Extension du site de MATHA	97	OUI	Avant-projet détaillé	S1 / 2027	9300.00	9656.42	13141.00	0	87.00	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de MATHA	129	OUI	Avant-projet détaillé	S1 / 2022	150.00	155.75	113.00	13.00	0	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de MINIERES	126	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	175.00	181.71	177.00	0.00	0	NON
RTE	Création du poste 90/20kV de PAYS MOTHAIIS	89	OUI	Avant-projet simplifié	S1 / 2027	16300.00	16924.6	16301.00	9	0.00	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de MONTBRON avec extension de l'emprise foncière du poste	112	OUI	Avant-projet simplifié	S2 / 2023	1100.00	1142.16	1100.0	0	13.00	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de MONTENDRE	130	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	150.00	155.75	151.00	0.00	0	NON

RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de MONTGUYON	122	OUI	Avant-projet simplifié	S2 / 2023	215.00	223.24	220.00	0.00	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de NAINTRE	127	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	170.00	176.52	171.00	0.00	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 225/90 kV au poste source de PAPAULT	140	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	70.00	72.68	70.00	0.00	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de PLEUMARTIN	131	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	150.00	155.75	151.00	0.00	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de ROCHEFOUCAUD	136	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	130.00	134.98	130.00	0.00	NON
RTE	Evolution du site de ROM (création d'un niveau de tension 225kV)	85	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	22850.00	1	23725.748	23429.151.48	NON
RTE	Evolution du site de ROM (extension de la partie 90 kV)	100	OUI	Avant-projet simplifié	S1 / 2027	6160.00	6396.08	0	6161.0	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de ROUILLAC avec extension de l'emprise foncière du poste	108	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	1200.00	1245.99	0	1200.0	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 225/20 kV 2x40 MVA au poste source de ROUMAGNOLLE	120	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	400.00	415.33	400.00	0.00	NON
RTE	Création du poste 225/20 kV de RUFFECOIS	80	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	51800.00	0	53785.231	51809.280.31	NON
RTE	Extension du site de BRIOUX-SUR-BOUTONNE et création d'une liaison BRIOUX-SUR-BOUTONNE-MELLE	95	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	11800.00	3	12252.2	11800.00	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 225/20 kV au poste source de BRIOUX-SUR-BOUTONNE	121	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	300.00	311.50	300.00	0.00	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de SAUJON	132	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	150.00	155.75	151.00	0.00	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de SAINT AUBIN DU PLAIN	113	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	950.00	986.41	1020.0	0	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de THOU	133	OUI	Avant-projet détaillé	S1 / 2023	150.00	155.75	176.00	1.00	NON
RTE	Création du poste 225/90 kV de COEUR DE CHARENTE / MELLOIS EN POITOU	102	OUI	Avant-projet détaillé	S2 / 2025	3500.00	3634.14	0	3696.0	NON
RTE	Création du poste 400/90/20 kV EST VIENNE	91	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	15200.00	3	15782.5	15200.00	NON
RTE	Création du poste 225/20 kV de SUD VIENNE	81	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	42800.00	9	44440.2	43245.00	NON
RTE	Création d'une injection 225/90 kV sur le site de SUD VIENNE et création d'une liaison 90 kV entre les postes de SUD VIENNE et L'ISLE JOURDAIN	84	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	29020.00	7	30132.1	25754.00	NON
RTE	Création du poste 225/20 kV de SUD EST VIENNE	86	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	22200.00	0	23050.8	22200.00	NON
RTE	Raccordement d'un transformateur 90/20 kV au poste source de VILLEGATS	125	OUI	Avant-projet simplifié	S2 / 2022	190.00	197.28	246.00	39.00	NON

Travaux de renforcement réalisés par RTE

Gestio naire de réseau	Ouvrage renforcé	Rep ère cart e	Seuil de déclenc hement	Etat d'avancement	Semest re prévisio nnel de mise en service	Coût prévisio nel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisio nnel au 31/12/202 1 (TP12a) en k€	Coûts estimés médian au 31/12/20 21 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2021 en k€	Projet engagé	Commentaires
RTE	PERQUIE_AIRE-SUR-ADOUR-2 : Création d'une LS 63 kV d'environ 19 km entre Perquie et Aire/Adour	2	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	17650.00	18326.00	17050.00	0.00	NON	
RTE	AUBUSSON_GOUZON : Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63 kV AUBUSSON-GOUZON	3	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	11580.00	12024.00	11580.62	0.62	NON	
RTE	AUBUSSON : Remplacement du TR63x de 70 MVA par un de 170 MVA	4	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	2650.00	2752.00	2653.00	0.00	NON	
RTE	AUTOMATE ZONE 1 : Installation de 15 automates d'effacement de production	7	NON	En attente du seuil de déclenchement		225.00	234.00	225.00	0.00	NON	
RTE	AUTOMATE ZONE 2 : Installation de 14 automates d'effacement de production	8	NON	En attente du seuil de déclenchement		210.00	218.00	210.00	0.00	NON	
RTE	AUTOMATE ZONE 3 : Installation de 12 automates d'effacement de production	9	NON	En attente du seuil de déclenchement		180.00	187.00	180.00	0.00	NON	
RTE	AUTOMATE ZONE 5 : Installation de 13 automates d'effacement de production	10	NON	En attente du seuil de déclenchement		195.00	202.00	195.00	0.00	NON	
RTE	AUTOMATE ZONE 6 : Installation de 15 automates d'effacement de production	11	NON	En attente du seuil de déclenchement		225.00	234.00	225.00	0.00	NON	
RTE	AUTOMATE ZONE 7 : Installation de 7 automates d'effacement de production	12	NON	En attente du seuil de déclenchement		105.00	109.00	105.00	0.00	NON	
RTE	AUTOMATE ZONE 8 : Installation de 14 automates d'effacement de production	13	NON	En attente du seuil de déclenchement		210.00	218.00	210.00	0.00	NON	
RTE	AUTOMATE ZONE 9 : Installation de 13 automates d'effacement de production	14	NON	En attente du seuil de déclenchement		195.00	202.00	210.00	0.00	NON	
RTE	BELLAC_MAUREIX : Liaison 90 kV BELLAC-MAUREIX : mise en oeuvre d'un système de monitoring DLR	15	OUI	Avant-projet simplifié	S2 / 2022	245.00	254.00	299.00	137.00	OUI	

RTE	BERTRIC_SANILHAC : Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63 kV BERTRIC - SANILHAC	16	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	950.00	986.00	950.00	0.00	NON	
RTE	CANTEGRIT_NAOUTOT-2 : Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225 kV CANTEGRIT NAOUTOT 2	17	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	1510.00	1568.00	1500.00	0.00	NON	
RTE	CANTEGRIT : Remplacement DJ des trois 6TR63x	18	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	420.00	436.00	420.00	0.00	NON	
RTE	CANTEGRIT : Remplacement des trois TR63x de 100 MVA par des 170 MVA	19	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	10040.00	10425.00	10040.00	0.00	NON	
RTE	CASSEAUX : Remplacement de 1 sectionneur 90 kV	21	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	50.00	52.00	50.00	0.00	NON	
RTE	CESTAS_PESSAC : Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225 kV CESTAS - PESSAC	22	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	2000.00	2077.00	2000.00	0.00	NON	
RTE	CHATELUS_GUERET : Augmentation de la capacité de transit de la liaison 90 kV CHATELUS-GUERET	23	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	1600.00	1661.00	1600.00	0.00	NON	
RTE	COLAYRAC_DONZAC : Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225 kV COLAYRAC - DONZAC	25	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	5760.00	5981.00	725.00	0.00	NON	
RTE	COLAYRAC_MEZIN : Création d'une LS de 25 km entre MEZIN et NERAC	26	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	24500.00	25439.00	24211.23	65.03	NON	
RTE	DANTOU_VILLENEUVE-SUR-LOT : Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63 kV DANTOU - VILLENEUVE SUR LOT	27	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	2400.00	2492.00	2400.00	0.00	NON	
RTE	EXCIDEUIL_LESPARAT : Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63 kV EXCIDEUIL-LESPARAT	29	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	2720.00	2824.00	2700.00	0.00	NON	
RTE	GUERET_STE-FEYRE-1-2 : Augmentation de la capacité de transit des liaisons 90 kV GUERET-STE FEYRE 1 et GUERET-STE FEYRE 2	31	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	450.00	467.00	0.00	0.00	NON	
RTE	Gueret-Lavaud 90 kV : augmentation capacité de transit	33	OUI	Travaux engagés	S2 / 2022	300.00	311.00	0.08	0.08	NON	Renforcement du S3REnR Limousin repris pour Nouvelle-Aquitaine avec un besoin plus important. Travaux mutualisés
RTE	GUERET_LAVAUD : Augmentation de la capacité de transit de la liaison 90 kV GUERET-LAVAUD	33	OUI	Travaux engagés	S2 / 2022	30.00	31.00	80.00	0.00	NON	Renforcement du S3REnR Limousin repris pour Nouvelle-Aquitaine avec un besoin plus important. Travaux mutualisés
RTE	LANTON : installation d'une cellule disjoncteur 63 kV sur le départ LEGE-MASQUET et du système de	41	OUI	Travaux engagés	S2 / 2022	591.00	614.00	939.99	126.00	OUI	

	contrôle-commande associé										
RTE	Lavaud-Mansat 90 kV : augmentation capacité de transit	OUI	Travaux engagés	S2 / 2022	1600.00	1661.00	966.61	726.61	OUI		
RTE	ST-LEONARD_VEYTISSOU : Augmentation de la capacité de transit de la liaison 90 kV ST LEONARD-VEYTISSOU	43	OUI	Travaux engagés	S2 / 2022	1500.00	1557.00	1500.00	0.00	NON	Renforcement du S3REnR Limousin repris pour Nouvelle-Aquitaine avec un besoin plus important. Travaux mutualisés
RTE	St Léonard-Veytissou 90 kV : augmentation capacité de transit	43	OUI	Travaux engagés	S2 / 2022	2400.00	2492.00	1473.04	1076.04	OUI	Renforcement du S3REnR Limousin repris pour Nouvelle-Aquitaine avec un besoin plus important. Travaux mutualisés
RTE	LESPARAT_SANILHAC-1 : Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225 kV LESPARAT-SANILHAC 1	44	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	265.00	275.00	265.00	0.00	NON	
RTE	LESPARAT_SANILHAC-2 : Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225 kV LESPARAT-SANILHAC 2	45	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	315.00	327.00	315.00	0.00	NON	
RTE	MAUREIX-ST-LEONARD : Augmentation de la capacité de transit de la liaison 90 kV MAUREIX-ST LEONARD	48	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	950.00	986.00	0.00	0.00	NON	Renforcement du S3REnR Limousin repris pour Nouvelle-Aquitaine avec un besoin plus important. Travaux mutualisés
RTE	MAUREIX : Remplacement des TR63x de 100 MVA par des 170 MVA	46	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	8500.00	8826.00	8500.00	0.00	NON	
RTE	Maureix-St Léonard 90 kV : augmentation capacité de transit	48	OUI	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	400.00	415.00	1307.74	27.74	NON	Renforcement du S3REnR Limousin repris pour Nouvelle-Aquitaine avec un besoin plus important. Travaux mutualisés
RTE	MIMIZAN : Remplacement des disjoncteurs du départ MIMIZAN5	53	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	100.00	104.00	100.00	0.00	NON	
RTE	MONCEAU_PEYRAT : Augmentation de la capacité de transit de la liaison 90 kV MONCEAU-PEYRAT	55	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	1280.00	1329.00	1480.00	14.00	NON	Nouveau besoin identifié dans le S3REN Nouvelle-Aquitaine
RTE	NONTRON_THIVIERS : Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63 kV NONTRON - THIVIERS	58	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	1240.00	1288.00	1240.00	0.00	NON	
RTE	BOUSSAC : Ajout d'une self 63 kV de 15 MVAR	64	OUI	Travaux engagés	S1/2023	1500.00	1557.00	1970.62	90.62	OUI	
RTE	EVAUX LES BAINS : Ajout d'une self 63 kV de 15 MVAR	65	OUI	Travaux engagés	S1/2023	1550.00	1609.00	2006.87	999.87	OUI	
RTE	GAREIN : Création dispositif de contrôle de flux sur le départ ROQUEFORT et extension du poste	66	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	2625.00	2726.00	2682.80	0.00	NON	
RTE	MIRAMONT-SENSACQ : Création d'une self 63 kV de 15 MVAR et extension du poste	67	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	1990.00	2066.00	1989.00	0.00	NON	
RTE	SAINT GERAUD DE CORPS : Création d'un jeu de barres 225 kV et d'une cellule ligne	69	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	1600.00	1661.00	1600.00	0.00	NON	
RTE	SAINT JUNIEN : Remplacement de	70	NON	En attente du	Seuil	150.00	156.00	150.00	0.00	NON	

				3 sectionneurs 90 kV	seuil de déclenchement	non atteint							
RTE				Création d'automates (Centre Ex-Poitou Charente)	106	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	1400.00	1454.00	1400.00	1400.00	NON
RTE				Installation d'automates (Centre Vienne)	117	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	670.00	696.00	670.00	670.00	NON
RTE				CHABANAIS : Installation de nouveaux matériels HTB sur départs + mise en place du système de contrôle-commande du poste	107	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	1400.00	1454.00	1400.00	1400.00	NON
RTE				Installation d'automates (Nord Charente Maritime et Sud Niort)	118	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	670.00	696.00	671.00	0.00	NON
RTE				Installation d'automates (Sud Charente Maritime)	115	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	770.00	800.00	771.00	0.00	NON
RTE				Installation d'automates (Sud Charente)	119	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	503.00	522.00	503.00	0.00	NON
RTE				Augmentation de la capacité de transit de la liaison 90 kV CONFOLENS-LONGCHAMP	96	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	9350.00	9708.00	9351.00	40.00	NON
RTE				Création d'une LS 90kV DISTRE-THOUARS	90	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	15400.00	15990.00	15400.00	0.00	NON
RTE				Création liaison 90kV LOUBERT PLAUD	88	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	20300.00	21078.00	20300.00	0.00	NON
RTE				Création d'une LS 90kV LOUDUN-THOUARS	94	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	12200.00	12668.00	12200.00	0.00	NON
RTE				MERON : Ajout d'une self 90 kV de 30 MVar nécessitant l'extension de l'emprise foncière du poste	104	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	2314.00	2403.00	2314.00	0.00	NON
RTE				Création liaison 90 kV ROCHEFOUCAULD MONTBRON	99	OUI	Avant-projet simplifié	S1 / 2026	7600.00	7891.00	7600.00	0.00	NON
RTE				MONTGUYON : Construction d'une Self Série au poste de MONTGUYON 90kV sur le départ JONZAC	105	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	2140.00	2222.00	2140.00	0.00	NON
RTE				Création liaison 90kV ROM LUSIGNAN	87	OUI	Avant-projet simplifié	S1 / 2027	20900.00	21701.00	20900.00	0.00	NON
RTE				Création liaison 90kV ROM CIVRAY	82	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	30600.00	31773.00	30600.00	0.00	NON
RTE				Installation d'automates (Nord Deux Sèvres et Nord Vienne)	116	NON	En attente du seuil de déclenchement	Seuil non atteint	770.00	800.00	771.00	0.00	NON
RTE				Remplacement de sectionneurs sur le départ CHATELLERAULT au poste de		NON	En attente du seuil de déclenchement		40.00	41.56	42.00	0.00	Non

Travaux de création réalisés par Enedis

Ouvrage créé	Repère carte	Seuil de déclenchement	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2021 (TP12a) en k€	Coûts estimés au 31/12/2021 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2021 en k€	Projet engagé	Commentaires
AIGRE : 2 Ajouts TR 90/15 kV 36 MVA + 2 1/2 rames		partiel	Travaux engagés	S1 2023	3006	3123.234	3123.234	50.9	oui	
AIRE/ADOUR 2 : création poste source équipé de 3 TR 63/20 kV 36 MVA + 3 demi-rames		non	En attente du seuil de déclenchement		6770	7034.03	7034.03		non	
ARNOULT : création d'une demi-rame HTA		non	En attente du seuil de déclenchement		515	535.085	535.085		non	
AUBREAUX : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame		non	Avant-projet simplifié		1788	1857.732	1857.732		non	
AUDON : 1 Ajout TR 63/20kV 36 MVA + 1/2 rame		non	Avant-projet simplifié		2004	2082.156	2082.156		non	
AULNAY : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame		non	Avant-projet simplifié		1488	1546.032	1546.032		non	
AURIOLLES : création d'une demi-rame HTA		non	En attente du seuil de déclenchement		424	440.536	440.536		non	
AYTRE : création d'une demi-rame HTA		non	En attente du seuil de déclenchement		424	440.536	440.536		non	
BARBEZIEUX : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame		partiel	Travaux engagés	S2 2022	1488	1546.032	1545	136.5	oui	
BERTRIC : création d'une demi-rame HTA		non	Avant-projet simplifié		515	535.085	535.085		non	
BESSANGE : création d'une demi-rame HTA		non	En attente du seuil de déclenchement		230	238.97	238.97		non	
BOISSEUIL : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame		oui	Avant-projet simplifié	S1 2024	1758	1826.562	1826.562		non	
BOISSEUIL 225/20 kV : création poste source équipé de 1 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 2 demi-rames		non	En attente du seuil de déclenchement		6000	6234	6234		non	
BOUSSAC : Extension foncière pour raccordement cellule HTB		oui	Avant-projet détaillé	S1 2023	300	311.7	311.7		non	
CANTEGRIT : 1 Ajout TR 225/20 2*40MVA + 2 1/2 rames & adaptation 2 TR de 40MVA en 2x40 MVA + 2 1/2 rames		non	En service	S1 2021 adaptation 1er TR S2 2021 adaptation 2ème TR	5080	5278.12	5278.12	2528	oui	Travaux d'adaptation TR 40 MVA en 2x40 MVA anticipés à la demande des Fédérations de Producteurs et mis en service
CHABANAIS : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame		non	Avant-projet simplifié		1638	1701.882	1701.882		non	anticipation d'APS en cours

CHATELLERAULT : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement		424	440.536	440.536		non	
CHATELUS 2 : création poste source équipé de 1 TR 90/20 kV 36 MVA + 1 demi-rame	non	En attente du seuil de déclenchement		3370	3501.43	3501.43		non	
CŒUR DE CHARENTE / MELLOIS EN POITOU : création poste source équipé de 2 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 4 demi-rames	oui	JTE envoyée	2027	9770	10151.03	10151.03	15	non	
COGNAC : création d'une demi-rame HTA	non	Avant-projet simplifié		565	587.035	587.035		non	
									Travaux création 1/2 rame déclenchés au S3R PCH et engagés au S3R NA avec ajout TR. Ecart de coût lié à PCCN V3, marchés bâtiment et cellules, reprise génie civil fosse, topographie (longues liaisons, reconstruction caniveaux)
CONFOLENS : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	oui	Travaux engagés	S1 2023	1488	1546.032	2163	95.9	oui	
CONFOLENTAIS : création poste source équipé de 1 TR 90/20 kV 36 MVA + 1 demi-rame	non	En attente du seuil de déclenchement		3370	3501.43	3501.43		non	
COURTILLERE : création d'une demi-rame HTA	non	Avant-projet simplifié		424	440.536	440.536		non	anticipation d'APS en cours
CUBNEZAIS : création d'une demi-rame HTA	non	Avant-projet simplifié		374	388.586	388.586	26.8	non	
DOUDRAC : 1 Ajout TR 63/20kV 36 MVA + 1/2 rame	non	En attente du seuil de déclenchement		1514	1573.046	1573.046		non	
EGLETONS : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement		474	492.486	492.486		non	
EVAUX LES BAINS : création d'une demi-rame HTA	non	Avant-projet simplifié		424	440.536	440.536		non	
EVAUX LES BAINS : Extension foncière pour raccordement cellule HTB	oui	Avant-projet détaillé	S1 2022	300	311.7	311.7	5	non	
EXCIDEUIL : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement		585	607.815	607.815		non	
EYREIN : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	non	En attente du seuil de déclenchement		1488	1546.032	1546.032		non	
FAUX-LA-MONTAGNE : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement		440	457.16	457.16		non	
GAREIN : Extension foncière pour raccordement cellule HTB	non	En attente du seuil de déclenchement		300	311.7	311.7		non	
GORGES de La CERE : création d'une demi-rame HTA	non	Avant-projet simplifié		304	315.856	315.856		non	
GUERET : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	non	Avant-projet simplifié		1808	1878.512	1878.512		non	
HAGETMAU : 1 Ajout TR 63/20kV 36 MVA + 1/2 rame	non	Avant-projet simplifié		1484	1541.876	1541.876	27.3	non	
HAUT LIMOUSIN : création poste source équipé de 2 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 4 demi-rames	non	JTE envoyée		9770	10151.03	10151.03		non	
HAUTE CORREZE : création poste source équipé de 1 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 2 demi-rames	non	En attente du seuil de déclenchement		6000	6234	6234		non	
HAUTE LANDE : création poste source équipé de 2 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 4 demi-rames	non	En attente du seuil de déclenchement		9770	10151.03	10151.03		non	
ISLE JOURDAIN : Extension foncière pour raccordement cellule HTB	non	En attente du seuil de déclenchement		150	155.85	155.85		non	

JAUNAY - CLAN : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement	424	440.536	440.536		non	
JONZAC : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement	424	440.536	440.536		non	
LA SOUTERRAINE : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	oui	Travaux engagés S2 2022	1578	1639.542	1624	1451	oui	
LA VEYTISOU : 1 Ajout TR 90/15-20 kV 36 MVA + 1/2 rame	non	En attente du seuil de déclenchement	1858	1930.462	1930.462		non	
LA VILLE-SOUS-GRANGE : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	non	En attente du seuil de déclenchement	1488	1546.032	1546.032		non	
LANDE d'ARMAGNAC: création poste source équipé de 2 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 4 demi-rames	non	JTE envoyée	9770	10151.03	10151.03		non	
LANDES de GASCOGNE : création poste source équipé de 1 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 2 demi-rames	non	En attente du seuil de déclenchement	6000	6234	6234		non	
LANDES GIRONDINES : création poste source équipé de 2 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 4 demi-rames	non	En attente du seuil de déclenchement	9770	10151.03	10151.03		non	
LAVAUD : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	non	En attente du seuil de déclenchement	1748	1816.172	1816.172		non	
LE THOU : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	oui	Travaux engagés S1 2023	1758	1826.562	2409	46.6	oui	Ecart de coût lié à marchés bâtiment et cellules
LINXE : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement	635	659.765	659.765		non	(coût S3R corrigé FD)
LOUBERT : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	oui	Travaux engagés S1 2023	1638	1701.882	2014.15	68	oui	Ecart de coût lié à marchés bâtiment et cellules
LOUBERT : Extension foncière pour raccordement cellule HTB	oui	Travaux engagés S2 2023	150	155.85	155.85		oui	Anticipé avec l'ajout du 3ème TR pour mise en œuvre de l'implantation définitive
MANOIRE : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement	1114	1157.446	1157.446		non	
MANSLE : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	non	Avant-projet simplifié	1758	1826.562	1826.562		non	
MARGAUX : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement	424	440.536	440.536		non	
MATHA : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	oui	Travaux engagés S2 2022	1488	1546.032	1988.5	132.6	oui	Ecart de coût lié à marchés bâtiment et cellules, structure et topographie (AT15/20, traversée piste lourde, caniveaux, ...)
MEDOC ATLANTIQUE : création poste source équipé de 2 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 4 demi-rames	non	En attente du seuil de déclenchement	9770	10151.03	10151.03		non	
MEDULLIENNE : création poste source équipé de 1 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 2 demi-rames	non	En attente du seuil de déclenchement	6000	6234	6234		non	
MELLE : Extension foncière pour raccordement cellule HTB	non	En attente du seuil de déclenchement	150	155.85	155.85		non	
MEZIN : 1 Ajout TR 63/15-20kV 36 MVA + 1/2 rame	non	En attente du seuil de déclenchement	1684	1749.676	1749.676		non	
MIRAMONT SENSACQ : 1 Ajout TR 63/20kV 36 MVA + 1/2 rame	non	En attente du seuil de déclenchement	1484	1541.876	1541.876		non	
MIRAMONT SENSACQ : Extension foncière pour raccordement cellule HTB	non	Avant-projet simplifié	200	207.8	207.8		non	
MONCEAUX-LA-VIROLE : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	non	En attente du seuil de déclenchement	1638	1701.882	1701.882		non	

MONTBRON : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	oui	Avant-projet simplifié	S2 2023	1418	1473.302	1473.302	56.7	non	anticipation d'APS en cours
MONTENDRE : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	oui	Avant-projet simplifié	S2 2023	1488	1546.032	1546.032		non	
MONTGUYON : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	parti el	Travaux engagés	S1 2023	1488	1546.032	1546.032	16.25	oui	déclenchement de la création de 1/2 rame
NERAC : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement		585	607.815	607.815		non	
OUEST LIMOUSIN : création poste source équipé de 1 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 2 demi-rames	non	En attente du seuil de déclenchement		6000	6234	6234		non	
PAPAUT : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	non	En attente du seuil de déclenchement		1638	1701.882	1701.882		non	
PARENTIS : 1 Ajout TR 63/20kV 36 MVA + 1/2 rame	non	Avant-projet simplifié		1704	1770.456	1770.456		non	
PERQUIE : 1 Ajout TR 63/20kV 36 MVA + 1/2 rame	OUI	Travaux engagés	S1 2023	1834	1905.526	1655	34	oui	Travaux reconduits adaptation 2 S3R AQ. Ecart de coût lié à mise en œuvre d'une solution sans extension et acquisition foncière
PINIER : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement		574	596.386	596.386		non	
PLEUMARTIN : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	non	En attente du seuil de déclenchement		1488	1546.032	1546.032		non	
RABION : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement		785	815.615	815.615		non	
REOLE : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement		635	659.765	659.765		non	
ROCHEFOUCAULD : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	oui	Avant-projet simplifié	S2 2024	1488	1546.032	1546.032	581.7	non	1 ajout TR prévu en adaptation avec 1/2 rame transférée non déclenché
ROUILLAC : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	non	Avant-projet simplifié		1568	1629.152	1629.152		non	
ROUMAGNOLLE : 1 Ajout TR 225/20 kV 2*40MVA + 2 1/2 rames	non	En attente du seuil de déclenchement		3180	3304.02	3304.02		non	
RUFFECOIS : création poste source équipé de 1 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 2 demi-rames	non	JTE envoyée		6000	6234	6234		non	
SADIRAC : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement		610	633.79	633.79		non	
SAUCATS : 1 Ajout TR 63/20kV 36 MVA + 1/2 rame	non	En attente du seuil de déclenchement		1524	1583.436	1583.436		non	
SAUJON : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	non	En attente du seuil de déclenchement		1758	1826.562	1826.562		non	
ST-JEAN-D ANGELY : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement		635	659.765	659.765		non	
SUD CREUSE : création poste source équipé de 1 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 2 demi-rames	non	En attente du seuil de déclenchement		6000	6234	6234		non	
SUD GIRONDE : création poste source équipé de 1 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 2 demi-rames	non	En attente du seuil de déclenchement		6000	6234	6234		non	
SUD MARMANDAIS : création poste source équipé de 2 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 4 demi-rames	non	En attente du seuil de déclenchement		9770	10151.03	10151.03		non	
THAIMS : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement		515	535.085	535.085		non	

THIVIERS : 1 Ajout TR 63/20kV 36 MVA + 1/2 rame	non	En attente du seuil de déclenchement	1954	2030.206	2030.206	non	
TONNAY-CHARENTE : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement	524	544.436	544.436	non	
USSEL : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement	635	659.765	659.765	non	
VAL DE GARONNE : création poste source PSEM équipé de 3 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 6 demi-rames	non	En attente du seuil de déclenchement	20500	21299.5	21299.5	non	
VALINIÈRE : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement	565	587.035	587.035	non	
VERDERY : création d'une demi-rame HTA	non	En attente du seuil de déclenchement	304	315.856	315.856	non	
VILLEGATS : 1 Ajout TR 90/20 kV 36 MVA + 1/2 rame	oui	Travaux engagés S2 2022	1488	1546.032	1618.4	33.8	oui
XAINTRIE : création poste source équipé de 1 TR 225/20 kV 2x40 MVA + 2 demi-rames	non	En attente du seuil de déclenchement	6000	6234	6234	non	

Travaux de renforcement réalisés par Enedis

Ouvrage renforcé	Repère carte	Seuil de déclenchement	Etat d'avancement	Seuils prévus de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2021 (TP12a) en k€	Coûts estimés au 31/12/2021 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2021 en k€	Projet engagé	Commentaires
ARNOULT : 1 Mutation TR 90/20 kV 20 MVA en 36 MVA		non	En attente du seuil de déclenchement		593	616.127	616.127		non	
AUBUSSON : 2 Mutations TR 63/20 20 MVA en 36 MVA		non	En attente du seuil de déclenchement		2100	2181.9	2181.9		non	
AUDON : 1 Mutation TR 63/20 kV 20 MVA en 36 MVA		non	Avant-projet simplifié		585	607.815	607.815		non	
BERTRIC : 1 Mutation TR 63/20 kV 20 MVA en 36 MVA		non	Avant-projet simplifié		585	607.815	607.815		non	
BESSANGE : 1 Mutation TR 63/15 kV 30 MVA en 63/15-20 kV 36 MVA		non	En attente du seuil de déclenchement		635	659.765	659.765		non	
BOISSEUIL : 1 Mutation TR 90/20 kV 30 MVA en 36 MVA		non	Avant-projet simplifié		593	616.127	616.127		non	
BRUCH : 1 Mutation TR 63/20 kV 20 MVA en 36 MVA		non	En attente du seuil de déclenchement		585	607.815	607.815		non	
CHAVENAT : 1 Mutation TR 90/20 20 MVA en 36 MVA		oui	Travaux engagés	S1 2022	593	616.127	905	721.9	oui	Ecart de coût lié à réfection piste lourde et fosse déportée
EGLETONS : 2 Mutations TR 90/20 15 et 20 MVA en 36 MVA		non	En attente du seuil de déclenchement		1266	1315.374	1315.374		non	

EVAUX LES BAINS : 2 Mutations TR 63/20 20 MVA en 36 MVA	non	Avant-projet simplifié		1170	1215.63	1215.63		non
EXCIDEUIL : 1 Mutation TR 63/20 kV 20 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement		585	607.815	607.815		non
FAUX-LA-MONTAGNE : 1 Mutation TR 90/20 kV 15 MVA en 36 MVA	non	Avant-projet simplifié		713	740.807	740.807		non
GOUZON : 2 Mutations TR 63/20 10 et 20 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement		1170	1215.63	1215.63		non
HOSTENS : 1 Mutation TR 63/20 kV 20 MVA en 36 MVA	oui	Travaux engagés	S2 202 2	585	607.815	666.5	419	oui trx reconduits de l'adaptation 1 S3R AQ
HOURTIN : 1 Mutation TR 63/20 kV 20 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement		585	607.815	607.815		non
JUNIAT : 1 Mutation TR 90/20 kV 20 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement		593	616.127	616.127		non
LA SAUVETAT : 2 Mutations TR 63/20 20 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement		1170	1215.63	1215.63		non
LA VEYTISOU : 2 Mutations TR 90/20 20 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement		1186	1232.254	1232.254		non
LA VILLE-SOUS-GRANGE : 1 Mutation TR 90/20 kV 15 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement		593	616.127	616.127		non
LE THOU : 2 Mutations TR 90/20 20 MVA en 36 MVA	partie l	Avant-projet détaillé	S1 202 3	1186	1232.254	1232.254		non 1 mutation déclenchée.
LINXE : 1 Mutation TR 63/20 kV 20 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement		585	607.815	607.815		non
LOUBERT : 1 Mutation TR 90/20 kV 20 MVA en 36 MVA	non	Avant-projet simplifié		593	616.127	616.127		non
MANSLE : 2 Mutations TR 90/20 20 MVA en 36 MVA	non	Avant-projet simplifié		1186	1232.254	1232.254		non
MARGAUX : 1 Mutation TR 63/20 kV 20 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement		635	659.765	659.765		non
MARSILLON : 1 Mutation TR 63/20 kV 20 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement		585	607.815	607.815		non
MIMIZAN : 1 Mutation TR 63/15 kV 20 MVA en 63/15-20 kV 36 MVA	non	Avant-projet simplifié		635	659.765	659.765		non
MONTBRON : 1 Mutation TR 90/20 kV 20 MVA en 36 MVA	non	Avant-projet simplifié		593	616.127	616.127		non
MONTENDRE : 1 Mutation TR 90/20 20 MVA en 36 MVA	oui	Travaux engagés	S2 S20 22	593	616.127	616.127	38.7	oui
MONTGUYON : 1 Mutation TR 90/20 kV 20 MVA en 36 MVA	oui	Avant-projet détaillé	S1 202 3	593	616.127	611	16.3	non
MONTMORILLON : 1 Mutation TR 90/20 kV 20 MVA en 36 MVA	oui	Avant-projet simplifié	S2 202 4	593	616.127	616.127		non
NAOUTOT : 1 Mutation TR 63/20 kV 20 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement		585	607.815	607.815		non
NAVES : 1 Mutation TR 90/20 kV 15 MVA en 36 MVA	oui	Travaux engagés	S2 202 1	593	616.127	833.7	778.9	oui Ecart de coût lié au renouvellement grille HTA, fosse déportée
NERAC : 2 Mutations TR 63/20 20 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de		1170	1215.63	1215.63		non

		déclenchement						
PERQUIE : 1 Mutation TR 63/20 kV 10 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement	585	607.815	607.815		non	
PEYRILHAC : 1 Mutation TR 90/20 kV 20 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement	593	616.127	616.127		non	
RION DES LANDES : 1 Mutation TR 63/20 kV 20 MVA en 36 MVA	oui	Avant-projet détaillé	S2 202 3	585	607.815	562.4	40.3	non Trx reconduits de l'adaptation 1 S3R AQ
ROUILLAC : 1 Mutation TR 90/20 kV 15 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement	593	616.127	616.127		non	
ST SEVER : 1 Mutation TR 63/20 kV 20 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement	585	607.815	607.815		non	
STE LIVRADE : 1 Mutation TR 63/15 kV 20 MVA en 63/15-20 kV 36 MVA	non	Avant-projet simplifié		635	659.765	659.765		non
ST-LEONARD-DE : 1 Mutation TR 90/20 kV 15 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement	683	709.637	709.637		non	
THAIMS : 1 Mutation TR 90/20 kV 20 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement	593	616.127	616.127		non	
THIVIERS : 1 Mutation TR 63/20 kV 20 MVA en 36 MVA	non	En attente du seuil de déclenchement	585	607.815	607.815		non	

Travaux de création réalisés par SRD

Ouvrage créé	Rep ère carte	Seuil de déclen chement	Etat d'avancement	Semest re prévisio nnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2021 (TP12a) en k€	Coûts estimés au 31/12/2021 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2021 en k€	Projet engagé	Commentaires
Création du poste source de PAYS DU LOUDUNAIS équipé de : Un transformateur 90/20 kV de 36 MVA 1 rame HTA	NON	NON	En attente du seuil de déclenchement		5200	5402.8	5402.8	0	non	
Création d'un transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une rame HTA au poste source de NAINTRE avec extension de l'emprise foncière du poste	NON	NON	En attente du seuil de déclenchement		3400	3532.6	3532.6	0	non	
Création du poste source d'EST VIENNE équipé de : 2 transformateurs 90/20 kV de 36 MVA et une rame HTA	NON	NON	En attente du seuil de déclenchement		7100	7376.9	7376.9	0	non	
Création du poste source de SUD EST VIENNE équipé de : Un transformateur 225/20 kV de 80 MVA 2 demi-rames HTA	NON	NON	En attente du seuil de déclenchement		6700	6961.3	6961.3	0	non	
Création d'un transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une rame HTA au poste source de CHAMPAGNE SAINT HILAIRE	OUI	OUI	Travaux engagés	S2 2022	2900	3013.1	3013.1	2170.449	oui	
Création d'un transformateur 90/20 kV de 36MVA et d'une rame HTA au poste source de LUSIGNAN	OUI	OUI	Travaux engagés	S1 2024	2900	3013.1	3013.1	4.5	oui	
Création d'un transformateur 90/20 kV de 36MVA et d'une rame HTA au poste source de MINIERES	NON	NON	En attente du seuil de déclenchement		3500	3636.5	3636.5	0	non	
Création d'une demi rame HTA dans un bâtiment au poste source de MIGNALOUX	OUI	OUI	En attente du seuil de déclenchement		0	0	0	0	non	
Création d'une demi rame HTA dans un bâtiment au poste source de MIREBEAU	OUI	OUI	En attente du seuil de déclenchement		1300	1350.7	1350.7	0	non	
Création d'un transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une rame HTA au poste source de PINTERIE avec extension de l'emprise foncière du poste	NON	NON	En attente du seuil de déclenchement		3400	3532.6	3532.6	0	non	
Création du poste source de SUD VIENNE équipé de : Un transformateur 225/20 kV de 80 MVA 2 demi-rames HTA	NON	NON	En attente du seuil de déclenchement		6700	6961.3	6961.3	0	non	

Travaux de renforcement réalisés par SRD

Ouvrage renforcé	Repère carte	Seuil de déclenchement	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2021 (TP12a) en k€	Coûts estimés au 31/12/2021 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2021 en k€	Projet engagé	Commentaires
MIREBEAU : Renforcement de 1 transformateur 20 MVA en 36 MVA		NON	En attente du seuil de déclenchement		600	623.4	623.4	0	non	
ROCHEREAU : Renforcement de 2 transformateurs 20 MVA en 36 MVA		NON	En attente du seuil de déclenchement		1200	1246.8	1246.8	0	non	
NAINTRE : Renforcement de 1 transformateurs 20 MVA en 36 MVA		NON	En attente du seuil de déclenchement		600	623.4	623.4	0	non	
LES JAUMES : Renforcement de 1 transformateurs 20 MVA en 36 MVA		OUI	Travaux engagés	S1 2022	600	623.4	623.4	346.19585	oui	
MINIERES : Renforcement de 1 transformateurs 20 MVA en 36 MVA		NON	En attente du seuil de déclenchement		600	623.4	623.4	0	non	
PINTERIE : Renforcement de 2 transformateurs 20 MVA en 36 MVA		NON	En attente du seuil de déclenchement		1200	1246.8	1246.8	0	non	

Travaux de création réalisés par GEREDIS

Ouvrage créé	Rep ère car te	Seuil de déclenchement	Etat d'avancement	Semes tre prévisi onnel de mise en service	Coût prévisi onnel indiqué dans le S3REn R en k€	Coût prévisi onnel actualisé au 31/12/2021 (TP12a) en k€	Coûts estimés au 31/12/2021 en k€	Somm es déjà dépens ées au 31/12/2021 en k€	Proje t enga gé	Commentaires
PAYS AIRVAUDAIS et VAL DE THOUET Création du poste et raccordement d'un TR 225/20	OUI	En attente du seuil de déclenchement		2027	6800	7065.2	6800	0	NON	
BRIOUX Raccordement d'un 2nd TR 225/20	NON	En attente du seuil de déclenchement			4000	4156	4000	0	NON	
GRANZAY Raccordement d'un TR 225/20	NON	En attente du seuil de déclenchement			9800	10182.2	9800	40	NON	Adaptation en cours d'étude
PAYS MOTHAIIS: Création du poste et raccordement d'un TR 90/20	OUI	En attente du seuil de déclenchement		2027	4000	4156	4000	0	NON	
ST AUBIN DU PLAIN Raccordement d'un TR 90/20	NON	En attente du seuil de déclenchement			2500	2597.5	2500	0	NON	
Création d'une demi-rame HTA au poste de BRESSUIRE	NON	En attente du seuil de déclenchement			700	727.3	700	0	NON	
Création d'une demi-rame HTA au poste de MONCOUTANT	OUI	En attente du seuil de déclenchement			700	727.3	700	0	NON	
Création d'une demi-rame HTA dans un nouveau bâtiment au poste de MOTHE SAINT HERAY	NON	En attente du seuil de déclenchement			1000	1039	1000	0	NON	
COEUR DE CHARENTE / MELLOIS EN POITOU Création d'un poste source équipé de deux transformateurs 225/20 kV de 80 MVA	OUI	JTE envoyée		2026	9770	10151.03	9770	12	NON	Les études pour ce poste sont conjointes a ENEDIS et GEREDIS pour déterminer la localisation de ce poste.

4. Etat financier du schéma

Les indicateurs financiers présentés dans ce chapitre sont définis comme suit :

- Quote-part perçue : elle représente la vision à date des règlements réalisés par les producteurs au titre du raccordement de leurs projets. Les installations en service sont réputées avoir versé l'intégralité de la quote-part leur revenant, tandis que seule la facturation partielle des installations en développement est prise en compte selon leur échéancier de paiement ;
- Quote-part perçue et engagée : montant correspondant à l'intégralité de la quote-part due pour le raccordement des projets EnR non diffus en service et en file d'attente inscrits au schéma ;
- Sommes dépensées : il s'agit du cumul des « Sommes déjà dépensées » figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD ;
- Sommes engagées ou dépensées et engagées : total des « sommes déjà dépensées » pour les travaux mis en service et des « coûts estimés » pour les travaux engagés figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD ;
- Dépenses estimées : somme du « coût estimé » figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 de tous les travaux de créations de RTE et des GRD.

5. Capacités réservées par poste

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2021			
Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle(MW)
AIRE-SUR-ADOUR	8.7	3.0	5.7
ANCHE-VOULON	0.0	0.0	0.0
AIRE SUR ADOUR 2	108.0	0.0	108.0
AICIRITS	8.5	1.9	6.6
AIGRE	45.7	1.8	43.9
AIRVAULT	2.5	0.0	2.5
AIRVAULT	2.0	1.5	0.5
AIRVAUDAIS ET VAL DU THOUET	80.0	32.4	47.6
ANGRESSE	7.2	1.2	6.0
ARCACHON	1.2	0.0	1.2
ARCHINGEAY	1.0	0.4	0.6
ARGENTAT	19.2	0.8	18.4
ARGIA (BAYONNE SUD)	1.7	0.0	1.7
ARNOULT	28.4	0.7	27.7
ARRIOSSE	17.8	5.7	12.1
ARTOUSTE	0.0	0.0	0.0
ARUDY	2.4	0.4	2.0
ARVERT	8.3	0.5	7.8
ASASP	0.0	0.0	0.0
LES AUBREUX	44.1	0.0	44.1
AUBUSSON	39.5	2.3	37.2
AUDON	67.8	24.8	43.0
AULNAY	42.9	1.3	41.6
AURENCE	16.6	14.1	2.5
AURIAC	9.2	2.4	6.8
AURIOLLES	20.0	2.2	17.8
AUTERRIVE	17.9	3.9	14.0
AUZANCES	31.8	1.4	30.4
AYTRE	29.7	0.4	29.3
BOIS-DURAND	7.2	0.8	6.4
BACALAN	25.4	22.0	3.4
BARRAGARY	13.3	1.0	12.3
BARALET	0.0	0.0	0.0
BARBEZIEUX	63.7	3.5	60.2
BASCAT	2.0	2.0	0.0
BASSENS	1.9	0.1	1.8
BAZAS	8.0	0.0	8.0
BECHE	17.6	0.4	17.2
BEGLES	2.2	0.0	2.2
BELIET	29.6	0.2	29.4

BELLAC	35.0	1.3	33.7
BELVES	2.8	2.0	0.8
BENAUGE	2.0	0.0	2.0
BERGERAC	18.6	6.4	12.2
BERGE	0.0	0.0	0.0
BERTRIC	45.0	8.0	37.0
BESSANGES	62.2	21.3	40.9
BIARRITZ	1.3	0.2	1.1
BIZANOS	2.6	0.0	2.6
BLANQUEFORT	0.0	0.0	0.0
BODUT (SNCF)	0.0	0.0	0.0
BOE	22.0	1.5	20.5
BOISSEUIL	116.0	17.7	98.3
BONNEAU	0.0	0.0	0.0
BONNAT	4.4	2.7	1.7
BORDEAUX-CENTRE	2.0	0.0	2.0
LA BORIETTE	5.3	0.7	4.6
LE BOUCAU	10.0	10.0	0.0
BOUSSAC	5.0	3.0	2.0
BOUSCAT-CAUDERAN	2.3	1.2	1.1
LE BRADASCOU	7.1	0.8	6.3
BRANTOME	2.9	2.7	0.2
BRAUD	0.0	0.0	0.0
LE BREJOU	0.0	0.0	0.0
BRESSUIRE	26.0	10.2	15.8
BREUIL(LE)	56.0	0.0	56.0
BRIOUX SUR BOUTONNE	89.3	0.0	89.3
BRIS	1.5	0.2	1.3
BRIZEAUX (LES)	25.0	1.2	23.8
BRUCH	41.8	1.9	39.9
BRUGES	14.4	0.1	14.3
BUGELLERIE	2.0	0.0	2.0
BEAUBREUIL	17.3	0.0	17.3
LA BEAUCOURSIERE	2.0	0.0	2.0
BEAULIEU	71.0	70.7	0.3
BEULIN	0.0	0.0	0.0
BEAUREGARD	3.5	0.5	3.0
CHAMPDENIERS	36.0	0.7	35.3
CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE	40.0	38.6	1.4
CAMPAGNE	4.6	1.0	3.6
CANCON	19.5	6.5	13.0
CANTEGRIT	198.0	0.0	198.0
LES CASSEAUX	3.4	0.0	3.4
CAUDEAU	2.4	1.5	0.9

CAZALIS	1.7	0.2	1.5
CAZAUX	1.2	0.0	1.2
COEUR DE CHARENTE	88.1	0.0	88.1
CENON	4.4	0.1	4.3
CERIZAY	49.0	0.1	48.9
CESTAS	100.0	100.0	0.0
CHABANAIS	41.0	0.7	40.3
CHARBONNIERE	13.9	0.4	13.5
CHASTANG (LE)	0.0	0.0	0.0
LA CHATRE	0.0	0.0	0.0
CHAVENAT	4.7	0.5	4.2
CHARENTE MARITIME NORD	160.0	0.0	160.0
CISSAC	380.0	380.0	0.0
CIVRAY	19.0	19.0	0.0
COARRAZE	10.6	2.8	7.8
COGNAC	55.4	41.4	14.0
COLAYRAC	0.0	0.0	0.0
COLOMBIERS	5.8	4.7	1.1
CONFOLENS	31.7	31.5	0.2
CONFOLENTAIS	36.0	0.0	36.0
LA COTE	0.0	0.0	0.0
LA COUR	0.0	0.0	0.0
CHAMPAGNAC	3.4	0.4	3.0
CHAMPNIERS	16.5	0.6	15.9
CASTELJALOUX	2.3	1.3	1.0
CHATELLERAULT	33.5	0.1	33.4
CHATELUS 2	36.0	0.0	36.0
CHATELUS	4.5	1.3	3.2
CUBNEZAIS	29.2	1.8	27.4
CHAUMONT	2.2	0.2	2.0
CHAUVIGNY	60.0	2.4	57.6
LA COURTILLERE	27.7	1.3	26.4
DUN LE PALESTEL	3.4	2.9	0.5
DANTOU	0.0	0.0	0.0
DAX	39.9	0.5	39.4
DONZENAC	0.0	0.0	0.0
DOUDRAC	45.4	7.8	37.6
EVAUX LES BAINS	21.3	1.9	19.4
EYGUN-LESCUN	1.1	0.0	1.1
EGLETONS	41.4	0.3	41.1
ERRONDENIA	3.6	0.0	3.6
EST VIENNE	72.0	0.0	72.0
ETABLES	1.1	0.0	1.1
ETAULIERS	11.2	1.4	9.8

EXCIDEUIL	49.1	3.4	45.7
EYREIN	28.6	0.3	28.3
FAUX-LA-MONTAGNE	19.4	0.2	19.2
FACTURE	13.0	1.9	11.1
FARRADIÈRE (LA)	0.0	0.0	0.0
FLEAC	83.0	83.0	0.0
FLOIRAC	2.5	0.0	2.5
FONTPINQUET	2.5	0.1	2.4
GORGE DE LA CERÈ	30.1	30.1	0.0
GAREIN	5.0	0.5	4.5
GARIES	2.0	0.0	2.0
LE GAUCHET	0.0	0.0	0.0
LA GLACIÈRE	2.6	0.0	2.6
GOISE	0.0	0.0	0.0
GOUDOUNÈCHE	0.0	0.0	0.0
GOUZON	29.7	1.7	28.0
GRANZAY	80.0	0.0	80.0
GREZILLAC	9.5	3.6	5.9
GUERET	22.7	1.4	21.3
GUICHE	13.7	1.5	12.2
GUIPÈ	0.0	0.0	0.0
HAUTE CORREZE	80.0	0.0	80.0
HAUT-DE-GAN	0.0	0.0	0.0
HAUTE LANDE	350.0	350.0	0.0
HAUT LIMOUSIN	320.0	192.0	128.0
HAGETMAU	42.5	3.5	39.0
HASTIGNAN	8.9	5.4	3.5
HAUTEFAGE	0.0	0.0	0.0
L HERBE	1.1	0.0	1.1
HOSTENS	19.0	0.3	18.7
LE HOURAT	1.0	0.1	0.9
HOURTIN	8.3	0.8	7.5
ISLE-JOURDAIN	54.0	52.1	1.9
INGRANDES	0.0	0.0	0.0
IZON	2.5	0.8	1.7
JAUNAY-CLAN	30.8	1.3	29.5
JARNAC	2.5	0.5	2.0
LES JAUMES	5.5	5.5	0.0
JONZAC	39.9	0.9	39.0
JOUSSEAU	0.0	0.0	0.0
JUMEAUX(LES)	0.0	0.0	0.0
JUNIAT	49.5	0.7	48.8
LANDES D'ARMAGNAC	185.0	0.0	185.0
LICQ-ATHERÈY	1.4	0.0	1.4

LAVAL-DE-CERE I	0.0	0.0	0.0
LANDES DE GASCOGNE	1280.0	900.0	380.0
LANDES GIRONDINES	280.0	250.0	30.0
LABARDE	0.0	0.0	0.0
LABOUHEYRE	21.8	5.9	15.9
LACANAU	3.5	1.4	2.1
LE LAITIER	0.0	0.0	0.0
LALINDE	0.0	0.0	0.0
LANGON	29.3	17.1	12.2
LANTON	18.6	0.0	18.6
LAVAUD	51.7	0.9	50.8
LEGE	2.0	0.1	1.9
LEGUGNON	17.7	9.2	8.5
LENCLOITRE	7.0	0.4	6.6
LESCAR	4.0	0.0	4.0
LESPARRE	0.0	0.0	0.0
LESPARAT	3.4	1.8	1.6
LINXE	37.7	8.0	29.7
LONGCHAMP	20.9	19.2	1.7
LOUBERT	19.3	2.3	17.0
LOUDUN	37.0	2.2	34.8
LUBERSAC	4.1	1.4	2.7
LUSIGNAN (REGIE DE LA VIENNE)	43.3	30.7	12.6
LUXE	0.0	0.0	0.0
LUXEY	14.1	10.8	3.3
DE LUZE	2.0	0.0	2.0
MEDOC ATLANTIQUE	0.0	0.0	0.0
LA MOTHE ST HERAY	22.0	0.9	21.1
MONT-LARRON	0.0	0.0	0.0
MONT-DE-MARSAN	52.8	38.9	13.9
MIRAMONT-SENSACQ	44.8	13.6	31.2
MONCEAUX-LA-VIROLE	35.4	0.1	35.3
MAGNAZEIX	5.0	0.8	4.2
MAGRE	6.0	0.2	5.8
LA MAME	0.0	0.0	0.0
MANOIRE	26.3	10.1	16.2
MANSAT	5.0	1.5	3.5
MANSLE	59.0	37.7	21.3
MARANS	22.6	18.4	4.2
MARCILLAC	0.0	0.0	0.0
MARENNES	2.7	0.0	2.7
MARGAUX	32.2	0.5	31.7
MARMANDE	7.2	3.1	4.1
MARSAC	4.3	0.6	3.7

MARSILLON	58.8	20.0	38.8
MASQUET	160.0	47.0	113.0
MATHA	26.0	1.3	24.7
MAULEON	17.0	10.6	6.4
LE MAUREIX	0.0	0.0	0.0
MAUZAC	1.9	1.9	0.0
MAYET	6.4	3.5	2.9
LESPARRE MEDOC	5.3	3.8	1.5
MEDOQUINE	0.0	0.0	0.0
MEDULLIENNE	190.0	0.0	190.0
MELLE	58.4	2.7	55.7
MENESPLET	36.8	5.4	31.4
MERIGNAC	6.5	0.3	6.2
LES MEUNIERES	2.0	0.0	2.0
MEZEAUX	0.0	0.0	0.0
MEZIN	47.3	9.9	37.4
MIEGEBAT	0.0	0.0	0.0
MIGNALOUX	47.0	1.2	45.8
MIMIZAN	40.8	28.1	12.7
LES MINIERES	34.0	2.1	31.9
MINIMES	5.0	0.0	5.0
MIREBEAU	53.0	32.2	20.8
LA MOLE	0.0	0.0	0.0
MONCOUTANT	13.6	2.1	11.5
MORINANT	11.0	0.0	11.0
MOUGUERRE	10.8	0.6	10.2
MOULINOTTE	0.0	0.0	0.0
MOUSSEROLLES	0.0	0.0	0.0
MOUTHIERS	0.0	0.0	0.0
LE MARQUIS	1.5	1.5	0.0
MARTILLAC	13.4	12.5	0.9
MARTILOQUE	7.3	3.7	3.6
MONTBRON	6.5	0.6	5.9
MONTBRUN	2.0	0.0	2.0
MONTENDRE	36.0	13.4	22.6
MONTGUYON	36.0	0.5	35.5
MONTIGNAC	2.4	2.2	0.2
MONTMORILLON	0.5	0.2	0.3
NAINTRE	76.0	18.7	57.3
NAOUTOT	397.9	397.9	0.0
NAVAROSSE	4.0	0.0	4.0
NAVES	2.5	0.0	2.5
LA NEGRESSE	3.8	3.6	0.2
NERAC	48.5	12.1	36.4

LA NICERIE	2.3	0.7	1.6
NIORT	2.0	0.0	2.0
NOAILLES	0.0	0.0	0.0
NONTRON	31.6	31.6	0.0
OUEST LIMOUSIN	280.0	0.0	280.0
ORANGERIE (L)	13.0	3.4	9.6
ORTHEZ	24.6	3.5	21.1
PASSAGE-D AGEN	10.2	4.3	5.9
PONT-DU-CASSE	4.2	2.2	2.0
PEYRAT-LE-CHÂTEAU	0.0	0.0	0.0
PONT-DE-L ELLE	4.6	1.9	2.7
PAYS DU LOUDUNAIS	36.0	0.0	36.0
LE PIAN-MEDOC	14.1	12.9	1.2
POINTE-A-MITEAU	1.3	0.0	1.3
PAYS MOTHAIS	36.0	12.0	24.0
PAILLERES	1.9	0.0	1.9
LE PALANT	0.0	0.0	0.0
LA PALLICE	3.8	0.2	3.6
PAPAUT	49.1	0.0	49.1
PARENTIS	29.2	0.9	28.3
PARTHENAY	27.0	2.7	24.3
PATRAS	5.9	5.2	0.7
PAU-EST	4.9	0.9	4.0
PAU-NORD	42.0	0.9	41.1
PAUILLAC (REGIE DU MEDOC)	32.6	29.2	3.4
PERQUIE	60.6	0.9	59.7
LES PERROTINS	0.0	0.0	0.0
PESSAC	41.3	41.3	0.0
PEYRILHAC	24.0	0.2	23.8
LE PINIER	40.0	0.4	39.6
LA PINTERIE	66.0	1.4	64.6
PIOVIT	17.0	13.2	3.8
LA PLANCHE	0.0	0.0	0.0
PLAUD	0.0	0.0	0.0
PLEUMARTIN	31.0	0.6	30.4
PODENSAC	16.9	0.7	16.2
POITIERS	6.1	0.0	6.1
POMEROL	13.8	3.1	10.7
POMPIGNAC	2.0	0.0	2.0
PONS	4.1	1.4	2.7
PREGUILLAC	0.0	0.0	0.0
LE PRIEURE	0.0	0.0	0.0
PONTAC	2.0	0.2	1.8
PULUTENIA	2.2	0.2	2.0

PUYOO	0.0	0.0	0.0
PUYPERTUS	1.8	0.7	1.1
PUYRENAUD	0.0	0.0	0.0
RION-DES-LANDES	56.4	40.3	16.1
RABION	85.1	0.3	84.8
LA REOLE	24.7	1.1	23.6
LE REPAIRE	0.0	0.0	0.0
RESOLUT	2.3	1.6	0.7
LA RIVARDIERE	5.0	1.2	3.8
LE ROCHEREAU	43.0	14.8	28.2
LA ROCHEFOUCAULD	40.5	5.4	35.1
ROCHEFORT	3.0	0.0	3.0
ROJA	19.1	10.0	9.1
ROM	34.6	34.6	0.0
ROUILLAC	59.4	0.9	58.5
ROUMAGNOLLE	123.0	33.8	89.2
ROUYE	12.7	1.8	10.9
ROYAN	2.3	0.5	1.8
ROQUEFORT	46.1	38.7	7.4
RUFFECOIS	80.0	0.0	80.0
SUD CREUSE	80.0	0.0	80.0
SUD GIRONDE	80.0	0.0	80.0
SUD MARMANDAIS	160.0	0.0	160.0
SALLES-MOUSSAC	0.0	0.0	0.0
SADIRAC	20.2	0.9	19.3
LE SAILLANT	5.7	1.1	4.6
SAINTES	12.9	0.2	12.7
SANILHAC	0.0	0.0	0.0
SARLAT	2.6	0.7	1.9
SAUCATS	1056.1	1004.8	51.3
SAUJON	72.1	0.6	71.5
LA SAUVETAT	63.0	19.1	43.9
SECARY	4.5	0.0	4.5
SIONIAC	10.4	0.8	9.6
SOULAC	9.2	0.0	9.2
SOUSTONS	40.5	1.5	39.0
LA SOUTERRAINE	10.0	3.8	6.2
SOYAUX	35.1	0.1	35.0
ST-JEAN-D ANGELY	56.7	0.4	56.3
ST-BENOIT	0.0	0.0	0.0
ST-CRICQ	0.0	0.0	0.0
ST-ANDRE-DE-CUBZAC	10.1	2.2	7.9
SAINTE-EULALIE	4.0	0.2	3.8
SAINT-FEYRE	0.0	0.0	0.0

ST-FLORENT	35.0	1.4	33.6
STE-FOY-LA-GRANDE	16.0	16.0	0.0
ST GERAUD DE CORPS	240.0	0.0	240.0
ST-GENIEZ	0.0	0.0	0.0
ST-JEAN-D ILLAC	5.5	2.8	2.7
ST-LEON-SUR-L ISLE	11.3	2.9	8.4
ST LAURENT DE JOURDES	3.0	3.0	0.0
ST-JUNIEN	6.7	2.6	4.1
STE-LIVRADE	28.3	14.4	13.9
ST-JEAN-DE-LUZ	0.0	0.0	0.0
ST-MAIXENT	18.0	4.0	14.0
ST-MAYME	2.8	1.4	1.4
ST-LEONARD-DE	25.2	1.3	23.9
ST-PARDOUX D	3.5	0.5	3.0
ST-PEY	18.2	0.8	17.4
ST AUBIN DU PLAIN	43.5	32.5	11.0
ST-SAVIOL	0.0	0.0	0.0
ST-SETIERS	6.2	0.5	5.7
ST-SEVER	42.7	1.0	41.7
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	0.0	0.0	0.0
ST JEAN LE VIEUX	4.9	0.4	4.5
ST-MARTIN-LE-VIEUX	4.4	0.6	3.8
ST-VIVIEN	2.0	0.5	1.5
ST-XANDRE	2.0	0.0	2.0
ST YRIEIX	22.0	1.3	20.7
SUD VIENNE	80.0	46.2	33.8
SUD EST VIENNE	80.0	9.0	71.0
TONNAY-CHARENTE	11.1	1.5	9.6
TALAMET	0.0	0.0	0.0
TALENCE	2.0	0.0	2.0
LE TEMPLE	0.0	0.0	0.0
THAIMS	30.7	6.3	24.4
THIVIERS	73.9	3.5	70.4
LE THOU	45.7	31.5	14.2
THOUARS	40.0	1.2	38.8
TOUVRE	1.7	0.0	1.7
LA TRAVERSE	8.4	2.0	6.4
TREVINS	4.0	1.5	2.5
TUILIERES	15.9	2.1	13.8
TULLE	17.9	0.2	17.7
LE TUQUET	4.8	1.4	3.4
UNET	21.4	20.8	0.6
URCURAY	7.3	0.4	6.9
USSEL	31.3	2.9	28.4

VILLENEUVE-DE-BLAYE	2.8	0.4	2.4
VAL DE GARONNE	340.0	0.0	340.0
LA VILLE-SOUS-GRANGE	41.9	4.4	37.5
VILLENEUVE-SUR-LOT	20.8	1.1	19.7
VAL DE SEVRE	0.0	0.0	0.0
VALDIVIENNE	0.0	0.0	0.0
LA VALINIERE	46.8	0.0	46.8
VAUX	1.5	0.3	1.2
VERDERY	26.0	0.2	25.8
LA VEYTISOU	81.8	3.2	78.6
VILLEGATS	13.0	12.0	1.0
XAINTRIE	80.0	0.0	80.0